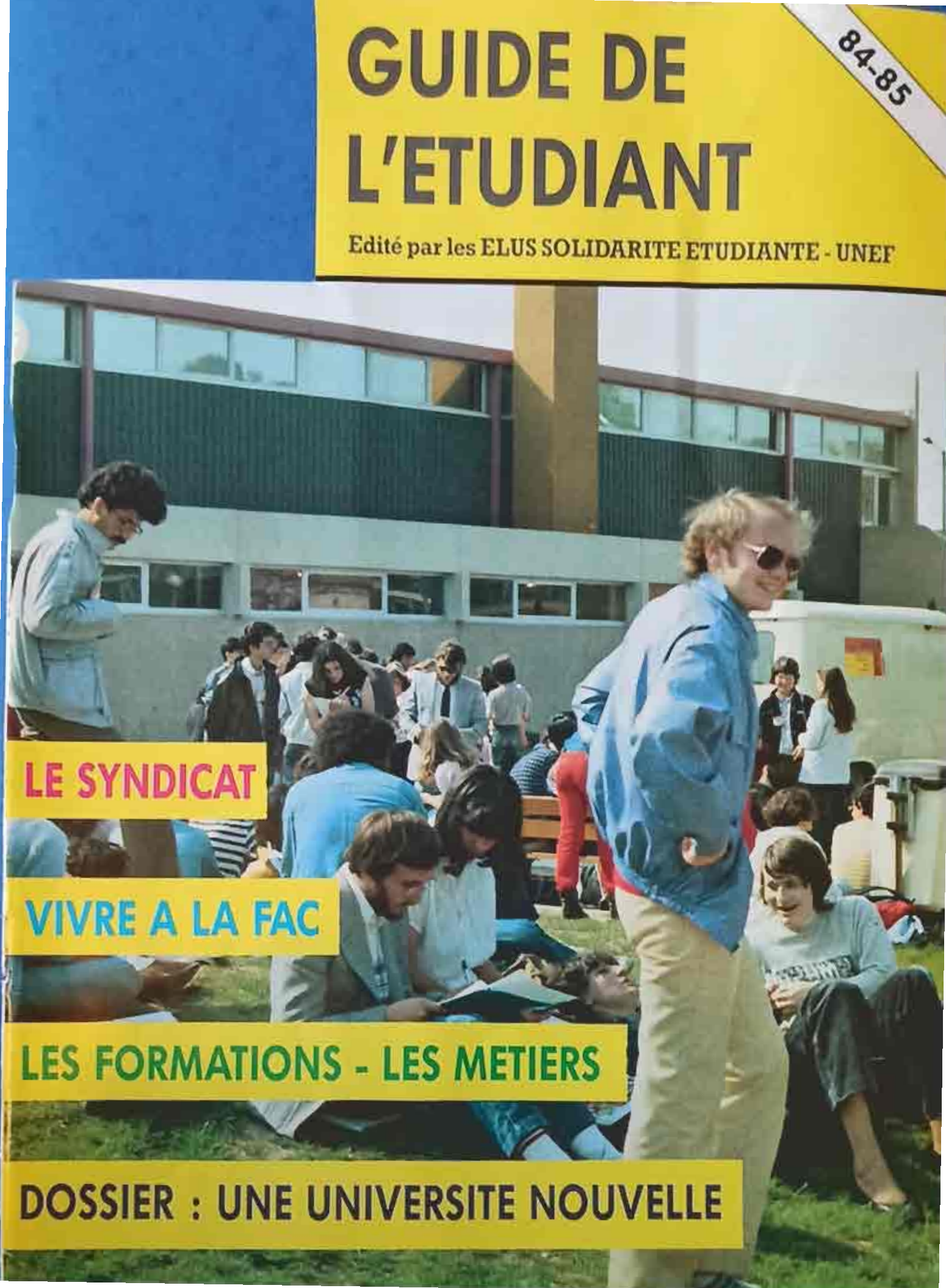


GUIDE DE L'ETUDIANT

84-85

Edité par les ELUS SOLIDARITE ETUDIANTE - UNEF



LE SYNDICAT

VIVRE A LA FAC

LES FORMATIONS - LES METIERS

DOSSIER : UNE UNIVERSITE NOUVELLE

ÇA DÉSOLIFFE!

PANACHE

Force 4



Quand tu ouvriras ce guide de l'étudiant, tu seras peut-être en train de passer le BAC, tu seras à l'Université pour la première fois pour t'inscrire, ou bien même ce sera la rentrée, les premiers cours de ton DEUG, de ta licence ou plus.

En tout cas, bon courage et... bonne année. Tu as choisi d'être étudiant, ça c'est super !

C'est super, parce qu'à l'Université, tu vas acquérir une série de connaissances.

C'est super, parce qu'à l'Université, tu vas pouvoir trouver une formation de haut niveau qui te permette d'exercer le métier que tu aimes.

C'est super, parce qu'être étudiant, cela permet de connaître des tas de gens, cela te permet d'être partie prenante d'un monde qui bouge et évolue à grande vitesse.

Alors, sois le bienvenu.

Avec le guide, nous voulons participer au mieux à ton accueil.

C'est ta première année ? Alors ce guide t'aidera à chaque étape de l'accueil, de la salle du BAC aux premiers mois de l'année en passant par la chaîne d'inscription et la rentrée, à mieux t'y retrouver, à comprendre ce monde un peu nouveau, à répondre à tes préoccupations.

Tu es déjà étudiant ? Le guide sera quand

même un outil qui te permettra de répondre à des dizaines de questions sur la vie à la Fac, sur ta formation, les débouchés, ta sortie vers la vie active.

Vivant, animé, le guide 84 a été fait par des dizaines d'étudiants qui témoignent, s'expriment, informent, aidés par de nombreuses personnalités. Tous ont le même souci : être partie prenante à l'Université d'une nouvelle forme d'accueil des étudiants. Le guide en est un élément, un peu la première pierre d'une Université nouvelle que nous voulons construire.

Eh oui ! En 84, tout ne va pas pour le mieux à l'Université ; loin s'en faut !

Pourtant, la réforme de l'enseignement supérieur va commencer à changer des choses dès cette rentrée.

Mais, réfléchissons-y ! N'est-ce pas à toi, à nous tous, ensemble, d'agir pour changer ce qui ne va pas, pour améliorer ce qui peut l'être, pour mettre en place du nouveau ?

Nous avons vraiment un rôle actif à jouer dans nos Facs. Pour peu qu'on le décide, pour peu qu'on se rassemble.

Se rassembler pour décider à la Fac, c'est bien cela que te propose ce guide.

Pour cela tu as un moyen, c'est l'association UNEF de ton UER.

Alors, rendez-vous dans ton Association.

Régis PIQUEMAL
Président de l'UNEF

SOMMAIRE

1 — LES FORMATIONS		4 — LA VIE A LA FAC	p. 22	7 — L'UNION NATIONALE DES ETUDIANTS DE FRANCE	p. 44
LES METIERS	p. 5	La fac comment ça marche ?	p. 22	Les associations	p. 44
Les études courtes	p. 5	Vivre à la fac	p. 23	L'Association générale	p. 46
Les études longues	p. 6	La santé	p. 25	L'Union nationale	p. 47
Les métiers	p. 6	Les étudiants étrangers	p. 26	Où trouver l'UNEF	p. 49
		Les grandes questions	p. 27	A toi de jouer	p. 50
2 — DEVENIR ETUDIANT	p. 10	5 — LES EXAMENS	p. 29		
L'inscription administrative	p. 10	L'organisation	p. 29		
L'inscription pédagogique	p. 11	Quelques informations	p. 29		
Trouver un logement	p. 11	Quels recours possibles	p. 31		
Trouver un emploi	p. 12				
Avoir une bourse	p. 14	6 — DOSSIER :			
		UNE UNIVERSITE NOUVELLE	p. 34		
3 — LA RENTREE	p. 17	Table ronde	p. 34		
Prendre contact avec la fac	p. 17	L'Université actuelle	p. 36		
S'équiper : les achats de la rentrée	p. 19	Les dispositions de la loi	p. 37		
Le calendrier de l'année	p. 21	Que va-t-il se passer maintenant ?	p. 40		
		La réforme des œuvres	p. 42		

GUIDE DE L'ETUDIANT 84-85

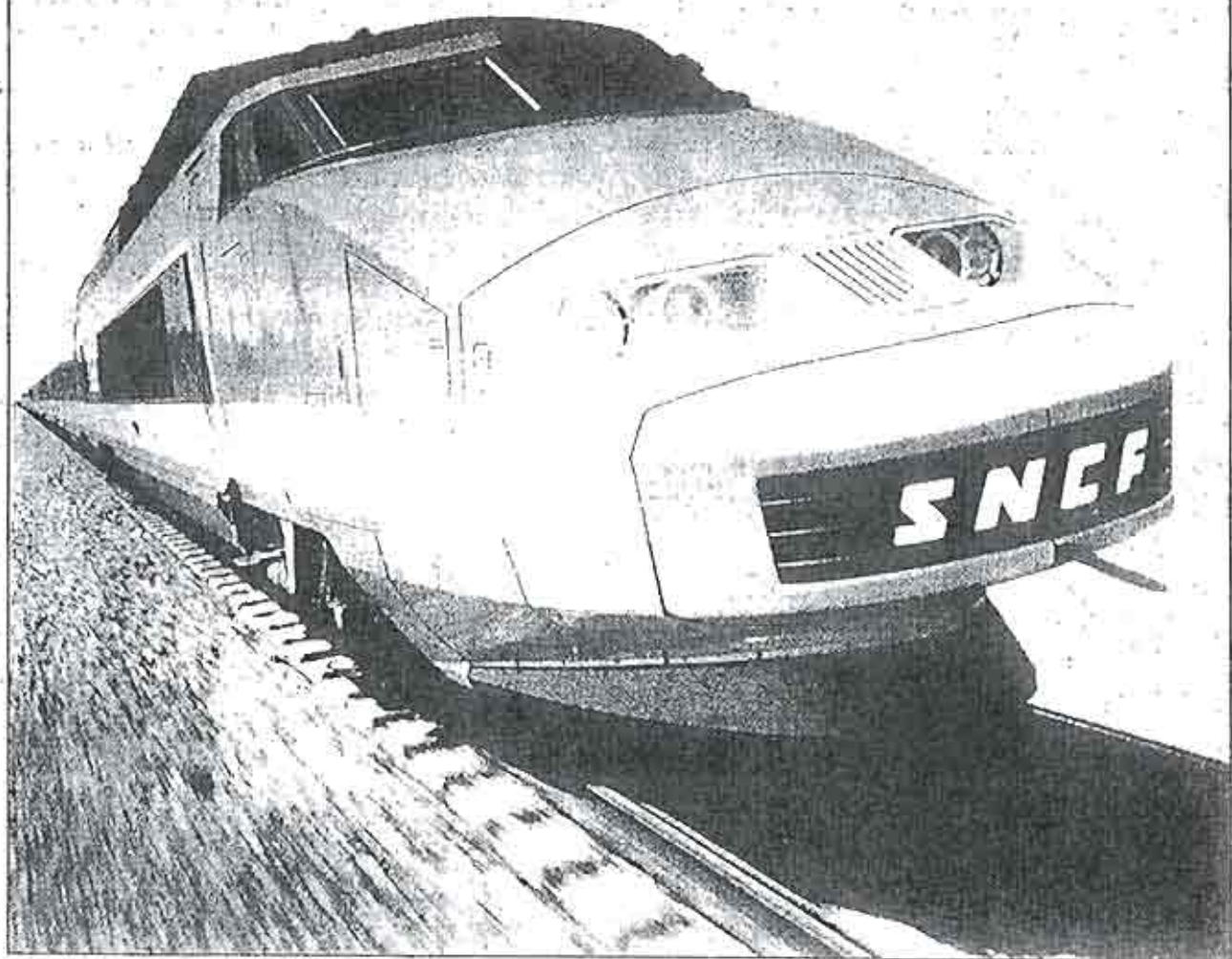
Supplément à UNEF-INFORM n° 35

Commission paritaire n° 1142 D 73

Directeur de Publication : Denis DUBIEN

Rédacteur en chef : Isabelle SAURAT

**TGV.
Gagnez
encore
du temps
sur le temps.**



LES ETUDES, LES METIERS

**TU VIENS DE REUSSIR LE BAC,
QUELLES ETUDES PEUX-TU ENTREPRENDRE ?
VERS QUELS METIERS ?**

Les études courtes

En assurant à la fois une formation théorique et pratique, les études courtes ont un double but :

- permettre aux étudiants d'acquérir et de maîtriser les techniques de la branche professionnelle ou du métier choisi ;
- développer leur faculté d'adaptation aussi bien en ce qui concerne leur future insertion professionnelle qu'en ce qui concerne une éventuelle poursuite de formation.

Toutes les études courtes ont des points communs :

Apprentissage professionnel : elles comprennent une part importante de formation pratique (contacts avec le monde du travail, stages...). Les horaires sont importants ;

Diplômés offrent des solutions variées : avec le diplôme on peut soit entrer dans la vie active, soit poursuivre des études longues (se renseigner sur les équivalences) ;

Liaison directe avec une profession : les études courtes ont en principe une finalité professionnelle et sont directement rattachées à un type de fonction dans un secteur professionnel donné ou à des fonctions précises ;

Les Instituts Universitaires de Technologie (I.U.T.)

Le diplôme Universitaire de Technologie (D.U.T.) se prépare dans les I.U.T. Il a une finalité professionnelle affirmée. Cela se traduit par la participation de professionnels à l'enseignement, par des stages en entreprise pour les étudiants.

Les titulaires de ces diplômes sont employés dans la production, la recherche appliquée ou le secteur tertiaire à des fonctions de techniciens supérieurs, de cadres moyens.

L'admission

Le titre requis pour entrer dans un I.U.T. est le bac ou un titre équivalent. Mais le nombre de places beaucoup trop limité pour satisfaire les demandes, laisse des milliers de postulants à la porte, notamment pour certains départements.

La scolarité dure deux ans, les étudiants titulaires d'un D.E.U.G. peuvent être admis en I.U.T. Ils préparent alors le D.U.T. en un an dans une année spéciale.

Après le D.U.T. : deux possibilités : entrer dans la vie active ou poursuivre des études dans une Université, après avis favorable du Directeur d'I.U.T. et surtout du responsable de la filière demandée. Se renseigner sur le niveau d'accès auprès du service des équivalences de l'Université.

Les nouveaux premiers cycles à l'Université

Presque toutes les Universités vont proposer de nouveaux enseignements pour tout ou partie de leurs filières aux côtés des formations dites traditionnelles. Ces formations se distinguent des autres par leur organisation, leur contenu, leur durée :

- **formations en un an** destinées à permettre soit une insertion professionnelle, soit la préparation intensive aux concours administratifs ;
- **formations en deux ans** (de très loin les plus nombreuses). Elles sont assurées avec le concours de collectivités, de représentants du monde du travail. Elles accordent une place nouvelle et importante à la formation profes-

sionnelle, préparant à un métier. C'est du moins avec cet objectif là que les nouvelles formations doivent être mises en place. Cette formation débouche sur un diplôme de 1^{er} cycle.

Dans les deux cas, le choix de la formation se fait après une période d'orientation de trois à six mois.

Après le diplôme : deux possibilités : entrer dans la vie active ; poursuivre des études de 2^e cycle.

Renseignez-toi, dans ton Université sur les enseignements qui doivent être mis en place, auprès des élus Solidarité Etudiante.

Les Instituts d'Etudes Politiques (I.E.P.)

Les I.E.P. donnent un enseignement complet (Droit, Economie, aspects sociaux et internationaux du monde...) en trois ans.

L'admission en 1^{re} année est ouverte aux bacheliers sur examen. En 2^e année, les étudiants ont le choix entre différentes sections dont ils suivent l'enseignement pendant deux ans.

Les études longues

Les formations littéraires

Le D.E.U.G.

— mention « lettres et arts » (lettres, lettres et civilisations étrangères, langues étrangères appliquées, arts plastiques, musique, histoire de l'art)
— mention « Sciences humaines » (Philosophie, Sociologie, Psychologie, Histoire, Géographie).

Après le D.E.U.G.

- préparer une licence, une Maîtrise. Cela permet notamment de préparer le C.A.P.E.S. (niveau licence) ou l'Agrégation (niveau Maîtrise) ;
- faire l'année spéciale I.U.T. (carrières sociales ou de l'information) ;
- poursuivre dans certaines U.E.R. pour accéder à des emplois du tertiaire (publicité, documentation, journalisme, tourisme...) ;
- entrer dans la vie active.

Les formations scientifiques et techniques

Le D.E.U.G. mention « Sciences »

— Section A : « Sciences des structures et de la matière » (S.S.M.)
— Section B : « Sciences de la nature et de la vie » (S.N.V.)

Après le D.E.U.G.

- préparer une licence ou une Maîtrise ;
- le D.E.U.G. A permet d'accéder aux licences de mathématiques, de physique, de mécanique, d'informatique, mais aussi de sciences chimiques et biologiques ;
- le D.E.U.G. B permet d'accéder à des formations en biologie, géologie, biochimie, renforcées par une préparation à l'Informatique ;
- préparer une Maîtrise des Sciences et Techniques (M.S.T.) en deux ans (l'admission en M.S.T. se fait après l'obtention d'un certificat préparatoire obtenu en cours de D.E.U.G.) ;

- préparer un diplôme d'ingénieur en Université (il existe 8 formations d'ingénieurs à l'Université) ;
- faire l'année spéciale d'I.U.T. (1 an) (génie électrique, biologie appliquée, chimie, informatique, mesures physiques) ;
- passer les concours de la fonction publique à option scientifique ;
- entrer dans la vie active.

Les formations en Droit et Sciences Economiques

Le D.E.U.G.

• le D.E.U.G. mention « Droit »
Pour élargir les débouchés, l'enseignement n'est plus totalement juridique (20 % de l'horaire correspond à d'autres disciplines : économie, histoire...) ;

• le D.E.U.G. mention « Sciences économiques »

Pour être complet, l'enseignement théorique de base doit être complété par des connaissances des problèmes économiques contemporains. Le choix des matières optionnelles (gestion, comptabilité...) est donc important ;

• le D.E.U.G. mention « Administration économique et sociale » (A.E.S.)

C'est une formation pluridisciplinaire (mathématiques, sociologie, économie, histoire, droit, psychologie...) préparant aux carrières d'administration ou de gestion ;

• le D.E.U.G. mention « Mathématiques appliquées aux Sciences Sociales » (M.A.S.S.)
Il comprend deux parties : les mathématiques appliquées et une dominante choisie (économie, sociologie, géographie...).

Après le D.E.U.G.

- continuer dans la même discipline : licence, Maîtrise... ;
- préparer : une Maîtrise des Sciences et Techniques (M.S.T.) ; une Maîtrise de Sciences de Gestion (M.S.G.) ; une Maîtrise de Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion (M.I.A.G.E.) ;
- s'orienter vers d'autres licences (tourisme, aménagement...).

- faire l'année spéciale d'I.U.T. (1 an) ;
- préparer les concours de la fonction publique ;
- entrer dans la vie active.

Les formations de santé

Etudes de médecine

Ceux qui s'inscrivent en 1^{ère} année en 1984 auront 8 ans d'étude :

- 1^{er} cycle (P.C.E.M.) en 2 ans (P1, P2) avec concours en fin de P1 ;
- 2^e cycle (D.C.E.M.) en 4 ans (D1, D2, D3, D4) ;
- à la suite du D4 les étudiants sont « internes » et préparent leur thèse de Docteur en médecine ou choisissent une spécialisation.

Etudes odontologiques

Sanctionnées par le diplôme d'Etat de Docteur en chirurgie dentaire au bout de 5 ans d'études. La 1^{ère} année est commune avec celle de médecine et se termine par un concours.

Etudes de pharmacie

Sanctionnées par le diplôme d'Etat de Docteur en pharmacie au bout de 5 ans d'études. Le passage de la 1^{ère} à la 2^e année se fait sur concours.

Etudes sportives

Les études universitaires de sciences et techniques des activités physiques et sportives (S.T.A.P.S.) conduisent en 2 ans au D.E.U.G., en 3 ans à la licence (qui permet de passer le C.A.P.E.S.) puis en 4 ans à la Maîtrise.

Les études d'Architecture

Les enseignements se déroulent dans les Unités Pédagogiques d'Architecture (U.P.A.). Il en existe 23. La durée des études est de 4 ans minimum répartis en 3 cycles de 2 ans, sanctionnés pour les deux premiers par un certificat d'études architecturales et le dernier par le diplôme d'architecte (D.P.I.G.). Le passage de la 1^{ère} à la 2^e année se fait sur concours.

Les métiers

La liste qui va suivre n'est pas exhaustive mais essaie de cerner les principaux secteurs d'activité.

ENSEIGNEMENT

L'enseignement préscolaire et élémentaire

Les instituteurs sont formés en trois ans dans des écoles normales primaires. L'admission se fait par la voie d'un concours réservé aux bacheliers âgés de 16 à 25 ans ou 1^{er} janvier du concours.

En 2^e et 3^e année, la formation est assurée à la fois par l'Université et l'Ecole Normale et donne lieu à la délivrance du D.E.U.G. mention enseigne-

ment du premier degré et du diplôme d'instituteur.

Les élèves-instituteurs sont rémunérés pendant leur formation comme fonctionnaires stagiaires et s'engagent à servir l'Etat pendant dix ans, à compter de leur sortie de l'école normale.

L'enseignement dans le second degré : collèges et lycées

Lycées, Lycées d'Enseignement Professionnel, Collèges. Pour devenir Professeur, les candidats doivent se présenter à un concours de recrutement. Les conditions de recrutement varient selon les disciplines et le niveau des concours.

• **Professeur d'enseignement général des collèges (P.E.G.C.)** : être titulaire d'un D.E.U.G. ou un diplôme équivalent + concours + formation

rémunérée de deux ans dans un centre de formation pour la préparation du certificat d'aptitude au professorat d'enseignement général des collèges ;

• **Professeur d'enseignement général dans les Lycées d'Enseignement Professionnel (L.E.P.)** : être titulaire d'un D.E.U.G., D.U.I., B.T.S... + concours + deux ans de formation rémunérée en école normale nationale d'apprentissage (E.N.N.A.) ;

• **Professeur certifié** : être titulaire de la licence + un an de préparation + concours (Certificat d'aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second Degré, C.A.P.E.S. théorique + un an de stage + épreuves pratiques du C.A.P.E.S.) ;

• **Professeur agrégé** : être titulaire d'une Maîtrise (ou du C.A.P.E.S.) + un

an de préparation + concours agrégation + un an de formation ;

L'enseignement supérieur

Dans les universités, ainsi que dans les établissements d'enseignement supérieur, l'enseignement est actuellement assuré par des professeurs, des maîtres assistants et des assistants. Ils sont recrutés par concours.

FORMATIONS

- pour les professeurs : Doctorat d'Etat (ou agrégation de l'enseignement supérieur en droit, sciences économiques, médecine, pharmacie) ;
- pour les maîtres-assistants : Doctorat de 3^e cycle, agrégation de l'enseignement secondaire, etc. ;
- pour les assistants : Maîtrise et inscription en 3^e cycle.

GEOLOGIE - MINERAIS

Les emplois se situent surtout à l'étranger.

Baccalauréats recommandés :
C, D, E, F5, F6

FORMATIONS

- dans les I.U.T. pour préparer un D.U.T. (mesures physiques) ;
- dans les Universités : pour préparer le D.E.U.G. « Sciences » puis licence et Maîtrise (sciences de la terre, géologie appliquée, géomorphologie) ou M.S.T. (géologie pratique, sciences et technologie de l'eau, sciences de la mer...) ou doctorats.

ENERGIE

Besoins en personnel hautement qualifié en physique nucléaire et génie atomique.

Baccalauréats recommandés :
C, E, F5, D

FORMATIONS

- dans les I.U.T. (certains départements nucléaires physiques) ;
- dans les Universités : Maîtrise (physique, chimie, chimie physique) ou M.S.T. (méthodes et techniques physiques de la chimie industrielle). La spécialisation intervient surtout au niveau du 3^e cycle (doctorats).

MECANIQUE

Les créations d'ingénieurs et de techniciens ayant une formation en mécanique ou micro-mécanique augmentent dans tous les secteurs de l'industrie. Avec le développement de l'automatisation les besoins en ingénieurs et techniciens se feront surtout sentir dans les services d'études, de recherche et d'entretien.

Baccalauréats recommandés :
C, E, F1, F10, F5.

Formations

- dans les Instituts Universitaires de Technologie (I.U.T.) pour préparer un D.U.T. : génie mécanique, mesures physiques, maintenance industrielle ;
- dans les Universités : pour préparer un D.E.U.G. « Sciences A » et ensuite une licence et des Maîtrises orientées vers la vie professionnelle (physique, mécanique...). Après une Maîtrise ou une M.S.T. il est possible de préparer un Doctorat qui mène à des emplois de recherche soit en Université, soit en industrie.

CHIMIE - BIOCHIMIE BIOTECHNOLOGIE

La chimie est actuellement un secteur en pleine expansion. Elle s'oriente vers la fabrication de produits très élaborés entrant dans les matériaux nouveaux.

Baccalauréats recommandés :
C, D, D', F6, F7, E, F5

FORMATIONS

- dans les I.U.T. pour préparer un D.U.T. (chimie, génie chimique, biologie appliquée, mesures physiques) ;
- à l'Université pour préparer un D.E.U.G. « Sciences A ou B » puis la licence et Maîtrise (chimie, chimie moléculaire, chimie physique...) ou une M.S.T. (génie biologique, biotechnologie et transformation des matériaux...). Après une Maîtrise ou une M.S.T. il est possible de préparer un Doctorat à l'Université. Il mène à des emplois de recherche en Université ou dans l'industrie.

MATERIAUX POUR L'INDUSTRIE

L industries qui traitent les métaux et alliages, les plastiques, les matériaux composites, les céramiques, le verre.

Baccalauréats recommandés : C, D, E, F1, F3, F5, F6, F10

FORMATIONS

- dans les I.U.T. : départements Mesures physiques, génie mécanique, génie civil ;
- à l'Université : pour préparer un D.E.U.G. « Sciences A » puis licence et Maîtrise (sciences de matériaux, sciences physiques appliquées...) ou M.S.T. (sciences des matériaux, innovation scientifique...).

ELECTRICITE - ELECTRONIQUE

L'électronique se développe plus que l'électricité. Le niveau de qualification exigé ne cesse de monter.

Baccalauréats recommandés :
C, F2, F3, E, D

FORMATIONS

- dans les I.U.T. pour préparer un D.U.T. : génie électrique, mesures physiques, maintenance industrielle ;
- dans les Universités pour préparer un D.E.U.G. « Sciences A » menant à une licence et une Maîtrise (électricité, génie électrique et automatique (E.E.A.), électronique, génie électrique...) ou une M.S.T. (microélectronique et télématique, microélectronique, instrumentation).

CARRIERES DE LA SANTE

Les auxiliaires médicaux.

Baccalauréats recommandés :
D, C et BTn selon la spécialité.

Ces professions comprennent :

- les professions de soins (infirmier, infirmier du secteur psychiatrique, pédiatre, diététicien) ;
- les professions de réadaptation et de rééducation ;
- les emplois de l'appareillage : conception des appareillages pour handicapés.

FORMATIONS

- un concours commun d'entrée dans différentes écoles veut d'être créé. Les candidats à ce concours doivent posséder un baccalauréat ou posséder un examen du niveau ;
- il existe aussi une formation en Institut Universitaire de Technologie (I.U.T.) préparant en 2 ans à un D.U.T. biologie appliquée (options analyses biologiques et biochimiques, et diététiques) ;
- différentes formations spécifiques.

Baccalauréats recommandés :
C, D, éventuellement tout bac

Les chirurgiens-dentistes

Baccalauréats recommandés : C et D

Les diplômés d'Etat de docteur en chirurgie dentaire s'acquièrent en 5 ans dans les U.E.R. d'odontologie.

Les pharmaciens

Pour débouchés aussi bien dans l'industrie que dans la pharmacie d'officine ou les laboratoires.

Baccalauréats recommandés : C et D

Le diplôme d'Etat de docteur en pharmacie se prépare en cinq ans dans les U.E.R. pharmaceutiques.

Les médecins

Baccalauréats recommandés : C et D

Le diplôme d'Etat du Docteur en médecine s'acquiert en huit ans minimum dans les Universités.

PSYCHOLOGIE - SOCIOLOGIE

Baccalauréats recommandés :
A, B, C, D.

FORMATIONS

- exclusivement à l'Université pour préparer un D.E.U.G. psychologie ou sociologie puis une licence et une Maîtrise ou un Doctorat.

tion. Possibilité d'y préparer avec un D.E.U.G. Sciences (neurosciences du comportement) ou un D.E.U.G. M.A.S.S.

CARRIERES SOCIALES

Les besoins sont importants.

Baccalauréats recommandés : tous.

Les animateurs socio-culturels par le département « carrières sociales » des I.U.T. ou les licences et Maîtrises d'« information et communication sociales », « animation culturelle et sociale » [...].

RECHERCHE

La Recherche fondamentale et appliquée est une activité importante.

Baccalauréats recommandés :
A, B, C, D, E.

FORMATIONS

La Recherche fait appel à des spécialistes de disciplines très variées : médecine, biologie, électronique, économie...

Pour les chercheurs, une formation approfondie est nécessaire. Elle demande au moins 6 ou 8 ans d'études après le bac.

Deux filières sont possibles :

- la formation universitaire (plus directement orientée vers la recherche fondamentale) ;
- les grandes écoles.

INFORMATION ET COMMUNICATION

Les carrières sont très nombreuses (journalistes, bibliothécaires, documentalistes, publicité, relations publiques...).

Baccalauréats recommandés : Tous.

FORMATIONS

- dans les I.U.T. pour préparer le D.U.T. « carrières de l'information » ;
- dans les Universités : pour préparer les D.E.U.G. I.E.A., L.C.E. (médias, audiovisuel, livre, diagramme, A.E.S., M.A.S.S. (presse, publicité, relations publiques) ; Histoire, lettres (techniques d'archives, documentation) ;
- puis des licences et Maîtrises ou M.S.T. (communication, information, journalisme).

CARRIÈRES ARTISTIQUES

Baccalauréats recommandés : tous.

Les arts plastiques, graphiques, appliqués

FORMATIONS

- dans les **Universités** : préparant la licence et la Maîtrise d'Arts plastiques après un D.E.U.G. d'Arts Plastiques, licence d'Esthétique à P.I.

La photographie, le cinéma

FORMATIONS

- dans les **U.E.R.** : préparant la licence des techniques audio-visuelles ;
- dans les **Universités** : dispensant des enseignements de cinéma, d'audio-visuel.

La musique, la danse, l'art dramatique

FORMATIONS

- dans les **Universités** : préparant à la licence et Maîtrise d'éducation musicale après un D.E.U.G. Lettres et Arts et celles préparant à la licence d'études théâtrales, d'animation musicale, la Maîtrise de musique

1. Un concours spécial est organisé pour les étudiants d'un D.E.U.G., D.U.T., B.T.S. ou diplôme équivalent. Formation pour durée de 2 ans.

GESTION DES ENTREPRISES ET COMPTABILITÉ

La comptabilité est un moyen au service de la gestion. Les emplois qualifiés vont s'accroître.

La gestion des entreprises.

Baccalauréats recommandés : A1, B, C, D, G,

FORMATIONS

COMMERCE ET DISTRIBUTION

La fonction commerciale a des besoins de recrutement en personnel très qualifié.

Baccalauréats recommandés : A, B, C, D, H, G, F1

FORMATIONS

- dans les **I.U.T.** : pour préparer le D.U.T. « technique de commercialisation » (T.C.) ;
- dans les **Universités** : pour préparer le D.E.U.G. Sciences Économiques ;

puis licence et Maîtrise de Sciences Économiques au M.S.T. (carrière internationale, professions techniques-commerciales de l'instrumentation.) puis diplôme de 3^e cycle (D.E.S.S.) ;

- dans les **I.E.P.** :

BATIMENT - TRAVAUX PUBLICS - ENVIRONNEMENT

Baccalauréats recommandés : C, D, E, F4, F9

FORMATIONS

- Les techniciens et les ingénieurs :
- dans les **I.U.T.** : pour préparer le D.U.T. (génie civil) ;
- dans les **Universités** : pour préparer des licences et Maîtrises (technologie de construction), des M.S.T. (bâtiment, génie civil...), des diplômes de 3^e cycle des Universités ;

Les architectes

Ils doivent être titulaires d'un diplôme d'architecte. La création et le développement de nouvelles structures (ateliers publics d'architecture et d'urbanisme) peut apporter de nouveaux débouchés ;

Les urbanistes.

Ils sont d'origine diverses (architectes, ingénieurs, géographes, paysagistes, agronomes...)

Les spécialistes de l'environnement Ils se recrutent parmi les titulaires d'une licence et Maîtrise « aménagement » ou d'une M.S.T. (aménagement, environnement...)

CARRIÈRES JURIDIQUES ET JUDICIAIRES

Baccalauréats recommandés : A, B, C, D, G,

FORMATIONS

- dans les **I.U.T.** : pour préparer le D.U.T. « C.J.J. » ;
- dans les **Universités** : pour préparer soit le D.E.U.G. mention droit puis licence et Maîtrise (droit privé, public, sciences politiques), puis diplômes de 3^e cycle ; soit la capacité en droit (2 ans sans baccalauréat).

TOURISME

Les besoins augmentent surtout en personnel qualifié.

Baccalauréats recommandés : A, B, C, D, G,

FORMATIONS

- dans les **I.U.T.** : pour préparer le D.U.T. « G.E.A. » « T.C. » ;
- dans les **Universités** : licence et Maîtrise en droit, licence et Maîtrise Supérieures après le D.E.U.G. A.E.S.

I.E.A., histoire ou géographie, les M.S.T. (aménagement régional...).

BANQUES - ASSURANCES

Elles ont besoin de personnel hautement qualifié.

Baccalauréats recommandés : A, B, C, D, G, H

Dans les banques

- dans les **I.U.T.** : pour préparer le D.U.T. « G.E.A. » ;
- dans les **Universités** : pour préparer licence et Maîtrise « Sciences Économiques » et « Informatique » à partir des D.E.U.G. Sciences Économiques, A.E.S., Sciences A. Pour préparer également des M.S.T. (comptables et financiers...), des M.I.A.G.E., des diplômes de 3^e cycle (D.E.S.S.) ;

Dans les assurances

- dans les **I.U.T.** : pour préparer le D.U.T. « Carrières juridiques et judiciaires » (C.J.J.) avec orientation assurance ;
- dans les **Universités** : (droit, sciences économiques, sciences).

FONCTION PUBLIQUE

Elle emploie non seulement des administratifs mais également des techniciens et des ingénieurs. Le niveau de qualification s'élève.

Baccalauréats recommandés : tous

Le recrutement de l'État

- **concours de catégorie B** : le bac ou un équivalent suffit. Sans être une préparation directe, le D.U.T. « G.E.A. » permet de se présenter dans de meilleures conditions ;
- **concours de catégorie A** : un diplôme d'enseignement supérieur est exigé (D.E.U.G., D.U.T., licence, Maîtrise) ;

Les collectivités locales.

Elles recrutent leur personnel sur examen, concours ou titres. Les besoins sont nettement plus importants avec la décentralisation.

STATISTIQUE

Baccalauréats recommandés : C, E, D, B,

FORMATIONS

- dans les **I.U.T.** : pour préparer le D.U.T. « Statistiques, études économiques et techniques quantitatives de gestion » ;
- dans les **Universités** : pour préparer le D.E.U.G. « Sciences A », « Sciences Humaines », « M.A.S.S. » puis licence et Maîtrise (mathématiques, économétrie, économie...) puis diplôme de 3^e cycle ;

AGRICULTURE - SECTEUR PARA-AGRICOLE

L'agriculture recouvre un ensemble de professions et de domaines très divers (sciences agronomiques, industries alimentaires, bois, aménagement rural...).

Baccalauréats recommandés : C, D, D', E

FORMATIONS

- dans les **I.U.T.** : pour préparer un D.U.T. (biologie appliquée) ;
- dans les **Universités** : pour préparer un D.E.U.G. « sciences B » puis licence et Maîtrise (technique de laboratoire de contrôle pour l'industrie et la consommation...) ou M.S.T. (alimentation, biologie appliquée aux industries agro-alimentaires...) ou un D.E.A., D.E.S.S. ;
- dans les **I.U.T.** : pour préparer le D.U.T. (gestion des entreprises et des administrations) (G.E.A.) ;
- dans les **Universités** : pour préparer avec le D.E.U.G. sciences économiques la licence et la Maîtrise de Sciences Économiques, la Maîtrise de Sciences de Gestion, Avec le D.E.U.G. « A.E.S. » la licence et la Maîtrise d'administration économique et sociale. Avec le D.E.U.G. Sciences A, la Maîtrise de méthodes informatiques appliquées à la gestion. Pour préparer des diplômes de 3^e cycle. Pour préparer également une M.S.T. traitant des problèmes de gestion (...).
- dans les **I.E.P.**.

La comptabilité

Baccalauréats recommandés : A1, B, C, E, G2

FORMATIONS

- dans les **I.U.T.** : pour préparer un D.U.T. (G.E.A.) ;
- dans les **Universités** : pour préparer le D.E.U.G. Sciences Économiques ou A.E.S. plus un certificat préparatoire par la M.S.T. comptable et financière. Possibilité de préparer également le Diplôme d'Études Comptables Supérieures (D.E.C.S.).

INFORMATIQUE

Le niveau de qualification tend à s'élever pour l'ensemble des emplois de l'informatique.

Baccalauréats recommandés : C, D, E, H, G2, A1, B

FORMATIONS

- dans les **I.U.T.** : pour préparer le D.U.T. (« Informatique ») ;
- dans les **Universités** : pour préparer le D.E.U.G. Sciences A ou le D.E.U.G. M.A.S.S. puis licence et Maîtrise (Informatique, micro-informatique appliquée aux sciences sociales...) ou une M.S.T. (informatique de commande numérique, informatique appliquée...) ou une M.I.A.G.E., enfin des D.E.S.S., Doctorats, diplômes de docteurs ingé...

Roulez jeunesse !

Scolaires,
Lycéens,
Etudiants
de moins de 26 ans



la FRANCE, l'EUROPE, le MAROC moins cher avec le billet train **B.I.G.E WASTEELS**

75002 PARIS	5 rue de la Banque	261.53.21
75005 PARIS	8 boulevard de l'Hôpital	570.90.36
75006 PARIS	6 rue Monsieur Le Prince	325.58.35
75009 PARIS	3 rue des Mathurins	742.35.29
75012 PARIS	193 à 197 rue de Rercy	
	Galerie Marchande Tours Gamna	347.67.51
75012 PARIS	2 rue Michel Chasles	343.46.10
75012 PARIS	3 rue Abel	345.85.12
75012 PARIS	34 rue Traversière	345.86.86
75016 PARIS	6 chaussée de La Muette	224.07.93

75016 PARIS	58 rue de la Pompe	504.71.54
75017 PARIS	150 avenue de Wagram	227.29.91
75018 PARIS	3 rue Poulet	257.69.56
75020 PARIS	146 boulevard Ménilmontant	358.57.87
78000 VERSAILLES	4 bis, rue de la Paroisse	950.29.30
93190 LIVRY-GARGAN	17 bd de la République	302.66.11
95200 SAINT-DENIS	5 place Victor Hugo	820.58.39
95200 SAINT-DENIS	15 place Victor Hugo	243.84.73
94500 CHAMPIGNY s/Marne	4 rue Voltaire	880.65.74
94500 CHAMPIGNY s/Marne	58 av. Jean Jaurès	706.19.75

(... et de nombreuses autres agences à PARIS, en banlieue et en Province)

VOYAGES
 **WASTEELS**
Lic. A 568

EN VENTE EGALEMENT
DANS TOUS LES BUREAUX DE L'U.N.E.F.

DEVENIR ETUDIANT

Devenir étudiant, ce n'est pas rien. Pour beaucoup c'est un peu une vie nouvelle qui commence, une nouvelle façon de travailler, d'organiser son temps, sa vie. Mais pour devenir étudiant il ne suffit pas d'avoir le bac. Il faut s'inscrire à l'Université, s'y installer. Le moins que l'on puisse dire c'est que l'information dans ce domaine n'est pas toujours suffisante.

Il y a en fait trois étapes à passer : l'inscription administrative ; l'inscription pédagogique ; l'installation (un logement, un emploi, une bourse...).

L'inscription administrative

Il s'agit de l'inscription proprement dite dans une Université et dans une U.E.R. suivant les études que tu veux faire.

TROUVER UNE UNIVERSITE

Li faut d'abord trouver une Université qui dispense l'enseignement que tu désires. A Paris s'ajoute à cela des problèmes concernant le nombre de places disponibles (voir le guide parisien). En province, il n'y a pratiquement aucun problème de place. Si l'Université dans laquelle tu veux t'inscrire (celle de ton département le plus proche) ne dispense pas la formation que tu désires, tu peux soit choisir dans cette Université une formation qui s'y approche, soit t'inscrire dans une autre Université (tu peux disposer des renseignements dans l'Université la plus proche de la tienne).

Une fois l'Université choisie, il te faut remplir ton dossier.

COMMENT REMPLIR TON DOSSIER D'INSCRIPTION ?

Li faut d'abord aller retirer le dossier d'inscription au service des inscriptions de l'Université que tu as choisie. (Sauf pour quelques Universités comme P2 qui demandent une pré-inscription durant le 2^e trimestre 83/84 et les I.U.T. où il faut faire la demande avant). Le dossier doit être retiré dès les résultats du Bac avec la « carte » du Bac pour un grand nombre d'Universités (notamment toutes les Universités parisiennes mais aussi quelques Universités de province). Dès que tu as le dossier, tu es potentiellement inscrit, il te faut, pour confirmer, venir redéposer le dossier rempli.

• Pour déposer le dossier rempli une convocation t'est donnée le jour où tu retires le dossier. Attention : le dossier doit être complet, tu dois fournir toutes les pièces demandées.

Une fois le dossier rempli, déposé et payé, l'Université te remet le carte d'étudiant et la carte du C.R.O.U.S. (sauf pour quelques Universités...).

LE CONTENU DU DOSSIER D'INSCRIPTION

- L**e dossier comprend :
- une fiche d'inscription ;
 - une demande d'inscription à la Sécurité sociale étudiante ;
 - un formulaire d'inscription à une mutuelle (M.N.E.F. ou S.M.E.R.) (voir page 25 pour plus d'explication) ;
 - un formulaire d'inscription au sport ;
 - un formulaire d'inscription à la bibliothèque.

COMMENT ETRE EXONERE DES DROITS D'INSCRIPTION ?

Pour certains étudiants, les 250 F des droits d'inscription peuvent être remboursés. Il faut pour cela prendre immédiatement contact avec les élus « Solidarité Etudiante » de l'U.N.E.F.

Pour les boursiers

Les étudiants boursiers n'ont pas à payer les droits d'inscriptions. Pour en être exonéré il faut s'inscrire en apportant l'avis d'attribution de bourses.

Si tu ne l'as pas, il faudra te faire rembourser au service des bourses durant l'année.

Quand on redouble, le maintien de bourses n'est pas automatique. Les élus Solidarité Etudiante siègent dans les commissions de maintien de bourses qui se réunissent en septembre. Contacte-les.

Où toute façon présente toi à TOUTES les assemblées.

TEMOIGNAGE

200 francs d'inscription, 290 pour la Sécurité sociale, 310 à la M.N.E.F. La gratuité de l'enseignement, une belle idée mais qui reste encore à gagner. Les pots à payer, les bouquins à acheter, que de barrières pour s'inscrire à l'Université. Des sous, toujours des sous pour pouvoir étudier, n'est ce pas cela la sélection sociale ? Bien sûr que oui, alors doit-on se résigner ? Non ! mais comment faire ? La loi prévoit que 10 % d'étudiants ou plus des boursiers doivent être exonérés. Seulement les Universités sont trop avares de leur argent pour appliquer cette loi. L'Université peut être mais pas les étudiants. C'est ainsi qu'à Paris XIII avec leurs élus, leurs délégués d'amphi, leurs responsables d'associations, les étudiants ont décidé d'appliquer cette loi et ont réfléchi aux modalités d'exonération des droits d'inscription dans la souci d'aider ceux qui en avaient le plus besoin. La Commission « Vie de l'Étudiant » animée par les élus « Solidarité Etudiante » décide d'aller jusqu'au bout. Rétablir un peu de justice sociale, les étudiants l'ont gagné dans notre Université. Tous ensemble ils ont eu le souci de faire appliquer la loi et d'établir des modalités d'exonération les plus larges et les plus justes possibles. 10 % des étudiants exonérés à Paris XIII ou plus des boursiers, cela a permis à un nombre d'étudiants très important de pouvoir s'inscrire. Cette mesure gagnée par les étudiants va dans le sens d'une Université ouverte à tout le monde, quelle que soit leur situation sociale. C'est pour permettre à tous les nouveaux bacheliers d'accéder à la formation universitaire que les étudiants se sont bougés. Un bel exemple de solidarité, une grande victoire pour la justice sociale, pour nos élus, en un mot pour tous les étudiants.

L'inscription pédagogique

Dans les Universités où les enseignements sont par Unités de Valeur (U.V.) il faut que tu lasses ton inscription pédagogique. Elle a lieu au Secrétariat de l'U.E.R. (Unité

d'Enseignement et de Recherche) où tu désires suivre les études.

L'inscription pédagogique a lieu avant la rentrée. Les associations U.N.E.F. organisent des réunions d'information et d'accueil pour t'aider à le faire puisqu'il te faudra :

— choisir tes U.V. (ce sont en fait les matières

que tu veux étudier, certaines sont obligatoires, d'autres optionnelles) ;

— choisir la mode de contrôle des connaissances (soit le contrôle continu, soit l'examen terminal). [Pour plus de renseignements voir « les examens ».]

Trouver un logement

Ce n'est pas facile dans beaucoup de villes universitaires. Les cités universitaires n'ont pas suffisamment de chambres, les logements en ville sont chers.

LA CITE UNIVERSITAIRE

Pour obtenir une chambre en cité universitaire, il faut faire une demande au C.R.O.U.S. qui dépend de ton académie, avant la fin mai. Des prolongations vont jusqu'en juillet.

Attention : les cités-U. de Paris-Intramuros sont réservées aux étudiants de deuxième et troisième cycle, mais si tu études à Paris, tu peux avoir une chambre dans le CROUS de Versailles ou de Créteil.

Réclamer un dossier en écrivant au CROUS. Joindre une enveloppe 23 x 32 timbrée à 2,50 F.

Si ton dossier a été déposé tardivement ou si il a été refusé à la première commission d'admission, tu peux être mis sur la liste d'attente.

Pour être admis

Il faut être bénéficiaire du CROUS, et, répondre à différents critères :

- la situation sociale des parents ;
- l'éloignement du domicile (au-dessus de 50 km, l'étudiant devient prioritaire) ;
- pour une réadmission, les résultats universitaires comptent. Il faut justifier d'un succès depuis deux ans ;
- l'âge limite est de 26 ans, 35 ans pour les étudiants étrangers.

L'admission est prononcée par le directeur du CROUS après avis d'une commission où siègent les élus UNEF au CROUS, les élus FRUF (syndicats des résidents) aux conseils de Résidence. Dans ces commissions, nous combattons l'arbitraire, la remise en cause du caractère social du recrutement, nous défilons chaque dossier en tenant compte de la situation sociale de l'étudiant.

Pour te défendre, adresse-toi à la :

Fédération des Résidences

Universitaires de France (FRUF)

S.U.A. D 7, 92160 Antony. Tél. : (61) 33.04, poste 693

CHEZ LES PARTICULIERS.

Il s'agit là des chambres ou d'appartements en location. Trouver ce type de logement demande souvent du temps et de la patience. Il est conseillé de ne pas attendre le dernier moment.

Pour faciliter les recherches, tu peux t'adresser à ton CROUS qui possède normalement un service logement qui reste en principe ouvert pendant l'été.

L'UNEF met à la disposition des étudiants, dans chaque ville universitaire, un service logement local avec un fichier d'offres de chambres, d'appartements, de studios de particuliers loués sans frais d'agence.

Ce service est assuré par des étudiants syndiqués bénévoles. La consultation du fichier est de 10 francs.

QUELS SONT LES DROITS DES LOCATAIRES ?

Une nouvelle loi concernant les droits des locataires a été votée le 10 juin 1982. Elle est plus connue sous le nom de la loi Quillot (du nom du ministre). Les quelques points ci-dessous précisent un peu les choses.

• **Le contrat de location.** Un contrat écrit est obligatoire. Deux types de baux sont possibles : un bail de six ans renouvelable par période de trois ans qui permet au propriétaire du logement, chaque année à une date fixée dans le contrat, de reprendre l'appartement pour l'occuper soi-même ou y mettre quelqu'un de sa famille (ascendant ou descendant). Un bail de trois ans « rigide » dans lequel le propriétaire ne peut exercer ce droit. Le locataire peut dans les deux cas résilier le bail sans raison à chaque fin d'année de contrat ou à tout moment pour raisons familiales, financières, personnelles, professionnelles ou de santé.

Le préavis est de trois mois et a lieu par lettre recommandée avec accusé de réception ou par huissier. Avant de s'engager, il est nécessaire de prendre la précaution de déterminer le secteur local du logement. C'est important pour le prix. 3 secteurs sont définis par la loi.

— Secteur I : logement compris avant le 1^{er} septembre 1949.

— Secteur II : logement HLM.

— Secteur III : logements non réglementés.

Logement ancien avec baux de six ans. Logement neuf (sauf ceux ayant bénéficié d'une aide de l'État).

• **L'assurance :** les locataires n'ont aucune obligation légale de souscrire une assurance tout à elle est stipu-

lée sur le contrat de location qu'il a signé. Il est préférable d'en prendre une. Elle met à l'abri des coups durs : vol, incendie, dégâts des eaux, responsabilité civile.

Cette précaution n'est pas utile si le propriétaire a fait préciser dans le contrat que son assurance s'étendait aux locataires.

• **L'état des lieux :** il doit être établi en présence du locataire par le propriétaire ou son représentant. Il doit comporter les observations du locataire et la signature des deux parties. Un exemplaire doit être remis au locataire. Depuis la loi Quillot, les frais d'huissier sont à partager entre le locataire et le propriétaire.

• **La reprise :** Avant de payer une reprise, il faut exiger du locataire les loches des travaux qu'il déclare avoir effectués car seules les reprises justifiées sont autorisées.

• **La dépôt de garantie des locataires :** Cautiion que demande souvent le propriétaire au locataire qui entre dans un logement. Ce dépôt ne peut pas dépasser le montant de deux mois du loyer principal (charges non comprises). Ce dépôt doit être restitué au locataire dans un délai maximal de 3 mois à compter de son départ.

Le propriétaire ne peut pas conserver la caution à sa guise, ni exiger une remise en état du logement ; cependant, des déductions peuvent être faites si il y a lieu.

Réparations et travaux :

— les réparations nécessaires pour le maintien en bon état du logement sont à la charge du propriétaire (murs, portes, fenêtres, peinture, grosse plomberie...).

— Par contre, l'entretien courant et les petites réparations sont à la charge du locataire.

Expulsions :

Un congé n'est pas une expulsion.

Le locataire qui reçoit congé de son propriétaire par lettre ou par acte d'huissier n'est pas obligé de partir. En effet, nul ne peut être expulsé sans jugement de tribunal.

Pas d'expulsion sans jugement.

Le propriétaire qui a donné congé est tenu de le faire valider par le tribunal d'instance.

Si le juge prononce cette validation, le locataire peut être expulsé.

Même si l'occupant n'a jamais été locataire et a pénétré illégalement dans le logement, il ne peut pas être expulsé sans jugement.

Entre le 1^{er} décembre et le 15 mars de chaque année, aucun jugement d'expulsion ne peut être exécuté par la force publique.

• **Ce que tu dois avoir sur les impôts locaux :** En principe, tout le monde doit payer les impôts locaux qui sont une taxe municipale qui ne prend pas en compte la situation de celui qui paie. Cependant, il est possible de se faire dégrèver en menant une action auprès de la mairie. Pour cela, il faut que tu lasses une lettre de demande de dégrèvement en expliquant la situation d'éloignement à la mairie de ton domicile.

Pour tout problème concernant le logement, tu peux t'adresser à la : CNL (Confédération nationale du logement). Tél. : 857.04.64 ou 702.96.20.

INTERVIEW

Nous avons rencontré Antoine REVERTE, président de la Fédération des Résidences Universitaires de France (F.R.U.F.).

110 000 résidents en Cité U., cela représente une partie importante des étudiants. Qui sont ces résidents ?

Les résidents sont avant tout, comme tu l'as dit, des étudiants. Mais des étudiants qui pour poursuivre leurs études ont besoin de l'aide sociale.

La Cité U. et le Restau U. notamment sont des services qui, chaque année, permettent à des dizaines de milliers de jeunes d'origine modeste de s'inscrire à l'Université.

L'admission en résidence universitaire se fait donc sur critère social et chaque dossier est examiné par une commission à laquelle participent les élus étudiants.

Y a-t-il suffisamment de places en Cité U. ?

Non ! Le nombre des chambres en Cité U. est nettement insuffisant. Dans certaines villes à la rentrée, de nombreux étudiants se trouvent dans des situations inacceptables.

A Toulouse, l'année dernière, certains avaient dû passer plusieurs nuits dans la gare SNCF avant de trouver un logement. En Région Parisienne, une demande sur 10 seulement est satisfaite.

C'est pourquoi, les nouveaux bacheliers qui souhaitent obtenir une chambre en Cité U., doivent retirer leur dossier auprès du CROUS et le remettre rapidement sans attendre le mois de septembre.

Disposer d'une chambre en Cité U. donne des avantages. Mais il n'en reste pas moins que les problèmes sont nombreux. Qu'en est-il ?

La Cité U. doit jouer un rôle social et culturel ; elle est un facteur important dans la démocratisation de l'accès à l'Université.

Néanmoins, les difficultés qu'engendre la vie en résidence universitaire constituent effectivement de réels obstacles dans les études.

C'est tout d'abord le problème de l'isolement que l'on connaît dès les premiers jours ; c'est aussi le cadre de vie bien souvent dégradé, l'uniformité des couloirs et des bâtiments ; ce sont également parfois des atteintes aux droits individuels et collectifs les plus élémentaires, comme l'interdiction de recevoir des visites, de modifier la disposition du mobilier, de constituer une association etc... Enfin, les résidents sont dans la tranche de la population qui dispose de très peu de moyens pour vivre et leur pouvoir d'achat est toujours le plus touché par la hausse des différents tarifs, en particulier celle du ticket de Restau U. qui est de 25 % cette année.

La FRUF est la seule organisation des résidents. Pouvons-nous dire ce qu'elle fait, les questions sur lesquelles elle intervient ?

La FRUF est la coordination nationale des associations de résidents. Les Associations FRUF interviennent sur toutes les questions concernant la vie en cité U.

Chacun s'inscrit à l'association pour des raisons différentes : participer à une activité culturelle, un club, ou à la rédaction du journal des résidents, intervenir sur les hausses de tarifs, les atteintes aux libertés, l'insuffisance de l'entretien, ou encore pour prendre des responsabilités, être délégué au Conseil de Résidence etc...

Des motivations diverses pour un même objectif : Vivre la Cité U autrement que comme un dortoir et gagner, ensemble, de meilleures conditions de vie et d'études.

Les Cités U. sont gérées par un « Conseil de Résidence ». Qu'est-ce que ce Conseil, quel pouvoir a-t-il, quelle place y occupent les résidents ?

Ce Conseil, composé paritairement d'élus étudiants et de membres de l'Administration a encore un rôle limité.

Présidé par le Directeur de la résidence, celui-ci se contente souvent de le réunir une fois tous les ans pour répartir les crédits culturels.

Néanmoins, c'est une structure qui doit prendre plus de place dans la vie de la résidence. Les étudiants doivent demander qu'il se réunisse plus régulièrement et que des compte-rendus soient distribués dans les chambres.

Pour l'année 1983-1984, les listes présentées par les associations FRUF aux élections ont obtenu plus de 65 % des sièges. C'est déjà un atout important pour gagner que soient élargies les compétences du Conseil de Résidence.

C'est ainsi que nous avons des situations fort différentes d'une cité à une autre. A Ponsan (Toulouse) le Conseil de Résidence a obtenu la possibilité d'examiner le budget de la Cité. A Mulhouse, Nice, Marseille, Orsay, on obtient l'achat de machines à laver. A Antony on fait rétablir une chaîne de Restau U., qui avait été supprimée. A Perpignan, on gagne la création d'une nouvelle chaîne au Restau U. Ailleurs, ce sont des vidéo-clubs, des bibliothèques que l'on met en place ou bien des foyers, des cafétérias que l'on gère grâce aux structures de l'association.

Le Conseil de Résidence et l'association sont complémentaires. Renforcer celle-ci, c'est donner les moyens aux élus de remporter plus d'acquis, c'est faire du Conseil de Résidence, un conseil décisionnel de fait.

Que va faire la FRUF dans les mois qui viennent ?

Cette année encore, la rentrée ne va pas être facile pour les résidents.

Dès l'ouverture de la résidence, l'association des résidents est nécessaire. Pour organiser les activités culturelles, pour informer les nouveaux des divers services de la Cité U. et des clubs auxquels ils peuvent participer etc...

D'autre part, l'intervention des associations doit être importante dans les prochains mois, pour préserver le pouvoir d'achat des résidents.

Dans ce cadre là, nous demandons l'instauration dès le mois de septembre d'un système de tarifs réduits au Restau U., et le blocage des loyers que nous avons déjà obtenu dans certains CROUS et qu'il faut gagner partout.

Pour terminer, je dirai que la FRUF compte prendre toute sa place en tant que force de propositions dans le débat sur la réforme de l'aide sociale et là encore, la prise en compte de l'avis des résidents dépend beaucoup de l'intervention avec leurs associations FRUF dans chaque Cité U.

Trouver un emploi

Pour beaucoup, se salarier est une nécessité. Faire des études supérieures cela coûte cher et les bourses sont trop peu nombreuses. Mais être salarié pose des difficultés pour poursuivre normalement des études.

Les Universités ne sont pas adaptées aux conditions d'étude des salariés (les T.D. du soir disparaissent, il y a peu de photocopies).

Il est nécessaire que l'Université prenne réellement en compte le salarié étudiant pour faire en sorte que les salariés réussissent mieux leurs études. Dans le même temps, l'aide sociale directe et indirecte doit être largement développée.

TEMOIGNAGE

«E

tudiant en alle-
mand à Lille j'ai été contraint de me salarier
pour pouvoir poursuivre mes études. J'ai eu
la chance d'avoir un poste de surveillant
d'externat, que j'exerce à mi-temps. Je dis
la chance, car en effet ce boulot s'il est loin
d'être passionnant possède néanmoins quel-
ques avantages : le temps de travail tout
d'abord (14 heures par semaine et 28 heures
pour un plein temps, plus toutes les vacan-
ces scolaires : Noël, Pâques, juillet-août,
etc...). Le salaire est également intéressant :
4 600 F/mois pour un plein temps (indice :
254 de la Fonction Publique). En outre on est
payé pendant les vacances, ce qui est bien
agréable !

Cela c'était le côté matériel, je disais que
le boulot était loin d'être intéressant : en effet
on demande souvent aux « pions » d'avoir un
idéel répressif dans les collèges, à quoi
s'ajoute du travail administratif pas toujours
passionnant, et il m'est déjà arrivé de me
demander en quoi le fait que je sois étudiant
pouvait être utile pour le boulot que je faisais !
J'exagère car il arrive que les élèves fassent
appel à nous pour les aider dans telle ou telle
matière.

Le salariat permet une ouverture sur l'exté-
rieur et quand on envisage comme moi d'être
enseignant, cela permet de cerner un peu
mieux la réalité d'une école, vue de l'autre
côté. Malheureusement, les pions sont écar-
tés de tout ce qui est pédagogique, et les con-
tacts avec les profs sont limités.

Le problème majeur tient en fait à la diffi-
culté de concilier salariat et études : les
14 heures de service pouvant être effectuées
en trois fois : j'ai déjà eu pour ma part des
emplois du temps du type : 10 h 40 -
14 h 50, ce qui, ajouté à des déplacements
d'une demi-heure ou plus, ne permet plus
d'aller en cours, avec seulement 4 heures de
boulot effectuées ! C'est ce genre de difficul-
tés qui m'ont amené à choisir le régime sala-
rié pour les examens (sans contrôle continu),
avec seulement 14 heures de service hebdo-
madaire ».

Philippe

ETRE PION

Tout candidat doit obliga-
toirement posséder le bac. Les dossiers pour une
demande de poste de pion peuvent être reli-
rés au rectorat.

Le dossier peut être retiré à partir du 1^{er} mai
et doit être déposé avant le 31 mai au recto-
rat, en principe.

• Tu aura besoin des papiers suivants :

- une fiche d'état-civil que tu pourras te pro-
curer à la mairie,
- une photocopie de l'imprimé n° 1533 M
établi pour le paiement de l'impôt sur le revenu,
ou à défaut, de l'imprimé n° 1534 M de non
imposition, au encart le montant des revenus
du conjoint pour le cas des étudiants mariés,
- une photo d'identité.

• Nous te conseillons, pour mettre le plus de chances de ton côté :

SALAIRE.

L'employeur doit respecter le SMIC, les minima et
classifications fixés par conventions collectives, l'éga-
lité des salaires entre hommes et femmes.

Le versement du salaire doit être régulier. Un retard
de paiement est une infraction qui peut être punie.

Tout salaire est assujéti à l'impôt sur le revenu à
partir d'un certain seuil. Les déclarations se font pour
une année entière vers le mois de février.

En deçà d'un certain revenu mensuel, tu as droit à
une allocation logement. Renseigne-toi à la mairie de
la résidence.

LICENCIEMENT.

Un employeur ne peut licencier un salarié sans motif
réel et sérieux et sans respecter les modalités prévues.

La première chose à faire est de prévenir le syndi-
cat de l'entreprise ou les délégués pour la re-revenir
l'employeur sur son projet.

L'employeur doit notifier le licenciement par lettre
recommandée avec accusé de réception. Le préavis
commence dès réception de la lettre. Le salarié peut
demander à son employeur la cause de son licen-
ciement.

CONGES.

Tout travailleur du secteur privé a droit à 2 jours
ouvrables de congés par mois de travail effectué entre
le 1^{er} juin et le 31 mai. Pour une année de travail, il
y a 5 semaines de congés payés. Si une maladie inter-
rompt les vacances, le salarié doit reprendre à la date
prévue et demander un reliquat de vacances.

Congés de naissance : 3 jours ouvrables dans les
15 jours qui entourent la naissance, pour le père.

Congés de maternité : il est interdit de licencier une
salariée lorsqu'elle est en état de grossesse, puis pen-
dant les 12 semaines suivant l'accouchement sauf si
une faute grave a été commise.

De toute façon, en aucun cas, le licenciement ne
peut être notifié ni prendre effet pendant les
4 semaines avant la date présumée de l'accouchement
ni pendant les 8 semaines.

POUR MIEUX CONNAITRE TES DROITS ET LES DEFENDRE.

N'hésite pas à t'adresser à la CGT dans ta ville uni-
versitaire.

• LES PROPOSITIONS DE L'UNEF

Pès de 60 % des étu-
diants sont salariés soit à plein temps. Soit à
mi-temps.

Issus souvent de classes sociales défavori-
sées, c'est pour eux le seul moyen de poursui-
vre des études. Ce sont les étudiants qui ont
le plus de difficultés et se sont les premiers à
les abandonner (80 % des abandons des pre-
mières années sont des salariés).

Chez beaucoup d'étudiants encore, étudier
n'est pas considéré comme un droit. Les étu-
des sont ressenties comme une parenthèse dans
leur vie. Quant aux étudiants salariés, ils en
viennent à se considérer comme salariés à part
entière, se débrouillant tant bien que mal pour
étudier.

D'autre part, leur travail n'a que peu de rap-
port avec leurs études et quand c'est le cas,
l'expérience professionnelle qu'ils acquièrent
n'est pas intégrée dans la validation de leurs
études.

A l'UNEF, nous estimons que les étudiants ne
sont pas une charge pour la Nation mais au
contraire, futur cadre (au sens large) en forma-
tion, ils sont un investissement pour le pays. A
ce titre, ils ont le droit et le devoir d'être exi-
geants pour leur formation et leurs conditions
d'étude. C'est pourquoi nous disons aux étu-
diants salariés qu'ils ne doivent pas se résigner,
qu'ils doivent se sentir étudiants à part entière,
qu'ils ont toute leur place à l'UNEF car per-
sonne mieux qu'eux ne pourra décider et agir
pour en finir avec :

• les T.D. du soir disparaissant d'une année sur l'autre.

- la quasi inexistence des papiers de cours,
- les modalités de contrôle continu inadéquates,
- le manque d'aide pour être au courant des
programmes lors des examens terminaux.

Pour que l'Université s'adapte beaucoup plus
aux besoins des étudiants salariés afin de leur
donner les moyens de poursuivre leurs études
et de les réussir.

Les élus UNEF proposent :

- l'organisation d'une enquête dans les UER
pour mieux connaître la situation des étudiants
salariés et leurs besoins,

- la création de T.D. du soir et le samedi,
- l'ouverture le soir du secrétariat au moins une
fois par semaine et une fois par mois le samedi
matin,
- la prise en charge par l'U.E.R. du tirage des
papiers de cours,
- la sortie de plus de documents de T.D.
- l'ouverture le soir du secrétariat au moins une
fois par semaine et une fois par mois le samedi
matin,
- un prêt particulier des livres,
- la bibliothèque ouverte le soir au moins 2 fois
par semaine et le samedi toute la journée,
- des annales d'examens (cf. les
coop. UNEF),
- pour les examens terminaux, la possibilité
tout au long de l'année de recevoir des docu-
ments, des papiers, de faire des dossiers, des
exercices, des dissertations, corrigés ensuite par
des enseignants qui les suivent toute l'année.

La prise en compte du salariat dans l'éva-
luation des connaissances lorsque la type de
salariat le permet.

L'expérience a eu lieu à Paris (Histoire) et
Poitiers (Lettres) et dure avec succès.

Mais cela, les élus de l'UNEF ne pourront pas
le gagner si les premiers intéressés eux-mêmes
ne s'y mettent pas. Là aussi, l'association UNEF
est l'outil qu'il faut.

ALLEZ VOIR LES LIONS SANS PUISER DANS VOS RESERVES.



Dorle Dore Bernbach

L'Afrique, la brousse, les lions... rêve impossible? Pas du tout. Si vous avez entre 12 et 29 ans, UTA vous offre selon les périodes de l'année et pour un séjour de 14 à 60 jours une réduction d'environ 60% sur ses vols réguliers, en classe économique, vers la plupart de ses destinations en Afrique.*

De plus, les parents des plus jeunes peuvent être rassurés. Leurs enfants voyageront en toute sécurité grâce au personnel UTA. Si vous êtes comme un lion en cage à l'idée de découvrir l'Afrique, les quelques heures de vol sauront vous faire patienter très agréablement.

Sièges confortables, très bonne musique, repas savoureux, le rêve encore une fois!

Les voyages forment la jeunesse, UTA y a pensé pour vous.

(*) Pour les conditions d'application de ces tarifs et des autres possibilités, renseignez-vous auprès de UTA ou de votre agence de voyages.

 **UTA**

NOS PASSAGERS SONT NOS HOTES.

Trouver une bourse

Tous les étudiants français ou étrangers (dont les parents vivent en France depuis 2 ans) peuvent en faire la demande.

LA DEMANDE

Elle se fait avant le 1^{er} mai au service administratif de la fac. Tu peux retirer le dossier à l'administration de l'université ou au rectorat. L'attribution conditionnelle d'une bourse est notifiée par courrier courant juillet, elle est confirmée courant septembre.

Pour le renouvellement d'une bourse, tu dois obligatoirement refaire une demande chaque année.

Pour le maintien d'une bourse en cas de redoublement, il faut faire une demande spécifique. Dans ce cas, il te faut remplir le dossier de demande de maintien de bourse et demander un rendez-vous avec une assistante sociale du CROUS sur ta fac (pour savoir où la contacter, téléphone au CROUS). Tu pourras lui exposer tes difficultés financières. Contacte aussi les élus UNEF qui siègent dans les commissions de maintien de bourses.

LES CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Les bourses de 1^{er} et 2^e cycle sont accordées en fonction des critères sociaux. La bourse a pour but d'aider la famille de l'étudiant à assurer les frais d'études lorsque ses ressources ne lui permettent pas de le faire.

• BOURSES SPECIALES

LES BOURSES A TAUX REDUIT ce sont des bourses partielles qui peuvent être attribuées à ceux dont les ressources dépassent de moins de 15 % le taux de plafond. Il y a trois paliers selon que le taux de dépassement est de 5, 10 ou 15 %. Les formalités sont les mêmes pour les autres bourses.

LES BOURSES DE 3^e CYCLE. Elles sont attribuées en fonction de critères universitaires et de recherche pour des DEA.

ALLOCATION D'ETUDE : Réversée aux étudiants préparant un DEA, elle est attribuée en

fonction des résultats universitaires, des études effectuées, sur proposition des présidents d'Université. Le dossier de demande est à rendre avant le 1^{er} octobre de chaque année au rectorat ou au service de la fac.

BOURSES D'AGREGATION : Attribuées

aux étudiants qui s'engagent à se présenter au concours, elles sont renouvelables en cas d'échec, sur avis favorable du président du jury. Il faut toutefois que le candidat se soit au moins présenté aux examens. Dépôt des dossiers au service de la fac avant le 1^{er} octobre.

ALLOCATION DE RECHERCHE DE LA DGRST : Depuis 1976, les allocations de la DGRST (Direction Générale de la Recherche Scientifique et Technique) ont remplacé les allocations de 3^e cycle allouées par le ministre des Universités.

CONDITIONS D'ATTRIBUTION - Les critères de ressources ne sont pas pris en compte, il faut :

- commencer sa thèse dans l'année qui suit l'obtention du DEA,
- avoir effectué son service national,
- être âgé de moins de 25 ans (dérogation jusqu'à 30 ans),
- demander le dossier au service responsable du 3^e cycle sur ta fac.

Adresse utile : DGRST - 35, rue St-Dominique, 75007 Paris. Tél. : 556.32.50.

MONTANT ET BAREME

Les bourses sont attribuées selon 9 échelons qui dépendent du montant des ressources et du nombre de points à charge additionnés qui correspondent à des critères sociaux définis.

TABEAU DES POINTS DE CHARGE

Famille avec un enfant à charge (l'enfant à charge est évidemment l'étudiant candidat boursier)	9	Enfant atteint d'une incapacité permanente non pris en charge à 100 % dans un internat	2
Candidat boursier pupille de la nation ou bénéficiaire d'une protection particulière	1	Ascendant à charge ou foyer, atteint d'une infirmité grave ou d'une affection de longue durée reconnue par la caisse d'assurance maladie	1
Candidat boursier dont le domicile habituel est éloigné de plus de 30 km de la ville universitaire	2	Candidat boursier souffrant d'un handicap physique nécessitant l'aide d'une tierce personne	1
Père ou mère élevant seul un ou plusieurs enfants	2	Etudiants provenant des départements d'OM qui doivent pourvoir leurs études en métropole	1
Père, mère ou conjoint en longue maladie ou en congé de longue durée ou atteint d'une invalidité d'au moins 80 %	1	Père et mère tous deux salariés	1
Pour chaque enfant à charge à partir du deuxième	1	Candidat marié dont les ressources du conjoint sont prises en compte	1
Pour chaque enfant étudiant dans l'enseignement supérieur, y compris le candidat boursier, dans le cas des familles ayant au moins deux enfants étudiants dans l'enseignement supérieur	2	Pour chaque enfant à charge du candidat	1

Il faut ensuite prendre les revenus imposables des parents (arrondés à la centaine de francs inférieure) de l'année 1982 et se reporter au 2^e tableau, dans la colonne des points de charge que tu as calculé.

TABLEAU BAREME

Tot. des points de charge	9	10	11	12	13	14	15	16	17
Plafond des ressources au-dessous duquel une bourse pourra être accordée	50 800	56 300	62 100	67 700	73 400	79 100	84 800	90 300	96 100
Total des points de charge	18	19	20	21	22	23	24	25	26
Plafond des ressources au-dessous duquel une bourse pourra être accordée	101 700	107 400	113 100	118 800	124 300	130 100	135 700	141 400	147 000

EXEMPLE

Pour une famille, ayant 4 enfants à charge dont 2 étudiants dans l'enseignement supérieur et dont les deux parents travaillent comme salariés, si le revenu perçu en 1982 s'est élevé à 57 600 F, le calcul s'opérera de la façon suivante :

RESSOURCES		CHARGES	
Revenu de la famille	57 600	Famille avec un enfant à charge	9
Déduction des frais professionnels (10 %)	5 760	3 enfants à charge à partir du 2 ^e	3
	51 840		
Déduction de 20 %	10 368	2 ^e enfant à charge étudiant dans l'enseignement supérieur	2
	41 472		
Arrondie à	41 400	Père ou mère tous deux salariés	1
			15

Le barème indiquant que, pour 15 points de charge, une bourse est attribuée à toute famille ayant un revenu inférieur ou égal à 84 800 F.

INTERVIEW

Prés de 120 000 étudiants, sont boursiers, est-ce que cela constitue une aide importante pour les étudiants concernés ?

Eric CADORE : Oui, les bourses sont effectivement une aide importante. Pourtant, il faut de suite nuancer les choses. En effet, il existe comme tout le monde le sait, plusieurs échelons. Tout le monde ne touche pas la même somme en fonction des revenus.

Dans tous les cas, pour nombre d'étudiants les bourses sont une condition sine qua non, pour faire des études, notamment ceux du 9^e échelon.

Certains sont même obligés d'abandonner lors d'un redoublement parce qu'ils perdent leurs bourses (raisons scolaires en général). Leur budget sans les bourses ne leur permet plus de prendre en charge leur vie d'étudiant. Pour eux, il n'y a plus qu'une solution, soit abandonner les études, soit se salarier tout en étudiant.

Et là, les difficultés commencent.

Etudier et travailler en même temps, ce n'est franchement pas évident. Pourtant on assiste à un développement considérable du salariat étudiant, soit durant l'année universitaire, soit durant les vacances d'été.

Alors, beaucoup d'étudiants n'étant pas boursiers, sont obligés de se salarier. Ne faudrait-il pas augmenter le nombre de boursiers ? Est-ce que cela serait suffisant ?

C'est en effet une revendication prioritaire de l'UNEF. Augmenter le nombre de boursiers, c'est permettre à plus de jeunes de faire des études et de les réussir.

En même temps, cela ne suffirait pas. Il faut aussi augmenter le taux des bourses pour qu'elles permettent réellement de prendre en charge tous les aspects de la vie d'étudiant : logement, nourriture, loisirs, sports, achats de bouquins, de fournitures.

Le problème est en fait celui d'augmenter l'aide directe en général, c'est-à-dire l'aide « sous conditions de ressources », pour permettre à tous ceux qui en ont besoin de faire des études et de les réussir sans être obligé de se salarier.

C'est non seulement une question de justice sociale, mais aussi la garantie d'un investissement éducatif pour le pays, à la hauteur des

besoins, et la garantie de mettre un terme à ce gâchis que représentent les milliers d'étudiants qui abandonnent ou qui prolongent considérablement leurs études.

Quelles propositions fait l'UNEF en ce qui concerne l'aide directe ?

L'aide directe est insuffisante, malgré les nettes améliorations des deux dernières années. L'UNEF fait des propositions pour l'améliorer afin qu'elle réponde aux besoins :

- mensualisation des bourses. Il est scandaleux que pour les bourses le premier versement ne soit effectué que vers décembre et même parfois janvier, alors qu'on a besoin de notre argent dès l'inscription, dès la rentrée de septembre qui coûte très chère.
- l'augmentation en taux et en nombre des bourses d'au moins 20 %.
- la gestion des bourses par les CROUS, pour que l'aide sociale en général, soit gérée par les œuvres qui ont été créées pour cela.

Comment les étudiants peuvent-ils intervenir pour faire avancer les choses ?

Pour les étudiants les plus défavorisés, gagner la possibilité d'étudier avec les mêmes chances pour tous, c'est obtenir l'augmentation des bourses, du nombre de boursiers, la mensualisation, la carte d'abonnement au RU.

Pour cela, il n'y a pas de secret, ce n'est qu'ensemble que nous le gagnerons en nous associant, il n'y a pas de cadeaux à attendre.

En créant une commission boursiers au sein de l'association, nous pouvons intervenir chaque fois qu'il est nécessaire pour :

- gagner un maintien des bourses,
- gagner des moyens supplémentaires.

L'association c'est pour nous le moyen d'intervenir de façon permanente et d'être efficace. Dans l'association nous pouvons décider, agir, participer.

Par exemple, intervenir dans notre CROUS à la nomination recteur ou admission en Cité-U.

D'autre part, tous les deux ans, on élit nos délégués au conseil d'administration du CROUS. Nous allons le faire cette année. Les candidats de l'UNEF sont ceux qui dans les associations s'occupent des questions de l'aide sociale. Les décisions, les actions, tout ce qui est fait dans les associations trouve donc un écho important au CROUS.

Alors, ensemble nous pouvons gagner. Mais pour cela il faut que chacun participe. Voter nombreux, c'est donner plus de force à nos élus face à l'administration.

Quand on est boursier, voter lors des élections au CROUS c'est agir pour gagner de meilleures conditions de vie. C'est vraiment important.

LA RENTREE

Après avoir réglé les questions de l'inscription, te voilà prêt à affronter la rentrée. Elle se passe différemment selon les Universités, mais on ne peut pas dire que ce soit toujours la joie.

La rentrée : c'est une période décisive pour beaucoup. Des conditions dans lesquelles elle s'effectue dépend en grande partie toute l'année universitaire. Alors vraiment, si nous avons un conseil à te donner c'est de la préparer, de bien la préparer.

Cela ne s'adresse d'ailleurs pas qu'aux nouveaux étudiants, même si on a déjà plus d'expérience lorsqu'on est en 2^e, 3^e ou 4^e année.

Prendre contact avec la fac

Cela fait toujours quelque chose d'« attaquer » une année universitaire, surtout quand il s'agit de la première. Tu as déjà pris contact avec le secrétariat d'U.E.R. si tu as fait ton inscription pédagogique. Là, tu vas prendre contact avec tes enseignants, découvrir plus précisément ce que tu vas étudier, comment ça va se passer.

L'AMPHI D'ACCUEIL

Toutes les universités n'organisent pas la rentrée de la même façon, cela dit, pour l'essentiel tout commence par un amphithéâtre qui rassemble les étudiants de l'année, les enseignants et où sont expliqués les différents problèmes, le contenu de la formation, les examens, les T.D., l'emploi du temps... Souvent ils sont organisés avant les inscriptions pédagogiques.

C'est mal : dans trop d'U.E.R., cela se fait sans la présence des étudiants des années supérieures et beaucoup de questions ne sont pas abordées... dommage !

C'est mal : dans trop d'U.E.R., ces amphithéâtres d'accueil se déroulent 15 jours, 1 mois même avant le début des cours mettant ainsi un grand nombre d'étudiants dans l'impossibilité d'y assister.

Enfin, ces amphithéâtres durent 1 h 30 à 2 heures et on est loin de pouvoir aborder tous les problèmes comme il le faudrait.

C'est pour remédier un peu à ces inconvénients que les élus « Solidarité Etudiante » de l'UNEF organisent des réunions d'accueil et d'information.

LA RENTREE PROPREMENT DITE

C'est le début des cours. Sans plus d'information, de discussion, on commence l'année, les cours défilent et on essaie tant bien que mal de s'y retrouver.

Entre deux cours, on essaie de trouver le res-

taur, U. et on essaie d'y manger après 1/2 heure à 1 heure d'attente.

Les amphithéâtres sont surchargés. Dans beaucoup d'U.E.R., on est obligé de s'asseoir sur les escaliers. C'est la période où les cours n'ont pas lieu...

Pour la plupart des enseignements on ne voit pas trop où cela mène. Souvent, on se retrouve dans des amphithéâtres de 200 à 1 000 étudiants sans connaître personne. S'en sortir seul ce n'est vraiment pas évident. Alors si tu veux un conseil : participe aux réunions d'information qu'organisent les élus « Solidarité Etudiante », adhère à l'association de ton U.E.R. (cela te permet de connaître d'autres étudiants de ton amphithéâtre et de recevoir régulièrement une série d'informations utiles par courrier).

LES TRAVAUX DIRIGES

Ces sont des séances de travail qui se déroulent (normalement) par petits groupes (20 à 25 étudiants) qui ont pour but, non pas d'aborder d'autres enseignements, mais d'approfondir ce qui se fait lors des cours magistraux, pour les matières les plus importantes.

Les T.D. commencent en règle générale 3 semaines à 1 mois après le début des cours.

Souvent les premiers T.D. suscitent une grande surprise : surtout lorsqu'on se retrouve à 50 ou 60 dans une salle de 25 où tout-travail approfondi devient impossible.

CONSTITUER SON EMPLOI DU TEMPS

Pour constituer son emploi du temps il faut avoir choisi ses matières optionnelles, ses T.D. (ses T.P. lorsqu'il y en a). Le

jeu consiste à tout faire rentrer sans que des cours chevauchent sur des T.D. (et réciproquement). Attention à quelques problèmes : le chevauchement de matières optionnelles et de matières obligatoires ; bien choisir ses groupes de T.D. en fonction des matières optionnelles ; si tu es salarié attention surtout aux matières optionnelles (pour les T.D. tu peux en être dispensé).

Ce tableau de la rentrée n'est pas fait pour te décourager. Au contraire. Malgré toutes ces difficultés, il faut l'accrocher : **les deux premiers mois sont déterminants.**

Cela dit, rien ne nous oblige à subir ces conditions là. La fac est faite pour les étudiants. A nous d'organiser notre vie comme nous l'entendons.

Souvent, lors de la rentrée, les associations UNEF organisent des initiatives pour obtenir le dédoublement d'un amphithéâtre surchargé ; la création de nouveaux groupes de T.D. Lorsque c'est le cas participe à ces initiatives, décide les avec les étudiants autour de toi : c'est ton année universitaire qui est en jeu.

ETUDIER ENSEMBLE

En fait, s'il y a une chose déterminante dès le premier jour de l'année, c'est bien de prendre la décision de ne pas essayer de s'en sortir tout seul. Cette attitude est la garantie de l'échec et de l'abandon. Seul, il y a trop de difficultés, on passe à côté de trop de choses. Ensemble on règle les problèmes, on résout les difficultés, on gagne du temps et on ne laisse rien passer.

C'est vrai pour tous les domaines de notre vie à l'Université.

C'est d'ailleurs pour cela qu'il existe les associations UNEF des étudiants de l'U.E.R. : c'est à cela qu'elles servent : étudier ensemble et réussir. Alors n'hésite pas, sur les chaînes d'inscription ou au moment des rentrées demande ton adhésion à l'association.

Cela te sera utile.

La rentrée est une étape importante. Cette année, l'U.N.E.F. fait une proposition peu commune. Nous avons rencontré Remy MENETRIER secrétaire général de l'U.N.E.F.

Les conditions de la rentrée vont-elles changer ?

Remy MENETRIER : La rentrée est certainement une des périodes les plus dures à passer pour les étudiants tant pour les nouveaux bacheliers. Aux difficultés financières, à l'appréhension envers l'inconnu, l'éloignement des siens, s'ajoutent des conditions d'accueil bien souvent déplorables.

A Paris, la volonté de certaines Universités de limiter le nombre d'inscrits, l'insuffisance des inscriptions, conduit des milliers d'étudiants à faire la queue dès le matin le jour suivant les résultats de l'écrit du Baccalauréat. A Lyon l'an dernier, des centaines d'étudiants de langues premières années, ont fait la queue dans un aéroport pendant 4 ou 5 heures pour choisir leurs U.V., comment s'étonner que plusieurs aient renoncé dans ces circonstances ?

En anthropologie à Paris VI, le dépôt du dossier se faisait dans une boîte (II). Un répondant téléphonique automatique distillant à longueur de journées des fausses dates pour le retrait des cartes d'étudiants.

Malheureusement, d'autres exemples existent qui montrent que des Universités portent une part importante de responsabilité dans la mauvaise organisation de l'accueil et qui conduisent ainsi des dizaines de milliers d'étudiants à faire des erreurs d'orientation, de choix d'U.V., d'emploi du temps. Certains découvrent l'existence de la bibliothèque d'U.E.R. ou des laboratoires de langues plusieurs mois après la rentrée. Ce sont autant d'obstacles qui s'accroissent dès les premiers jours et qui rendent la poursuite des études d'autant plus difficile.

Les étudiants peuvent-ils intervenir pour les modifier ?

Certainement, déjà l'an dernier, les étudiants avec leurs élus, avec l'U.N.E.F. ont fait changer des choses : c'est par exemple, la semaine d'accueil organisée sur la Fac de Sciences de Lyon, l'accueil des étudiants par les élus étudiants comme à Rennes etc. Tout ceci a conduit la réforme des premiers cycles à accorder une importance toute particulière à l'accueil.

Pour l'U.N.E.F. que faut-il changer en priorité ?

Beaucoup de choses comme tu pourras t'en rendre compte. Mais à notre avis, il faut que l'accueil s'organise en fonction des besoins des

étudiants. C'est à dire que nous sommes convaincus qu'il faut que l'accueil soit organisé en fonction des besoins des étudiants. C'est à dire que nous sommes convaincus que l'accueil doit être organisé en fonction des besoins des étudiants. C'est à dire que nous sommes convaincus que l'accueil doit être organisé en fonction des besoins des étudiants.

L'U.N.E.F. fait la proposition d'une semaine très particulière. De quoi s'agit-il exactement ?

Nous proposons que la 1^{ère} semaine soit réservée à l'accueil et aux premiers cours.

Lors du notre dernier Congrès, nous avons proposé une charte de l'accueil qui regroupait l'ensemble de nos propositions en ce domaine : notamment, une véritable information sur le campus universitaire, l'orientation des entrées des étudiants avec des professionnels, des anciens étudiants sur les débouchés, des visites d'entreprises, d'administration, de centres de santé, une véritable présence sur les Facs, des CROUS, de la MNEF, de la médecine préventive, des visites de bibliothèques, des secrétariats d'U.E.R., des CIO, du CROUS, l'acquisition de méthodes de travail indispensables pour la suite des études (fiches de lecture, recherche bibliographique...), l'élection des délégués de FD.

Bref, une semaine bien remplie, qui permettrait aux étudiants de 1^{ère} année, mais aussi à ceux d'années supérieures et ceux d'autres facultés de mieux débiter l'année.

Cela va bouleverser un peu les habitudes et peut-être susciter des réactions de la part de certains. Comment parvenir à la mettre en place, que peuvent faire les étudiants ?

Ça c'est sûr. Cela nécessite une autre attitude, une autre disponibilité des enseignants, des personnels, des élus étudiants, mais la loi en vaut la chandelle. Pour notre part, nous sommes prêts à jouer la loi, c'est d'ailleurs pour cela que les élus Solidarité Etudiante dans de nombreux conseils d'U.E.R. ou d'Université, ont commencé à faire discuter la charte.

Aider par la réforme des premiers cycles dans de nombreux U.E.R., des semaines d'accueil sont prévues, à la Fac de Sciences de Lyon, à Orléans, où des visites de centres nucléaires sont prévues par les scientifiques à Poitiers.

Mais ce qui est prévu, reste encore insuffisant, c'est pourquoi, chaque association d'U.E.R. propose aux étudiants de la répandre dès juillet, pour qu'à l'occasion de la réunion de pré-rentrée de l'association U.N.E.F., dans chaque U.E.R. soit puis dans décider ensemble du contenu de la première semaine.

Bref, nous ne pouvons pas attendre, comme pour le reste, nous pouvons décider de nos affaires. C'est pourquoi, je lance un appel à tous ceux qui sont intéressés par cette question, pour qu'ils prennent rapidement contact avec leur association, c'est la garantie pour que les choses changent vite et bien.



S'équiper : les achats de la rentrée

La rentrée, ça coûte cher. Après avoir payé les frais d'inscriptions, il faut encore acheter tout le matériel nécessaire aux études et ce n'est pas rien.

Il faut acheter toute la papeterie, les livres, le « gros matériel » (calculatrices, trousse à dissection...), faire les photocopies.

Sur l'année, cela se compte en milliers de francs.

UNE COOPERATIVE DE CONSOMMATION

Aujourd'hui, c'est encore trop le choc pour soi. Les commerçants réalisent de bonnes affaires, d'autres, plus malins, s'installent directement sur les campus.

Au total, c'est nous qui payons. A l'U.N.E.F., on a décidé que cela suffisait, que les étudiants avaient bien dos et qu'il fallait y mettre un terme.

Qu'est-ce qui empêche les étudiants de se regrouper et de se donner les moyens

d'acheter tout cela beaucoup moins cher ?

Rien. C'est bien pour cela que nous avons décidé de créer, cette année une coopérative de consommation pour les étudiants et les lycéens. Elle s'appelle la **Coopérative d'Achat des Etudiants et des Lycéens (C.A.E.L.)**.

Tu trouveras d'ailleurs dans ce guide, une publicité détaillée de l'activité de la C.A.E.L.

QUELLES ACTIVITES ?

La C.A.E.L. offrira à tous les étudiants des services importants. Tout d'abord, toute la papeterie, le « gros matériel » (calculatrices, stéthoscopes, trousse à dissection...), les livres (universitaires ou non), mais aussi, dans d'autres domaines, cassettes audio, vidéos, hi-fi, imprimerie (photocopies, thèses, annuaires, ronds), photocopies, voyages en France et à l'étranger, billets d'été, carte jeune, billets d'avion.

Tous ces produits pourront être achetés à des prix réduits.

QUEL FONCTIONNEMENT ?

Les locaux de la C.A.E.L. se trouvent dans les foyers, au cœur des U.E.R. En règle générale, ce sont ceux que l'UNEF met à la disposition de la coopérative. Tous les achats, tu les fais dans ton Université.

Pour une grande partie du matériel, il est en stock au local (papeterie, K 7, photocopies...) billets Blga, carré jeune, billets d'avion...).

Pour les calculatrices, les stéthoscopes, les livres, il faut les commander en versant des arrhes. Le délai de livraison est de quelques jours.

Pour les voyages, tu as plusieurs possibilités : soit t'inscrire dans un voyage organisé, soit décider, avec des copains, d'organiser un voyage quelque part. Dans ce dernier cas, tu passes au local et on voit ensemble si on peut l'organiser.

Pour bénéficier de tous les tarifs réduits, il faut avoir la carte de sociétaire. Ce n'est pas une carte de réduction.

En faisant tous tes achats à la C.A.E.L., non seulement tu réalises des économies importantes mais tu contribues à la création de cette coopérative de consommation des étudiants.

TEMOIGNAGE

Je suis étudiant en 1^{re} année de Médecine au C.H.U. Pitié-Salpêtrière et je voudrais détailler les toutes les dépenses que cette année universitaire m'a coûtées pour mes études :

- droits d'inscription et de scolarité 200 F
- médecine préventive 6 F
- sécurité sociale étudiante 290 F
- mutuelle 310 F

Tout ceci s'ajoute naturellement aux frais de centre (papier, matériel, achat d'une blouse pour les stages) qui se sont élevés à 800 F, et d'un sténo... sans oublier l'achat des polys et bouquins de mon année ce qui m'a coûté 500 F en début d'année, mais il a fallu que j'en achète d'autres en cours de l'année et je me suis inscrit à la radio de mon amph.

L'ensemble m'ayant coûté à peu près 400 F. A tout cela, il faut bien sûr ajouter les frais de transport (1 000 F de carte mensuelle au 1^{er} année) et de nourriture (environ 17 F par jour avec le café et la resto U).

L'année universitaire est donc rythmée par une série de frais importants pour un étudiant en médecine moyen et au total, il faut bien reconnaître que ces dépenses représentent un chiffre impressionnant, qui me fait que nous confirmer de façon concrète et précise qu'aujourd'hui les études ça coûte cher.

Ah oui, j'oubliais, j'ai la chance d'habiter chez mes parents qui m'aident financièrement, mais si j'ai pu m'en sortir cette année c'est parce que j'ai bossé cet été et pendant les vacances de Noël comme aide-soignant dans une clinique et que j'ai quand même négligé quelques dépenses du polys et du matériel, me limitant dans ce domaine aux choses indispensables.

Xavier

INTERVIEW

L'Union Nationale des Etudiants de France a décidé d'être à l'initiative de la constitution d'une coopérative de consommation étudiante : la C.A.E.L. (Centrale d'Achats des Etudiants et des Lycéens). Nous avons rencontré Muriel OMS, responsable nationale du secteur ontruide de l'U.N.E.F.

Une coopérative de consommation, c'est quoi ?

Muriel OMS : Ce sont des étudiants, des lycéens qui décident de se mettre ensemble pour consommer. C'est une démarche toute simple mais vraiment efficace.

Dans beaucoup de domaines, se procurer les moyens matériels pour étudier, pour vivre, relève en quelque sorte du rêve. Vu les prix pratiqués par ceux qui pensent que le marché étudiant est « rentable », financièrement parlant, beaucoup d'entre nous ne peuvent consommer (par exemple : les bouquins, les voyages...).

De plus, quand on prend un domaine comme celui de la culture rien ou pratiquement rien n'existe.

Lorsqu'on se rassemble, ça peut changer.

La coopérative permettra, parce que tous les étudiants et les lycéens peuvent participer à sa vie et à son fonctionnement, de répondre à tous ces besoins.

Rien à voir avec un commerce quelconque. Alors ?

Non. La coopérative n'est pas faite pour réaliser du profit. Elle est faite pour avoir le meilleur prix sur toutes les activités. Les bénéfices réalisés sont réinvestis pour organiser d'autres activités.

D'autre part, la coopérative ne peut pas vivre sans la participation active de tous les sociétaires.

En fait, la coopérative appartient à tous les sociétaires. Elle n'a rien à voir avec des affaires quelconques.

Pourquoi cette coopérative un lien avec l'U.N.E.F. ?

Pour une raison de fond, toute l'activité de l'UNEF est tournée dans le sens d'une participation active de tous les étudiants à la vie de l'Université. Partout nous agissons pour prendre nos affaires en main, pour décider de tout ce qui nous concerne.

Le mouvement coopératif, ce n'est rien d'autre. Il y a urgence, dans le domaine de la consommation. Pour nous, le « bien consommer », c'est disposer d'abord des moyens de consommer et de décider de ce que l'on consomme.

Comment se met-elle en place ?

La coopérative a commencé depuis le 1^{er} juin avec la vente des cartes de sociétaires. Les services vont s'interrompre durant les mois d'été et reprendra en septembre.

Elle sera dès septembre implantée dans la plupart des Universités, dans un premier temps, au sein des locaux de l'UNEF.

La première question est de réunir les fonds nécessaires à son fonctionnement par le biais d'emprunts, de dons, de versements des adhérents.

Ce sont les étudiants et les lycéens, et aux soins, qui la mettent en place.

Comment les étudiants et les lycéens intéressés peuvent-ils aider à la création de cette coopérative ?

Ils peuvent faire beaucoup. En devenant tout de suite sociétaires et en en parlant autour d'eux pour faire que dès maintenant nous soyons nombreux à la mettre en place.

D'autre part, tous ceux qui sont particulièrement intéressés par cette coopérative peuvent faire plus. Ils peuvent devenir des « correspondants » de la C.A.E.L. Pour cela, il suffit de le préciser sur le bulletin d'adhésion.

Pour participer à la création de la C.A.E.L. lui donner les moyens de se développer : deviens sociétaire. Remplis le bulletin ci-dessous, renvoie-le avec un chèque à C.A.E.L./UNEF, 72, rue de Clichy, 75009 Paris.

Nom : Prénom :

Adresse :

Etudiant : ☐ Lycéen : ☐

Université : Lycée :

U.E.R. : Classe :

Années d'étude :

Je déclare être étudiant, lycéen ¹ et adhérer à la coopérative de consommation « Centrale d'Achats des Etudiants et des Lycéens ».

verse ² 50 F ☐ 100 F ☐ F ☐

Fait à Le

Signature :

1. Rayer la mention inutile.

2. Les versements doivent se faire par chèques bancaires ou postaux à l'ordre de : C.A.E.L.

Le calendrier de l'année universitaire

Dès la rentrée, il te faut prévoir le déroulement de toute ton année. Pour ne rien oublier, voici quelques renseignements et également quelques conseils.

SEPTEMBRE/OCTOBRE

Ce qu'il faut savoir

LA RENTRÉE

- Les cours et les T.D. commencent, il faut choisir ses horaires, les options, faire ses achats de rentrée.
- Si cela n'est déjà pas fait, il te faut peut-être trouver un logement, un job.
- La première semaine : il faut que ce soit différent : organisons avec les enseignants, les représentants du monde du travail, des débats, des conférences, des visites d'entreprises, de municipalités.

Attention : 27 octobre, les étudiants qui décident de ne pas subir l'Université se rassemblent à Paris à la rencontre nationale des associations organisée par l'UNEF.
Le 28 octobre, ils marchent pour la paix à Paris pendant la semaine de l'ONU.

Conseils

- **Un impératif** : ne pas rester seul. Pour cela, le meilleur moyen c'est d'adhérer à l'association UNEF de ton UER, de participer à la réunion d'accueil et d'information.
- C'est le moment de mettre en place une bourse aux livres, des photocopies... avec l'association.
- Pour tous les achats de rentrée** : Vas à la coopérative. Fais encore plus : deviens sociétaire de la C.A.E.L.
- Pour mieux se connaître : pourquoi ne pas organiser une fête avec l'association.

NOVEMBRE/DECEMBRE

- **Attention** s'inscrire aux examens pour les Universités où il faut le faire.

Elections universitaires : les étudiants élisent leurs représentants à la direction des UER. L'association élit ses candidats et établit une plate-forme de revendications. Cette année il faut que beaucoup plus d'étudiants votent.

Elections au CROUS : là il faut élire les représentants étudiants à la direction des CROUS. Toutes les associations se réunissent et élisent leurs candidats. Là aussi : vote.

- Dans toutes les matières où il y a des problèmes, organise, avec l'association des groupes de travail, de révision. Contactons des enseignants pour qu'ils nous aident.
- Pourquoi ne pas organiser un **week-end** avec les copains de l'amphi ? Cela offrirait une meilleure ambiance. Passe à la coopérative pour voir ce qui est possible de faire.
- Pour les **vacances de Noël**, pourquoi pas une semaine de ski ? Direction la C.A.E.L.
- Bientôt les partiels : il faut des annales pour bien les préparer : la C.A.E.L.

fin DEC./déb. JANVIER

15 jours de vacances

JANVIER/FEVRIER

Les partiels : discutons avec les profs sur les conditions dans lesquelles cela va se passer.
Attention cette année pas de saccage. Pour les étudiants inscrits dans les nouveaux 1^{er} cycles, c'est la fin du 1^{er} semestre. Pas d'orientation forcée, pas de vote de garage. Allez voir vos élus pour tous les problèmes.

VACANCES

- Tout de suite après les vacances, mettons en place des **groupes de révisions** pour bien nous préparer.
- Pour les résultats, même s'ils ne sont pas très bons : une nécessité : s'accrocher. S'organiser pour voir des étudiants des années supérieures des enseignants. Avec l'association, c'est facile.
- Si on en profitait d'ailleurs pour faire le point de ce qu'on a fait depuis le début de l'année ?

MARS/AVRIL

- C'est le moment de faire son **dossier de demande de bourses** et de chambre en cité Universitaire.

- Préparer les **vacances d'avril** : d'autres destinations, d'autres activités (pourquoi pas un voyage d'étude ?)

AVRIL/ MAI/JUIN

15 jours de vacances par zone

Fin des cours : entre mi-mai et fin-mai suivant les universités.
Examens fin mai/juin.
• Fin avril/début mai c'est le 70^e Congrès national de l'UNEF.
Si tu as les examens à cette session, tu peux te réinscrire tout de suite.

- Les annales pour les examens terminaux : c'est bien utile.
- Les groupes de révision : il faut les remettre en place. Avec l'association c'est possible.
- Préparons les **vacances d'été**. Avec la C.A.E.L., en France ou à l'étranger des voyages intéressants, où on découvre.
- La fin de l'année : ça s'arrose, les examens aussi.
- Pour ceux qui n'ont pas leurs examens en juin : préparons la session de septembre.

LE CREDIT LYONNAIS VOUS SIMPLIFIE LA BANQUE.

Avoir un carnet de chèques c'est sympa. On est enfin indépendant. Et un carnet de chèques plus une Carte Bleue, c'est encore mieux.

Vous souhaitez poursuivre vos études, réaliser vos rêves, vous installer..., au Crédit Lyonnais on vous donne une information claire, complète, et on facilite la réalisation de vos projets.

Alors, pour vous simplifier la banque, ouvrez votre compte au Crédit Lyonnais.



INTERMARCHÉ



**CREDIT
LYONNAIS**

VOTRE PARTENAIRE

LA VIE A LA FAC

LA VIE A LA FAC

« Passer » du lycée à la fac, c'est toujours quelque chose. Non seulement on sait que l'on va apprendre des choses nouvelles, de haut niveau, mais surtout c'est le changement de cadre, le changement de vie, l'entrée dans un monde qui apparaît un peu spécial. Et comment pourrait-il en être autrement quand on s'inscrit dans des universités comme Jussieu où étudient plus de 35 000 étudiants ou des facs comme Bordeaux où le Campus s'étale sur des kilomètres. Oui, quand on arrive à la fac, elle apparaît comme un monde un peu à part où l'on se sent un peu perdu et pourtant en s'y intéressant, on se rend compte que l'on peut très vite y prendre une place importante, décider d'en faire ce que nous voulons.

La fac, comment ça marche ?

L'UNIVERSITE : UN LIEU OÙ CHACUN PARTICIPE AUX DÉCISIONS

Une université ce sont des milliers d'individus étudiants, personnels, enseignants qui vivent sur le même lieu.

Pour comprendre tous les problèmes que cela pose, la comparaison la plus proche est une ville de plus de 20 000 habitants et toute cette « organisation » est réglée par un Conseil où siègent des étudiants, des enseignants, des personnels, qui en plus de toutes les questions inhérentes à la vie en commun, décide des contenus de cours, d'examens... tout ce qui a rapport avec nos études.

Rien ne peut se faire à l'université sans être discuté et décidé dans les conseils.

LES STRUCTURES DE L'UNIVERSITÉ



Depuis 1968, une loi d'orientation régit le fonctionnement des universités. D'après cette loi, les universités sont autonomes, elles décident du contenu de leurs enseignements, de leurs recherches, des conditions d'examens... Elles gèrent leur budget.

Aujourd'hui, chaque université est divisée en unités d'enseignement et de recherche (UER).

Ces UER prennent les décisions qui les concernent strictement, préparent et donnent leur avis sur les décisions, relevant de l'université en général.

Les UER et les universités se dotent de conseils. Toutes les catégories de l'université participent aux conseils : professeurs de rang A, maîtres assistants et maîtres de conférence formant le rang B, les assistants rang C, les chercheurs, les étudiants et les personnels administratifs techniques, ouvriers et de service (AT OS). Les conseils sont aidés par des commissions élues en leur sein qui font des propositions et préparent les décisions (commissions pédagogiques, commission du budget, des locaux...). Les directeurs d'UER et les présidents d'université sont élus par les conseils pour 3 ans. Chaque catégorie (étudiants, enseignement, personnel) représente environ un tiers du

conseil. Les représentants étudiants sont élus tous les ans.

Tous les étudiants français et étrangers sont électeurs et éligibles. Il suffit de se présenter avec la carte d'étudiant. Dans la plupart des UER, les étudiants votent par collège (regroupant une ou deux années d'études). Les tâches des conseils d'UER sont donc importantes, elle concernent tout ce qui touche à notre vie d'étudiants, nos études, vote du budget, répartition de celui-ci, décisions relatives aux programmes, modalités d'examens, règlement intérieur et statuts, prise en compte de tous les problèmes existants dans l'UER.

Ce fonctionnement, acquis de haute lutte en 1968, a été l'objet de multiples attaques des précédents ministères (Saurier, Sèité) qui voyaient d'un mauvais œil la combativité des élus UNEF et toute démocratie.

La dernière attaque importante portée contre la démocratie à l'université avant les changements politiques intervenus en mai '81, a été la mise en place en 80, par Saurier, de la loi Sauvage qui évinçait la majorité des élus étudiants des conseils, nous battonnait. Grâce aux luttes que nous avons menées avec l'UNEF, cette loi a été abrogée par le nouveau gouvernement ainsi que le quorum.

Les étudiants peuvent décider de ce qui se passe à la fac, en se dotant d'élus utiles et efficaces, d'élus UNEF. Pour cela, il faut voter.

Avec la réforme des Universités
Des changements importants doivent avoir lieu avec l'application de la nouvelle loi d'orientation.

Voici les principaux :

- Le conseil d'université est remplacé par un **Conseil d'Administration**.
- Les Conseils d'UER sont remplacés par des **Conseils d'UFR** (Unité de formation et de recherche).
- Un nouveau Conseil est créé, le **Conseil des Études et de la vie universitaire** à très forte participation étudiante. Il va discuter de tout ce qui concerne la vie quotidienne des étudiants [jusqu'aux questions de bourses].

Ces nouveaux Conseils vont se mettre en place progressivement. Si nous voulons que les étudiants y décident de plus de choses, ne raterons pas l'occasion : votons tous aux prochaines élections universitaires.

INTERVIEW DE M. GUY POUZARD,

Président de l'Université de Provence (Aix - Marseille I), Premier Vice-Président de la Conférence des Présidents

Vous êtes Président d'Université. Pensez-vous que les étudiants ont un rôle à jouer dans les décisions qui sont prises à l'Université ?

M. POUZARD : La réponse est évidente. Même si ce rôle en matière n'est pas toujours aussi simple qu'on le souhaiterait. Non seulement les étudiants ont un rôle à jouer dans les décisions, mais ils ont à prendre et à assumer des responsabilités.

Pensez-vous qu'ils en soient capables ?

Oui ; et ils l'ont montré à de nombreuses reprises. En particulier par la mise en place de leurs organisations syndicales. Des problèmes concernant directement les étudiants ont pu être résolus grâce à leur concours. En tant que Président, je souhaite que la Commission « Vie Sociale de l'Étudiant » joue un rôle plus important, et que, en particulier, le Président de cette Commission (qui est étudiant, Vice-Président de l'Université) soit bien conscient qu'il doit en assumer pleinement les responsabilités. Et l'Université doit pouvoir l'aider dans la mesure du possible.

Des services sont mis en place par l'Université pour les étudiants. Quels sont-ils, s'en servent-ils, les étudiants ne sont-ils pas de simples consommateurs ?

D'une façon générale, c'est l'ensemble de l'Université qui est en place pour les étudiants. L'Université n'a d'existence que pour les étudiants. Plus particulièrement, des services sont directement en con-

tact avec eux. C'est le cas par exemple des Cellules d'Information et d'Orientation ; mais aussi les services de scolarité... Et les organisations syndicales étudiantes ont leur place à l'Université avec leurs locaux.

Il faut surtout éviter de considérer les étudiants comme de simples consommateurs. À cet égard, leur participation dans le « conseil de la vie des études » prévue dans la loi devrait leur permettre de mieux participer aux problèmes qui touchent à l'organisation des études et à leur vie quotidienne.

Dans votre Université, la réforme va entrer en application dès cette année. Les étudiants ont-ils participé à l'élaboration de la réforme ?

Dans la mise en place de la réforme, les élus étudiants ont participé. Et je souhaite que les étudiants participent encore et plus massivement à la mise en place de l'année universitaire. Par exemple, pour les cycles d'information et d'orientation, les étudiants devraient nous aider ; les étudiants qui ont déjà participé à la vie de l'Université peuvent apporter beaucoup aux jeunes étudiants qui arrivent ; par leur connaissance des problèmes, des locaux, des situations, des enjeux... Sur l'accueil des étudiants étrangers.

Alors, à la rentrée, qu'est-ce qui va changer et comment ?

En conclusion, il apparaît de plus en plus que les étudiants ont le désir de s'intéresser à la gestion, et qu'ils en manifestent les capacités. Cette participation sera d'autant plus fructueuse qu'elle sera vue comme un partage de responsabilités, et non pas posée en terme de revendication.

Pour notre Université, je souhaite que les responsabilités de chacun soient bien comprises. Et que les étudiants puissent participer pleinement à la résolution des problèmes complexes posés par la vie de l'Université.

Propos recueillis par G. MAËR
le jeudi 17 mai 1988

Vivre à la fac

La vie à la fac ce n'est pas simplement aller en cours. Une université est un cadre où tout est possible, où nous pouvons tout organiser si nous le voulons.

UTILISER TOUS LES SERVICES

Il existe de multiples services dans les universités. Dans un grand nombre, les étudiants ont des représentants élus. Rien ne peut se faire sans eux, ils sont là pour nous informer, nous défendre. Utilisons-les !

□ **La Commission bibliothèque** : les bibliothèques universitaires sont dirigées par une commission où siègent des élus étudiants. Cette commission travaille sur la vie de la bibliothèque, les services qu'elle rend, son fonctionnement. C'est bien utile lorsque l'on sait dans quelle situation se trouvent les bibliothèques (manque de livres, de journaux, heures d'ouverture...).

□ **Les commissions pédagogiques** : elles travaillent sur les questions de la pédagogie dans les UER. Là encore des étudiants y siègent et peuvent être un outil important pour régler les difficultés qui ne manquent pas de surgir de façon régulière. Seul problème, mais de taille, ces commissions n'existent pas partout.

□ **Le service des sports** : la pratique du sport est en plein développement. Les besoins sont immenses. Malheureusement, trop souvent, les infrastructures universitaires en suivent pas.

Le SLEE

C'est un service des CROUS fort peu connu des étudiants. Et pour cause...

Créé théoriquement pour favoriser les relations étudiants-entreprises (recherche de stages par exemple), ses moyens financiers ne correspondent pas aux besoins.

Alors que les besoins se développent d'année en année, la situation du SLEE stagne.

Pourtant, il est possible, à la demande des élus du CROUS de réunir la commission SLEE. Celle-ci décide par exemple de l'organisation de sorties décidées dans les Facs. Pour les étudiants en Sciences Physiques, le SLEE peut servir par exemple, à aller visiter une centrale nucléaire.

Pour tous les étudiants qui veulent un emploi, un job pendant les vacances, qui réfléchissent sur la formation professionnelle que nous voulons, nous devons agir dans nos cours, nos amphes, pour que se créent des commissions « Liaison étudiants-entreprises » dans lesquelles nous décidons des stages que nous voulons... Avec cette commission agissons pour qu'au CROUS, le SLEE serve réellement à trouver des stages, organiser des colloques, des conférences, permettre des sorties.

LES CITÉS UNIVERSITAIRES

Elles offrent aux étudiants des chambres à des prix intéressants. L'entrée se fait sur des critères sociaux, une commission se réunit chaque année pour examiner les demandes faites par les étudiants. Il faut noter que le nombre de chambres en Cité est largement insuffisant pour satisfaire l'ensemble des demandes.

LES RESTAURANTS UNIVERSITAIRES

Ils offrent la possibilité aux étudiants de manger midi et soir à un prix abordable (actuellement 6 F), même si ce prix, au cours des dernières années, connu une augmentation importante. Dans les universités, il existe des commissions Restau-U. chargées de faire des propositions pour améliorer le fonctionnement des Restau-U. et la qualité des repas. Quand tu auras mangé une fois au Restau-U, tu comprendras pourquoi de telles commissions sont nécessaires.

Il existe également d'autres services sur lesquels tu trouveras des renseignements tout au long de l'année.

INTERVIEW

Nous avons rencontré Jean-Christophe GUILHEM, élu UNEF au Conseil National de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Chaque année (presque tous les 2 ans), les étudiants votent pour élire leurs représentants aux conseils d'UER. Cela sert à quoi d'avoir un ou des élus ?



Jean-Christophe GUILHEM : Pour comprendre l'utilité des élus. Il faut déjà savoir comment fonctionnent les Universités. Les décisions y sont prises collectivement au sein de conseils élus où toutes les catégories sont représentées.

Bien entendu, beaucoup de ces décisions concernent les enseignements ou les conditions de vie des étudiants. De plus, il faut savoir que les étudiants possèdent environ le tiers des sièges. Tu vois, rien qu'avec ces quelques faits, on comprend facilement l'utilité des élus étudiants. Concrètement, c'est par exemple, les élus de Paris XIII qui ont gagné que leur Fac soit mieux desservie par la RATP, et qu'il y ait une navette plus fréquente entre la gare et la Fac.

Tu es toi-même au CNESER. De quoi s'agit-il ?

Le CNESER (Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) est la plus haute instance consultative de l'ES. C'est dans les faits le représentant de l'ensemble de tous les établissements (ce sont les élus aux Conseils d'Université qui votent) et de leurs partenaires du monde du travail (grandes confédérations syndicales, patronat, etc...). Mais on n'y prend pas de décisions, un tant que telles, contrairement aux Conseils d'Universités, car c'est une instance consultative. On y discute de tous les textes concernant l'Enseignement Supérieur, des mesures concernant la vie de chaque catégorie, des créations, des suppressions ou des transformations de certains enseignements, des budgets, etc.

Ne pas avoir de pouvoir de décision ne serait pas trop grave, si les avis du CNESER étaient systématiquement respectés. Dans les faits, le Ministère et le CNESER arrivent quelquefois à se mettre d'accord après de longues discussions. Le Conseil joue en fin de compte, un rôle important dans le dialogue entre les concernés, donc les étudiants, et le Ministère de l'Éducation Nationale.

Qu'avez-vous fait dans la dernière année ?

Beaucoup de choses. Je cite en vrac, ce que nous avons vu : la réforme du 1^{er} cycle et les projets des Universités, les problèmes d'aide sociale aux étudiants, les budgets, le plan de développement des IUT, et les premiers décrets de la loi notamment sur les inscriptions des étudiants.

VIVRE A LA FAC, C'EST ORGANISER SA VIE D'ETUDIANT

Trop souvent à la fac, nous nous heurtons à une série de problèmes : manque de structures, d'accueil, d'aide, d'information, pauvreté des bibliothèques universitaires, éloignement du centre ville, des magasins... qui sont autant d'obstacles matériels à nos études. Ajouté au climat anonyme, impersonnel, à l'absence d'activité, d'animation culturelle... Cela fait du campus un endroit où l'on passe ses cours, sans jamais s'y attarder, où tout pousse à abandonner à l'échouer.

Le système D c'est la garantie de l'échec

S'ENTRAIDER

Le climat, c'est ensemble que nous pouvons le rompre. Pour briser ce climat, nous devons

où l'on étudie dans de bonnes conditions.

En s'entraidant, en étant solidaire, on se donne des forces pour mieux étudier.

Dans l'amphi, on est plusieurs centaines à être ici pour réussir ses études. Au lieu de bochoter chacun dans son coin, on peut ensemble organiser un grand nombre de choses qui permettent d'une façon ou d'une autre de mieux étudier, dans de meilleures conditions.

Commander en groupe tel bouquin « vivement conseillé », organiser une bourse aux livres d'occasion avec les étudiants de l'année d'avant, éditer des annales d'examen, des photocopies de cours, organiser des groupes de révision, des examens blancs, avec des étudiants d'années supérieures...

Tout cela on ne peut pas le faire tout seul, mais ensemble, c'est possible et cela améliore nos conditions d'études.

DES FOYERS DE L'ETUDIANT

Dans l'UER, la Fac, il n'y a souvent pas d'endroit pour se retrouver, entre deux cours, pour discuter. En transformant une salle en foyer de l'étudiant, en y installant la presse, les polys, les annales, les fiches de lecture, des boissons, un jeu de cartes, d'échecs, etc., on crée un

compte-rendu du conseil d'UER, ce qui concerne la Fac, donne de la vie à l'UER.

TEMOIGNAGE

ENFIN UN FOYER POUR LES ETUDIANTS DE GEOGRAPHIE

Après plusieurs interventions de la part de l'association des étudiants de Géographie et des élus « Solidarité Etudiante », et une pétition signée par deux cents étudiants, une salle a été mise à la disposition des étudiants.

La plupart des étudiants souhaitent un foyer où l'on puisse se rencontrer, discuter, se détendre, partager de multiples activités. En outre,

Est-ce que les élus « Solidarité Etudiante » sont utiles, est-ce qu'ils sont efficaces ?

Ta question est directe et on pourrait penser qu'elle ne permet qu'une réponse affirmative ! Mais, il est surtout important de voir pourquoi et comment faire pour qu'ils soient encore plus utiles et plus efficaces.

D'abord, un élu « Solidarité Etudiante », cela signifie quelque chose dans les Conseils. Tout le monde sait que cet élu n'est pas un étudiant isolé, ne représentant que lui-même. Ensuite, les élus « Solidarité Etudiante » travaillent en général avec sérieux dans les Conseils. Ils ne sont présents ni en « touristes », ni en « professionnels de la contestation ». Enfin, les élus « Solidarité Etudiante » défendent au cas par cas tous les étudiants qui ont des problèmes particuliers (bourses, saccages), préparent certains Conseils avec les étudiants et leur rendent compte de ce qu'il s'y est dit. Tout ceci font qu'ils sont utiles et efficaces. Mais, en toute franchise, je pense qu'il y a encore beaucoup à faire sur ces deux derniers points, et cela ne dépend pas seulement des élus « Solidarité Etudiante » : les étudiants doivent se servir plus, et mieux, de leurs élus, en fait être exigeants par rapports à eux, en particulier quand de sérieux problèmes se posent.

Le fait que les étudiants siègent à tous les niveaux dans les Directions, est-ce que c'est important pour toi ?

Bien sûr. C'est dans les faits, extrêmement important car utile aux étudiants, mais c'est sur le fond, indispensable si l'on veut construire « une Université nouvelle » qui réponde à nos aspirations d'étudiants : poursuivre des études intéressantes, ouvertes sur la vie, avoir un métier qualifié, etc... En effet, l'Université n'existe que pour les étudiants, c'est donc logique que les étudiants y décident. Et leurs élus, leurs représentants sont un outil essentiel. Ce n'est pas le seul, bien sûr !

Il y a pourtant peu d'étudiants qui votent. N'est-ce pas un problème ?

Si, c'est un gros problème, moins pour ses conséquences pratiques que parce qu'il signifie que les étudiants ne sont pas assez convaincus que voter c'est utile et que décider à l'Université, c'est possible. Cela est dommage, car l'Université ne changera pas toute seule. Il est vrai qu'à part l'UNEF, tout le monde essaye de confiner les étudiants dans un rôle de consommateur, et de les convaincre qu'ils n'ont pas leur mot à dire. La faible participation aux élections Universitaires cela plaît aux mandarins, c'est sûr !

Cette année, cela risque de changer ?

Oui, j'en suis persuadé. Nous sommes de plus en plus nombreux à vouloir que l'Université change, afin d'avoir une qualification élevée et un métier intéressant plus tard. Pour cela, nos associations sont une richesse formidable.

Dans les amphis, ça bouge maintenant ! Mais il nous faut réfléchir à utiliser au mieux tous nos atouts et donc nos élus « Solidarité Etudiante ».

Oui, cela va changer car dans beaucoup de Facs, les choses se construisent et en échangeant nos expériences et nos analyses comme nous l'avons fait à 800 au Congrès de Provence en mai, et comme nous le ferons à la rencontre nationale des associations, le 27 octobre, nous pouvons aller encore plus vite pour construire cette Université nouvelle dont nous avons tous besoin !

nant les élus un local a été obtenu, mais maintenant il nous faut faire vivre ce foyer. Comment ?

N'est-ce pas un déclinant ensemble de son fonctionnement ?

N'est-ce pas en décidant d'y réaliser de multiples activités où tous les intéressés participent ?

N'est-ce pas en faisant parti de l'association des étudiants de géographie que chacun se donne les moyens d'être informé, de participer et de décider sur tous les aspects de la vie universitaire ?

N'est-ce pas ainsi avec cette démarche que nous ferons vivre le foyer ?

Nous avons organisé, fin mars l'inauguration du foyer avec tous ceux qui voulaient qu'il vive. Sur cette base plus de 60 étudiants ont participé, discuté.

Depuis que c'est-il passé ? Les vacances de Pâques, les nombreux jours fériés en mai, les examens ont beaucoup freiné l'activité de l'association. Nous avons fait tout de même quelques réunions et organisé quelques groupes de résidences, mais peu d'étudiants ont participé.

Que faire en juin ? Après discussion avec les étudiants, nous organisons une journée à la mer à la fin des examens, où nous discuterons entre autre, de comment donner une vie régulière à ce foyer dès la rentrée prochaine.

Ce n'est pas facile mais ça avance. Tout dépend du nombre d'étudiants qu'on arrive à associer et à faire participer on discutant avec eux, en leur proposant d'adhérer et de s'entraîner pour réussir ses études et sa vie d'étudiant.

L'association de géographie est optimiste pour la rentrée prochaine. Elle a obtenu au Conseil d'UER, que les premières années

aient deux semaines d'informations sur la géographie, les cours, les débouchés, le conseil d'UER, des rencontres avec des professionnelles et les élus étudiants....

Laurent
Association Géo à Aix

CULTURE

Dans le domaine culturel, tout est à faire sur la compe, ou presque !

Ensemble, on peut organiser de nombreuses choses : ciné-club, débats, conférences, théâtre, micro-informatique...

Organiser cela : c'est simple parce que l'UNEF possède des moyens locaux et nationaux qui l'aident à mettre en place tout cela.

TEMOIGNAGE

Dans un moment où la réflexion sur la réforme du premier cycle fait une large place à la pluridisciplinarité, l'importance de l'interaction entre eux de domaines différents, qui se dynamisent mutuellement, apparaît comme essentielle.

Si l'U.E.R. est le lieu de nos études, nous ne le voulons pas simple lieu de passage. Nous avons cherché, tout au long de l'année 1983-84, à lui redonner vie, à créer un tissu associatif, par la mise en place d'une activité théâtrale. Nous avons organisé des sorties sur avec l'association.

Les sorties à tarifs réduits que nous avons pu proposer aux étudiants cherchaient à ne pas être ponctuelles et ont été, dans la mesure de nos possibilités, suivies de débats. 6 novembre : les paravents ; 23 novembre : Lulu ; 30 novembre : Tonio Kröger ; 16 décembre : rencontre avec H. Alekar ; 11 mars : la double inconstance.

Cette activité théâtrale ne se veut pas limitative et les prochaines sorties que nous projetons concernent des événements chorégraphiques, musicaux.

Pour développer cette activité, il nous a semblé indispensable de ne pas se couper des structures déjà existantes au sein de l'U.E.R. Ainsi nous avons établi un contact avec le centre d'études théâtrales, qui propose lui-même des sorties à tarifs réduits, mais qui est prêt à informer ses étudiants des pièces et débats dont l'initiative revient à l'Association.

La nécessité d'une vie culturelle qui humanise l'Université se fait de plus en plus pressante. Le combat des étudiants pour la sauvegarde du centre culturel de Nanterre le montre.

Il s'agit de préserver et améliorer ce qui existe déjà, de créer ce qui n'existe pas encore.

VOYAGER, DECOUVRIR

Vivre à la fac, c'est aussi synonyme de petit budget, mais, pourtant nous voulons vivre pleinement notre vie de jeune, nous voulons voyager, découvrir...

Faire des voyages intéressants, découvrir, c'est possible avec le service voyage qui vient de mettre en place l'UNEF... et cela à des prix étudiants.

La santé des étudiants

Les étudiants sont des individus comme les autres, ils ont le droit et le besoin de se soigner. Si beaucoup de progrès ont été faits dans le domaine de notre protection sociale, un grand nombre de problèmes subsistent encore pour la plupart d'entre nous.

Les difficultés financières pour beaucoup, la vie morose des cités-U., la nourriture des restou-U., le train de vie effréné des étudiants salariés, tout cela ne favorise pas un bon équilibre physique et psychique.

De plus arriver à comprendre toutes les subtilités de la Sécurité Sociale et de la Mutualité, choses nouvelles pour la plupart d'entre nous, complique de façon majeure les formalités d'inscription.

LA SECURITE SOCIALE ETUDIANTE

Jusqu'à l'âge de 20 ans, les jeunes qui poursuivent des études sont couverts par la Caisse de Sécurité sociale de leurs parents. Mais, au-delà de cet âge ?

— s'ils poursuivent des études secondaires ou s'ils les ont interrompues, ils demeurent ayant droit de leurs parents jusqu'à l'âge de 21 ans,

— s'ils poursuivent des études dans l'enseignement supérieur, c'est le régime de Sécurité sociale spécial pour les étudiants (SSE) qui prend le relais, **dès le vingtième anniversaire** (ou dès l'entrée dans l'enseignement supérieur pour les enfants de commerçants ou artisans). L'étudiant devient alors, lui-même **assuré social**.

L'inscription à ce régime est **obligatoire**. Elle se renouvelle tous les ans, peut être valable du 1^{er} octobre au 30 septembre suivant.

La cotisation annuelle « symbolique » est perçue par l'établissement d'enseignement supérieur en même temps que les droits d'inscription. **Les boursiers sont dispensés du paiement de la cotisation Sécurité sociale.**

Les remboursements des frais médicaux sont ensuite effectués par le **centre** de paiement mutualiste choisi par l'**étudiant** au moment de sa inscription universitaire : choisissez M.N.E.F.

QUELLE MUTUELLE CHOISIR ?

So qualité d'assuré social

ne suffit donc pas pour assurer pleinement la sécurité de l'étudiant.

LES MUTUELLES DES PARENTS :

Dans un certain nombre de cas, les étudiants peuvent bénéficier d'un tarif préférentiel des services de la mutuelle de leurs parents (comme la MGEN, bénéficiaire B). Mais dans la plupart des cas, la MNEF est largement plus avantageuse que ces mutuelles.

LES SOCIÉTÉS MUTUALISTES ETUDIANTES REGIONALES (type SMEREP, SMESO, MEP, SMERRA, SMENO...)

Sociétés créées à partir de 1970, dans la foulée des ordonnances de 1967, de façon tout à fait artificielle pour concurrencer la mutuelle organisée par les étudiants : la M.N.E.F.

Leur but avoué a été de créer une division du mouvement mutualiste étudiant sous prétexte de diversifier le choix.

LA MUTUELLE NATIONALE DES ETUDIANTS DE FRANCE

Créée dès 1940 par l'UNEF pour gérer le régime étudiant elle a développé ses activités mutualistes en faveur des étudiants parallèlement à la gestion de la Sécurité sociale étudiante.

L'adhésion à la MNEF se fait sur les chaires d'inscription dans les secrétariats des établissements d'enseignement ou moment des inscriptions universitaires ou à défaut à la section locale de la M.N.E.F. (une dans chaque ville universitaire).

Tous les étudiants peuvent adhérer, même lorsque du point de vue Sécurité sociale, ils relèvent d'un autre régime (caisse des parents, du conjoint, régime général...).

Les activités mutualistes développées par la M.N.E.F. sont variées.

- versement de prestations complémentaires à la Sécurité sociale en cas de maladie, quelle que soit la caisse qui est intervenue (celle de l'étudiant ou des parents),

- possibilité pour l'adhérent assuré social, de recevoir gratuitement, sans avance d'argent l'ensemble des soins et médicaments qui lui sont nécessaires - tant dans le secteur mutualiste que dans les officines pharmaceutiques du département universitaire,

- la couverture complète des accidents provoqués ou subis par l'étudiant, y compris à l'occasion du la pratique d'un sport ou de la conduite d'un véhicule à moteur,

- versement d'un capital décès ou invalidité à la suite d'un accident.

La M.N.E.F. offre également à tous ses adhérents des tarifs préférentiels pour :

- l'assurance rapatriement sanitaire dans le monde entier,

- l'assurance deux roues à moteur et surtout auto, très abordable et sans limite d'âge,

- une assurance études, pour le cas où l'étudiant serait dans l'impossibilité de se présenter à son examen,

- plus un service juridique...

Enfin, la M.N.E.F., seule mutuelle étudiante

à l'échelle locale, gère des œuvres mutualistes, à l'heure actuelle en développement, du type centre de santé, bureau d'aide psychologique universitaire, centre d'orthographe et de correction, soins alimentaires, cabinet dentaire... qui sont des œuvres adaptées aux étudiants et gratuites pour les adhérents assurés sociaux.

LES LIMITES

Pour bénéficier de la SSE, il faut avoir 20 ans dans l'année, minimum, et 26 ans maximum. Cette limite de 26 ans peut être reculée dans un certain nombre de cas (études de médecine...).

Pour bénéficier de l'MNEF, il n'y a aucun âge limite ni inférieur, ni supérieur.

Les étudiants salariés effectuant plus de 200 heures par trimestre sont affiliés au régime général de la Sécurité sociale, mais ils peuvent par commodité demander que leur dossier soit géré par la MNEF, ce qui permet une seule opération de remboursement (MNEF + SS).

Les étudiants étrangers

Ils sont 121 210 inscrits dans nos Universités dont 69 160 Africains 21 124 Européens. Ils sont confrontés à des problèmes particuliers. Voici une interview de Daniel Beliki, responsable du secteur « Etudiants Etrangers » au Bureau National de l'UNEF.

INTERVIEW

POUR QUE LES ETUDIANTS ETRANGERS NE SOIENT PAS ETRANGERS

Le problème de l'inscription des étudiants étrangers constitue depuis plusieurs années un problème aigu dans les Universités. Est-ce qui depuis 1981 les choses ont changé ?

Daniel : Oui, sans contestation possible. On peut même dire que dans ce domaine toutes nos revendications d'avant 81 ont abouti. Il faut savoir que la réglementation précédente était totalement discriminatoire sur le plan politique, social, voire même racial. (Souriant), nous avons obtenu :

- Que le nombre de dossiers mis à la disposition des services culturels ne soit pas limité et qu'aucun dossier ne soit diffusé par l'administration du pays d'origine. C'est ainsi qu'enfin 50 000 dossiers d'inscription ont été distribués au Maroc dans les lycées, les consulats, les centres culturels.

Nous espérons donc voir disparaître les marchés noirs des dossiers, les discriminations politiques, sociales et raciales. Que ne soit plus exigé pour obtenir un titre de séjour de justifier d'une somme bloquée sur compte bancaire (mais simplement d'un montant global des ressources de l'ordre de 1 500 F par mois, les avantages matériels dont les étudiants peuvent disposer (logement assuré chez un parent, travail à temps partiel...) étant pris en considération).

Qu'une attestation de prise en charge par un salarié puisse faire office d'attestation de ressources.

Que les étudiants étrangers non titulaires d'un visa de séjour puissent voir leur demande de titre de séjour accélérée.

Toutes ces transformations traduisent un changement radical de la philosophie des pouvoirs publics.

Quelle est, rapidement la réglementation actuelle ?

Ce serait trop long à expliquer dans le détail. Disons simplement que tout est fait pour que tous les étudiants, quel que soit leur nationalité, soient soumis aux mêmes principes, mêmes règles et mêmes droits. La seule différence, c'est que les étudiants étrangers candidats à

une première inscription au premier cycle doivent justifier d'un titre avant droit, dans le pays où ils ont été obtenus, aux études qu'ils visent. Ils doivent également déposer un dossier de demande d'inscription.

Par ailleurs, les étudiants étrangers peuvent être soumis à un examen de français organisé par les Universités. Ceci, afin de justifier d'une connaissance de la langue française compatible avec les études universitaires.

Mais je suppose que, malgré les avancées, des problèmes persistent. Demandez. Quels sont-ils ?

Tout d'abord, il faut que nous nous battions dans chaque Université afin que ces avancées juridiques soient concrétisées dans la pratique. Que des textes soient appliqués n'est pas une chose, qu'ils soient bien appliqués en est une autre.

De plus, les étudiants étrangers connaissent bien d'autres problèmes. Ils ont souvent du mal à s'intégrer à l'Université et souffrent parfois de racisme. Dans ce cas, c'est à nous d'aider, avec l'UNEF pour que les étudiants étrangers participent activement à la vie des associations. Un échange de cultures, d'expériences, de points de vue est un enrichissement pour tous. C'est aussi, à mon avis, le meilleur moyen de lutter contre le racisme.

Quels conseils pouvez-vous donner à un étudiant étranger qui rencontre un problème lors de son inscription ?

La meilleure chose à faire est de contacter les responsables de l'UNEF.

Cette année, un guide (préparez-vous à l'avance) est paru. Que comprend-il et où peut-on se le procurer ?

Ce guide est édité par l'UNEF et l'UNEM (Union Marocaine d'Etudiants) et explique les différentes réglementations concernant les étudiants étrangers (inscriptions, titres de séjour...).

Mais surtout, nous avons tenté d'en faire une tribune de réflexion sur le rôle des étudiants étrangers dans l'Université, sur la coopération internationale... On y trouvera des interventions de plusieurs organisations comme le MRAE et d'étudiants français et étrangers.

Ce guide s'inscrit bien dans la démarche de l'UNEF qui est de tout faire pour que la réglementation soit juste et s'applique pour que les étudiants étrangers prennent toute leur place à l'Université. Pour qu'ils ne soient plus étrangers...



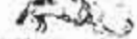
INTERVIEW

Nous avons rencontré Frédéric VERRECHIA, responsable des questions du service national à l'UNEF.

Qu'est-ce que la Commission amicale jeunesse dans laquelle tu sièges au nom de l'UNEF ?

Fréd VERRECHIA : La Commission amicale jeunesse a été créée en 1963.

Aujourd'hui, elle regroupe entre les représentants du différents Ministères un premier lieu celui de la Défense, l'ensemble des associations de jeunesse ou s'occupant de celle-ci.



L'UNEF, première organisation des étudiants de France, y tient donc logiquement sa place. Cette Commission est un « forum », permettant des échanges

de points de vue, elle n'a aucun pouvoir de décision, ni même un statut consultatif, ce qui est regrettable. Il est aberrant que l'ensemble des questions relatives au service national notamment, soient entourées d'un épais brouillard et ne soient pas traitées en concertation avec les intéressés eux-mêmes, c'est-à-dire les jeunes, les étudiants, leurs représentants. Quand à nous, nous continuerons d'agir pour qu'il ressorte des propositions concrètes de cette Commission, qu'elles soient prises en compte par le Ministère, que l'on cesse enfin de débattre des problèmes d'apologie, du sexe des anges, qu'on s'attache à répondre aux aspirations des étudiants.

Tu es un spécialiste de ces questions. Fais ton service national entraîne des conséquences quand on est étudiant. Lesquelles ?

En fait, on peut évaluer ses conséquences autour de deux axes.

Le premier concerne la question du report. Les étudiants affectés après demande de report font généralement service national à 22, 23 ans, c'est-à-dire au milieu de leur cursus. Il n'y a pas lieu de diligenter dans les taxes pour l'année et le cycle. Dans les conditions actuelles du Service National, il est difficile d'empêcher tout de la même façon qu'il représente, et ce, à tout les niveaux, de représenter un vrai service national.

Le deuxième point porte sur les conditions, dans lesquelles s'effectue le Service National. Le Service National est vécu par les étudiants comme une année de paralysie, comme une obligation qu'il faut subir, faire et chercher donc logiquement à la retarder au maximum. Il n'y a que très rarement un bon motif, ce qu'un bon motif, et notre affectation durant le Service National.

Que propose l'UNEF pour cette question du service national ?

Dans ce cadre, la première chose à notre avis, c'est d'obtenir qu'un étudiant puisse terminer son cycle avant d'être incorporé, c'est-à-dire jusqu'à un âge limite à discuter, qui pourrait être 25 ans.

La deuxième tout aussi essentielle est que tout qu'à faire son Service National puisque c'est une obligation légale, de bon ou mauvais gré, autant le faire dans de bonnes conditions.

L'année de par les secteurs qu'elle touche, qu'elle englobe est une année sociale (secteur informatique, administration, bureaucratie, langues étrangères, gestion du personnel, enseignement, géographie...).

Dans ce cadre, les étudiants pourraient être affectés en fonction de leurs compétences, leurs secteurs d'études, avoir un Service National qui corresponde à leur formation.

Nous avons, par ailleurs, décidé lors de notre dernier congrès en avril à Marseille, de mettre en place une Commission relative à ces questions, et d'autres telle que la gratuité des transports durant le Service National...

Comme tu le vois dans ce domaine, il y a beaucoup à faire, de nombreux obstacles matériels et aussi culturels à dépasser.

Se préoccuper des grandes questions

La fac c'est aussi un lieu où l'on se préoccupe des grandes questions des grands débats qui traversent le pays. Ils sont des dizaines de milliers ces étudiants qui s'engagent. Que ce soit la paix, les droits de l'homme, le racisme, le sous-développement...

Sur toutes ces questions, l'UNEF intervient en permettant à tous ces étudiants d'agir.

Nous avons pour aborder ces questions rencontré le Professeur généticien A. JACQUARD, membre de l'Appel des Cent, ainsi que J.M. HAMON, militant de l'UNEF qui revient du Mozambique.

LA FAIM

Des dizaines de milliers d'enfants, des millions de personnes qui meurent de faim, qui vivent dans le dénuement le plus complet, c'est inadmissible en 1984. De plus en plus d'étudiants s'engagent sous une forme ou une autre.

LA PAIX

Alors que les risques sont de plus en plus grands du fait du surarmement, les étudiants sont de plus en plus nombreux à dire leur volonté de vivre dans un monde de paix.

Ils ont participé par dizaines de milliers, à l'appel de l'UNEF notamment, aux grandes manifestations qui se sont déroulées dans le pays.

LE RACISME

Alors que beaucoup assaillent de le remettre en avant, les étudiants ont participé nombreux à toutes les initiatives.

Dans la dernière période, l'UNEF a participé à un grand nombre de manifestations contre la venue de Le Pen dans différentes villes.

LES DROITS DE L'HOMME

Les étudiants refusent les atteintes aux droits de l'homme où qu'elles soient.

A chaque fois ils se retrouvent nombreux pour les défendre à l'image des membres de l'UNEF de Nice qui avaient fait nommer le mathématicien MASSERA docteur Honoris Causa de leur université.

INTERVIEW

Jean Marc, in Mozambique, c'est quoi ?



Jean Marc HAMON : Puis l'instant, c'est un des pays les plus frappés par la sécheresse. Il fait beaucoup parler de lui en ce moment, car ces dernières années ont été dramatiques pour le Mozambique, tant à cause de l'extension du désert condamnant à mort des milliers de personnes et un laissez-passer des milliers d'autres, que du fait des bandes armées financées par l'Afrique du Sud, ou à cause des violents tempêtes et tornades qui ont ravagé la territoire il y a quelques mois.

A l'origine, le Mozambique est une ancienne colonie portugaise. un pays d'Afrique australe qui a acquis son indépendance en 1975. Frontière commune avec l'Afrique du Sud, le Malawi, le Tanzanie, etc.

Il possède une côte de plusieurs centaines de kilomètres sur l'océan Indien.

En 1976, Parti Marxist-Léniniste actuellement au pouvoir depuis l'indépendance, a choisi de faire partie des pays du tri « LIGNE DE FRONT » de la lutte anti-impérialiste et ainsi jusqu'en 1980, de nier l'ANC. Les difficultés auxquelles il a fait face se sont multipliées, principalement, pour affirmer son indépendance, il essaye par tous les moyens d'acquiescer son autonomie alimentaire à partir de production. Un état sans développement qui a été colonisé par un pays peu développé.

A quel titre es-tu allé là-bas ?

En départ, le SPF a été alerté par la situation dramatique provoquée par cette sécheresse, et a décidé d'envoyer une mission exploratoire des médecins du SPF afin de préciser l'action à mener sur le plan sanitaire. En même temps, une organisation nationale, l'Union des Femmes Mozambicaines, a adressé une demande à la France, pour l'aider dans le domaine de l'aide aux hôpitaux, et pour retourner les coopératives du pays. Je suis parti avec un médecin du SPF de Bordeaux.

Comment s'est déroulée ton voyage ?

Notre mission était surtout une mission d'exploration, c'est-à-dire que nous avons essayé de définir avec les habitants les besoins. Nous n'avons jamais pu aller dans les zones réellement désertiques, parce que les voitures qui s'y aventuraient risquaient de se faire bombarder par les bandes armées. Mais la vision que nous avons eue du pays est tout de même très impressionnante : une misère noire, que ce soit dans les provinces ou en plein cœur de la capitale, contrastant avec un effort immense pour s'en sortir, des possibilités toujours énormes (gaz, pêche...), alors que, à cause du sous-développement, il n'y a pas de systèmes d'irrigation, pas d'habitudes d'échange, des méthodes de pêche archaïques sont utilisées.

Pourquoi un étudiant, un jeune du Val-de-Marne ?

En plus de projets médicaux que nous avions et qui se concrétiseront donc par l'envoi de médicaments, puis d'une équipe médicale, le Val-de-Marne s'est donné comme objectif, à la demande de l'UFM, le parrainage de deux coopératives couturières. Pour cela, nous allons organiser une campagne pour l'achat de 10 machines à coudre mécaniques, avec du matériel de couture d'une part, d'autre part essayer de trouver des équipes pour tiler les tonnes de médicaments qui attendent au siège du SPF à Champigny.

Dans cette action, les étudiants ont toute leur place, que ce soit au niveau financier, ou surtout en participant à la collecte de vêtements et au tri des médicaments. Une bonne façon de commencer l'année internationale de la jeunesse.

INTERVIEW

UNEF : Vous êtes un des 100 signataires de « l'Appel des Cent ». Pourquoi cet engagement ?



Professeur JACQUARD : A l'évidence le plus grand danger qui menace les terriens est leur suicide collectif, suicide pour lequel ils dépensent des trésors d'intelligence, des trésors d'énergie.

Si l'on a le moindre désir d'un avenir pour l'Homme, la première action à mener est d'éloigner ce danger. Il se trouve que le texte proposé par les initiateurs de cet Appel correspond exactement à cette préoccupation. Il est donc naturel pour moi de le signer.

Votre engagement a-t-il quelque chose à voir avec votre formation, votre métier ?

En tant que généticien je ne peux qu'être émerveillé par l'aboutissement de la longue aventure qui, à partir de l'invention de structures chimiques capables de se reproduire, l'ADN apparu il y a plus de 3 milliards d'années, a abouti à cette espèce étrange, l'Homme. Cette étonnante succession de coups réussis n'a guère de chance de se renouveler. Quel gâchis que la disparition de cette réussite fabuleuse de l'évolution : des êtres capables de devenir les créateurs de la part la plus passionnante d'eux-mêmes, la « personne » qui émerge, tout au long d'une vie, à partir de la promesse initiale !

Pour vous, s'agit-il d'une bataille politique comme certains présentent ceux qui se battent pour la paix ?

Il s'agit de défendre contre eux-mêmes 4 milliards et demi d'hommes, contre eux-mêmes c'est-à-dire contre leur égoïsme, leur courte vue, leur esprit de soumission. C'est un combat en faveur de tous les hommes, quelles que soient par ailleurs leurs options métaphysiques ou politiques. Ce n'est plus le combat d'un camp contre l'autre, c'est le combat de tous contre les pulsions de destruction qui existent en chacun.

En 1983, vous avez participé à une séance du Congrès de l'UNEF, de par ce que vous y avez vu, que pensez-vous de l'engagement des étudiants sur les questions de la paix ?

Dans les mois qui viennent des initiatives vont être organisées par « l'Appel des Cent ». Avez-vous un message à adresser aux étudiants ?

Le drame ne se déclenche qu'en raison de notre incapacité à saisir l'ampleur du danger. Les méga-tonnes délient notre imagination : deux milliards de morts en quelques heures, personne n'est capable de regarder cette possibilité en face.

Les jeunes, les étudiants, sont plus que les adultes capables d'imaginer. A eux d'ouvrir les yeux sur ce qui nous menace. A eux de prendre le pouvoir en criant à ceux qui ont la puissance qu'au jeu de la vie et de la mort, ils ont choisi leur camp.

Des nouveautés dans tous les domaines

LE CHANGEMENT SOCIAL

Tendances et paradigmes
par Henri Mendras et Michel Forsé

L'ENTRETIEN

techniques et pratiques
par André Guittet

ELEMENTS D'ECONOMIE POLITIQUE

par Jean-Pierre et Michel Tiroulet

MATHEMATIQUES GENERALES

appliquées à l'économie et à la gestion
Georges Pupion et Gabriel Poulalion

LES INSTITUTIONS POLITIQUES

et
INSTITUTIONS ET DROIT
ADMINISTRATIFS
par Philippe Parink

INTRODUCTION AU DROIT

et thèmes fondamentaux du droit civil
par Jean-Luc Aubert

L'ESPACE FRANCAIS

par Daniel Noin
4e édition revue et corrigée

LITTERATURE NEGRE

par Jacques Chevrier
nouvelle édition augmentée

QU'EST-CE QUE LA LITTERATURE COMPAREE ?

par Pierre Brunel, Claude Pichois
et André-Michel Rousseau

L'ANGLAIS JURIDIQUE

Documents anglais et américains
par Francisque Costa

L'ECONOMIE DE LA R.F.A.

Textes et documents
par Gérard Schnellin, Bernard Poloni
et Horst Schumacher

en vente en librairie

catalogues sur demande à :

ARMAND COLIN

103 Bd Saint-Michel, 75005 Paris

LES EXAMENS

Nous sommes à l'université pour nous former à un métier, pour obtenir une réelle qualification. Cela passe par un enseignement de qualité, par des moyens suffisants pour étudier.

Tout cela passe également par la réussite aux examens. C'est ce qui nous permet d'obtenir un diplôme avec lequel nous pourrions faire valoir la formation que nous avons suivie.

Trop souvent, les examens c'est le hasard, trop souvent c'est l'hécatombe.

Cette année, il faut que ce soit différent. Voici quelques renseignements, quelques conseils et quelques propositions pour changer cette situation.

comment sont-ils organisés ?

Il y a plusieurs modes d'examens qui varient suivant les universités, les UER. Voici les principaux :

LES U.V.

Il s'agit d'enseignements qui sont évalués par matière indépendamment les uns des autres. Dans chaque matière, il faut avoir la moyenne. Dans ce cas, on a l'U.V. Pour passer dans l'année supérieure, il faut avoir toutes les U.V. ou un peu moins. Les U.V. que l'on n'obtient pas la première année, sont à repasser l'année suivante en plus des nouvelles. Pour obtenir le diplôme, il faut avoir toutes les U.V. Principal inconvénient : les U.V. barrières. Certains enseignants se livrent à de véritables saccages. Certaines U.V. doivent être présentées jusqu'à 3 ou 4 années de suite. C'est inadmissible.

ADMISSIBILITE/ADMISSION

Les examens se déroulent par matière. Pour passer dans l'année supérieure, il faut avoir la moyenne sur l'ensemble des enseignements. En règle générale, il y a deux séries d'épreuves : les épreuves écrites qui se déroulent les premières (qui sont les matières principales) et les épreuves orales. Pour pouvoir passer l'oral, il faut la moyenne à l'écrit. C'est ce qu'on appelle le système Admissibilité/Admission. Quelque soit le mode des examens, (U.V. ou moyenne) le contrôle des connaissances dans chaque matière (qui permet d'attribuer une note) se fait de deux manières :

- **par le contrôle continu** : c'est le contrôle qui se fait tout au long de l'année sous forme de travaux personnels, des partiels, du travail réalisé dans les T.D. Souvent, la note de contrôle continu tient compte de la présence en cours. Attention : tous les étudiants qui ne sont pas dispensés de contrôle continu sont obligés d'aller à tous les T.D., sinon ils ne peuvent pas se présenter aux examens. D'une façon générale, la note de contrôle continu est très importante. Il faut donc essayer de faire un travail suivi tout au long de l'année. Cela rend les choses beaucoup plus simples. Dans chaque matière, la note du contrôle continu s'ajoute à celle de l'examen terminal.
- **par l'examen terminal** : il a lieu à la fin de l'année, (comme le bac). Pour certaines matières enseignées uniquement au 1^{er} semestre, l'examen terminal peut être organisé à la fin du 1^{er} semestre (c'est plutôt mieux car cela fait moins de matières en juin/juillet).

Quelques informations

Voici quelques informations pratiques :

LES TRANSFERTS : il faut demander le transfert de son dossier universitaire au président de l'université d'origine.

— dès la proclamation des résultats si tu es admis à la session de juin,

— avant la mi-octobre dans les autres cas.

En attendant le transfert, une inscription conditionnelle doit être prise en compte dans l'un-

LES EQUIVALENCES : il faut en faire la demande au secrétariat de ton université.

Ton dossier sera, en principe, examiné par une commission composée d'enseignants selon l'UER choisie.

LES DEROGATIONS : en principe on a 3 ans pour obtenir un DEUG. Pour passer une 4^e année en DEUG (soit tripler une année, soit redoubler les deux ans) il faut faire une demande de dérogation au président de l'université en expliquant les causes, les motifs de la demande. Cette démarche doit se faire dès la fin de la session de septembre.

DOCUMENTATION CHARBON

Fiches de documentation
Photos • Diapositives
Affiches • Films

RLT Soc/M0 - 178



CHARBONNAGES DE FRANCE

SERVICE INFORMATION ET RELATIONS PUBLIQUES

Tél. 563.11.20 - B.P. 39608 - 75360 Paris Cedex 08

*Centrale d'Achat
des Etudiants et des Lycéens
la C.A.E.L.
1^{ère} Coopérative étudiante*

Enfin ! Une vraie coopérative étudiante, implantée dans toute la France, avec de nombreuses activités.

DES PRIX ETUDIANTS

UN MOYEN : LA RESPONSABILITE.

UNE DEMARCHE : LA SOLIDARITE.

Quels recours en cas d'irrégularités ?

TEMOIGNAGE

Il arrive quelquefois que des irrégularités soient commises dans l'organisation et le déroulement des examens. Cela peut même aller jusqu'à des irrégularités dans la correction. Que pouvons-nous faire lorsque cela arrive ?

Commençons par le plus simple : des irrégularités qui concernent tout l'amphi (par exemple le sujet partait sur une partie du cours qui n'avait pas été vue). Dans ce cas, la meilleure réponse est sans aucun doute dans celle de tout l'amphi par l'intermédiaire des élus étudiants pour aller voir le prof en question. Quand la réponse ne suffit pas, il existe alors d'autres formes (pétitions, délégations, rencontre avec d'autres profs...). En dernier ressort (mais c'est rare) il reste le tribunal administratif.

Il peut arriver qu'une note à un devoir soulève des protestations. Dans ce cas, il faut d'abord demander à revoir sa copie et essayer de trouver un accord avec le prof. (Le différend peut être dû à une chose futile). Si cela ne suffit pas, tu peux demander une double correction auprès d'un autre enseignant de ton année. Si cela ne suffit toujours pas, il reste le recours au tribunal administratif mais qui en général est très long (de un à deux ans, voire plus).

D'une façon générale, ce qui arrive le plus souvent ce sont les « saccages ». Fréquemment, il arrive en 1^{re} année, mais aussi ailleurs, que la moitié, voire les 3/4 de l'amphi, n'a pas la moyenne. Il y a dans cela quelque chose d'anormal. Certains enseignants se retranchent derrière la mauvaise qualité de l'enseignement. Nous, nous pensons plutôt qu'il y a une responsabilité de 1^{er} ordre dans le résultat des étudiants, avec qui ils travaillent. C'est la raison pour laquelle il ne faut pas accepter cette situation sans rien dire. Il y a toujours possibilité d'organiser un devoir de rattrapage. Même si cela passe par un accord avec l'enseignant certains passages du cours non assimilés. Ce n'est pas le nombre de rattrapages qui fait la valeur d'un diplôme, c'est le contenu de la formation.

Enfin, dernière chose : les jury d'examens. Dans les textes, le jury est souverain sur ces décisions. Seul le tribunal administratif peut le faire. Mais il est toujours possible de rencontrer le président du jury pour expliquer la situation, les raisons qui peuvent expliquer un mauvais résultat.

D'une façon générale, la meilleure façon de régler un différend, c'est de le faire avec les élus étudiants de ton amphi.

Pour conclure, il est nécessaire de gagner de nouveaux droits aux étudiants (présence des élus dans les jury d'examens...)

Incroyable mais vrai ! 2,6 de moyenne aux parties de Droit et Sciences Économiques à l'Université Paris XIII. À croire que notre enseignant avait un cours qui n'était pas tout à fait au niveau de la première année. Eh bien non ! Il paraît que le cours était d'une qualité exceptionnelle. Alors, si ce n'était pas le cours, ça ne pouvait être que les étudiants. 50 zéros, près d'une centaine de notes entre 0,5 et 2, c'était trop gros pour être honnête. Eh bien oui, c'était malhonnête ! Un saccage, histoire de faire baisser la moyenne de 300 étudiants. Pourquoi ? Tout simplement parce que certains enseignants avaient pris la décision de dévaloriser notre formation et de maintenir un taux d'échec et d'abandon de plus de 60 %. Le scénario était bien préparé, mis à part une petite erreur, ou plutôt un oubli, ces messieurs avaient oublié que nous n'étions pas des pions sur un échiquier. La goutte d'eau avait fait déborder le vase, nous avions trop de choses à dire sur les conditions de contrôle, la volonté d'agir nous animait tous. Le cours suivant, notre Association (U.N.E.F.) de l'amphi expose les différents problèmes et nous appelait à une Assemblée Générale avant que le cours commence. Il faut la double correction, il faut l'anonymat des copies, il faut des polys de cours, il faut que le parti de Droit devienne optionnel ou bien alors soit corrigé à nouveau (honnêtement cette fois). Les étudiants au pré-jury d'examen, etc. Les idées ne nous manquent pas, en tout cas une chose était sûre, plus question d'accepter les saccages. Il faut faire une pétition, constituer une délégation, tout cela c'est possible avec notre association. Alors on vote ! tous les bras levés pour dire non aux saccages, oui à nos propositions, oui à l'action ! Ça va vite, les enseignants commencent à céder, déjà nous obtenons des garanties. Les étudiants ne sont pas des pions, une belle démonstration en a été faite. Avec leur association (U.N.E.F.) de l'amphi les étudiants ont décidé d'avoir le droit de regard et d'intervenir sur leur avenir, il est en plus une illustration utile de notre volonté de changer.

LA BANQUE NATIONALE DE FICHE DE LECTURE

Qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit, à partir des fiches de lectures récupérées par chaque Association, de constituer un fichier national accessible à toutes les Associations pour qu'elles puissent mettre à la disposition des étudiants cet outil précieux pour se guider dans le choix des livres, faciliter la recherche de documents pour rédiger un travail.

Ces fiches de lecture peuvent être des travaux de synthèse et de critique du livre comme en demandant certains professeurs dans le cadre du contrôle continu, ou bien de simples résumés de livres d'après des notes prises à la lecture. Il y a aussi quelques fiches qui traitent d'un thème à partir de deux ou trois livres.

Comment ça marche ?

Tu te procures dans ton Association ou à la Banque nationale, le catalogue des fiches existantes. Si l'Association possède les fiches qui t'intéressent, pas de problème. Sinon, il faut passer la commande à la banque nationale. L'accès à chaque fiche coûte 5 F (si tu en veux beaucoup, il y a d'autres tarifs), et tu paies également chaque photocopie (30 centimes). Compte tenu du coût, il est plus intéressant que la commande soit passée par l'Association plutôt qu'une personne seule. Discutes-en avec le responsable du fichier de l'Association.

Une nécessité : compléter le fichier

Ceci est indispensable pour que la Banque Nationale de Fiche de Lecture prenne toute son utilité.

Dans ce cadre, toutes les fiches de lecture que tu as pu faire sont les bienvenues. Tu peux les envoyer à la Banque Nationale de Fiche de Lecture : U.N.E.F. 72, rue de Clichy 75009 Paris en n'oubliant pas de marquer le titre du livre, l'auteur et si possible l'édition.

De plus, chaque fiche envoyée à la Banque Nationale, fait bénéficier l'Association de l'accès gratuit à une fiche du catalogue.

Grâce à la contribution de chacun, la banque nationale de fiche de lecture de l'U.N.E.F., c'est un outil de plus pour mieux réussir ses études.

REUSSISSEZ VOTRE ENTREE EN FAC !

○ La **MNEF** c'est la sécurité sociale étudiante. A 20 ans il faut s'y inscrire : c'est obligatoire.

La **MNEF** c'est aussi la mutuelle étudiante. Elle règle à ses adhérents le complément sécurité sociale de leurs dépenses de santé.

○ De plus la **MNEF** vous aide et vous propose des prêts bancaires, des assurances : auto, moto, locatives, voyages et autres services.

**ECONOMISEZ DE L'ARGENT
GAGNEZ DU TEMPS
CELA FACILITE VOTRE VIE D'ETUDIANT**



Mutuelle Nationale des Etudiants de France

Documentation : 16, avenue Raspail - 94250 Gentilly



MNEF



1^{ère}



**MUTUELLE
ETUDIANTE
DE FRANCE**



10, avenue Raspail - 94250 Gentilly

MNEF

DOSSIER

UNE UNIVERSITE NOUVELLE

1984 : Une date à retenir. C'est l'année où, pour la première fois depuis 1968 une grande réforme des universités va commencer à se mettre en place. Les enjeux ne sont pas minimes : il s'agit cette fois d'une transformation en profondeur, dans tous les domaines.

Avec les réformes, l'université a rendez-vous avec l'avenir.

Table ronde : Etudiants pour quoi faire ?

Pour commencer ce dossier, nous avons organisé une rencontre entre des cadres et des étudiants pour aborder des questions qui sont au centre de beaucoup de réflexions.

Nous avons réuni J.J. BERRA et Jocelyne GUIMEU de l'UGICT CGT, J. François TOURNADRE, secrétaire général du SNESUP ainsi que des étudiants : Rémy, Sylvie, Jean-Luc, Philippe et François.

François : A ton avis, que peut apporter au développement économique et social du pays l'ouverture de l'Université sur le monde du travail ?

J.J. BERRA : Une des caractéristiques de l'enseignement en France est cette coupure qui existe avec le monde de la production. Elle se retrouve tout à fait au niveau du supérieur. Il faut que l'enseignement supérieur s'ouvre sur des formations en lien avec la production.

Ce qui guide la CGT et l'UGICT en particulier, c'est avant tout la volonté de faire évoluer l'enseignement supérieur, de le confronter aux exigences du développement économique et social. Cela passe pour nous par plusieurs choses :

- démocratiser l'Université,
- accueillir un plus grand nombre d'étudiants,
- élever le niveau général de qualification,

— associer plus étroitement formation initiale et formation continue.

Un dernier aspect et qui englobe d'ailleurs ce que je viens de dire est bien évidemment la recherche d'un nouveau développement économique et social ouvrant une voie positive à la crise. Encourager un essor des différentes branches, lutter pour l'investissement éducatif et le développement économique des régions sont partie intégrante de notre bataille commune.

François : Dans ce cadre-là, quelles formations sont à envisager pour l'étudiant, pour quels débouchés ? et finalement pour quels rôles dans l'entreprise ?

J.J. BERRA : En effet, peut-on transformer les formations sans poser clairement le problème des finalités de l'Université, comment peut-on créer de nouveaux rapports avec le monde du travail sans une réelle ouverture de l'Université impliquant les partenaires et acteurs ?

Sommaire toute, il est donc impératif d'engendrer un processus qui rompt avec un

enseignement coupé de la vie et des réalités industrielles, de rompre avec une Université qui a été démantelée, adaptée aux exigences de la politique des créniaux poursuivie par la droite et le patronat. Il est impératif d'articuler désormais plus étroitement les formations aux problèmes concrets rencontrés face aux mutations de notre société, de prendre en compte la crise et la modification des rapports de travail. Nous avons donc la volonté de ne pas penser formation et travail comme deux mondes séparés, en créant des liens nouveaux de coopération entre les établissements et les I.C.T. Cela passe par des conférences, des visites d'entreprises, des stages où tous les acteurs économiques et en particulier les syndicats et les C.E. seraient parties prenantes.

Pour ce qui concerne les stages, les entreprises du secteur public et nationalisé doivent jouer un rôle pilote dans l'accueil des stagiaires, mais compte tenu des besoins, il conviendrait de tout faire auprès des entreprises publiques ou privées, car les stages permet-

tent au futur technicien supérieur et cadre tiennent mieux comprendre la réalité des entreprises, ainsi que la réalité économique, sociale, politique dans laquelle se situent son enseignement actuel et sa profession à venir.

Pour cela, le contenu des stages, leur durée, le statut des stagiaires, l'information qu'ils devraient recevoir, devraient être préparés sous la responsabilité conjointe de l'Université, l'entreprise, les C.E. et les organisations syndicales représentatives des personnels. Un programme détaillé doit être établi, une structure d'accueil aménagée avec la participation des cadres prenant en charge les étudiants.

Considérés comme partie intégrante de la formation, ces stages devraient donner lieu à un rapport de stage portant sur les expériences et la qualité du travail.

Sur les débouchés maintenant, il nous semble urgent d'articuler cette réflexion autour des besoins économiques, sociaux et culturels de la région et du pays. Cela nécessite que des mesures particulières soient prises ou développées afin de permettre de répondre aux demandes en fonction des besoins.

Sylvie : Par rapport à tout ce que vous avez dit : sur les débouchés, la formation, les liens Université-monde du travail, la loi de l'enseignement supérieur vous semble-t-elle créer les conditions des transformations nécessaires à l'Université ?

J.F. TOURNADRE : La loi de l'enseignement supérieur définit comme un de ses objectifs, la recherche d'une meilleure adéquation entre les contenus de formation et besoins économiques, sociaux et culturels tels qu'ils s'expriment au niveau national et régional. Ce dont il s'agit ce n'est pas de répondre aux demandes du patronat, mais qu'ensemble, étudiants, personnels de l'enseignement supérieur, représentants des professionnels, avec leurs demandes et leurs propositions se rencontrent afin d'ouvrir un champ nouveau. Faire en sorte que les formations universitaires puissent répondre aux

REMY : Pour les étudiants, la question de la réforme est une question primordiale. En 1983, avec l'UNEF nous avons gagné le vote de cette réforme, aujourd'hui, il faut l'appliquer concrètement.

Parce que l'Université doit changer en profondeur parce qu'il faut en finir avec le gâchis qui constitue l'échec et l'abandon en 1^{re} année, parce qu'il faut que l'Université donne des formations qualifiantes, répondant aux besoins de la région, du pays, nous devons avoir aujourd'hui les moyens de la mise en œuvre de la réforme des premiers cycles.

Cette réforme, nous l'avons dit à maintes reprises peut permettre à l'Université d'avancer rapidement, elle se donne des perspectives et des objectifs pour lesquels des milliers d'étudiants se sont battus, alors il faut la mettre en œuvre vite, et en s'en donnant les moyens.

FRANÇOIS : C'est vrai que, pour beaucoup d'entre-nous, notre enseignement nous apparaît largement coupé de la vie. On a un peu l'impression quand on est étudiant, que l'Université est un peu « à la traîne », qu'elle a du mal à suivre et à s'adapter à

l'évolution sociale économique et culturelle du monde qui nous entoure. Cela est pourtant un enjeu d'importance. Nous sommes les futurs enseignants, les futurs cadres de la nation et notre formation ne nous permet aucunement de s'adapter aux diversités de situations que nous aurons pourtant à connaître et à maîtriser. D'autre part, il serait illusoire de penser que les changements à l'Université induisent obligatoirement les changements nécessaires dans l'entreprise, ni que les évolutions dans l'entreprise entraînent forcément des évolutions dans notre enseignement, c'est tout un travail à mener de front, faire intervenir tous les acteurs sociaux dans l'Université, mais aussi multiplier tous les contacts de l'Université avec les Syndicats, les C.E. L'enjeu et l'intérêt des visites d'entreprises, des conférences, des stages, élaborées en commun, c'est aussi cela !

Jean-Luc : Je voudrais maintenant poser une question à M. TOURNADRE, secrétaire général du SNESUP. En effet, on dit souvent que la loi est un « réservoir à chômeurs », on parle souvent du chômage des diplômés, pour vous, qu'en est-il ?

J.F. TOURNADRE : Il faut être particulièrement clair sur ce point. Ce n'est pas l'Université qui porte la responsabilité du chômage. Les statistiques prouvent que le taux de chômage est inversement proportionnel au niveau de qualification.

Mais il serait également absurde de se satisfaire bêtement de cette constatation. Il faut y voir une incitation à développer dans l'enseignement supérieur la prise en compte de la dimension professionnelle. Si l'Université ne « produit » pas des chômeurs, elle peut contribuer à en réduire le nombre. C'est la raison pour laquelle le SNESUP considère que l'enseignement supérieur a un rôle essentiel à jouer pour sortir de la crise. C'est pourquoi il estime aussi que l'investissement dans ce secteur est gage de l'avenir.

besoins du pays et des régions c'est nécessaire, si l'on veut lutter efficacement contre l'échec universitaire, si l'on veut élever le niveau des qualifications.

La mise en place à la rentrée 84 de premiers cycles renouvelés peut constituer un premier pas dans cette direction. Seulement il faut être vigilant si l'on veut éviter que le contenu de cette réforme soit dévoyé et qu'en fait il ne se traduise que par des changements d'intitulés ou par de simples remodelages à l'intérieur des disciplines existantes.

Reste aussi la question importante des moyens, de la mise en œuvre de la réforme.

J.J. BERRA : Comme le disait J.F. Tournadre tout à l'heure, la loi de l'enseignement supérieur peut permettre d'avancer vers une meilleure adéquation des formations aux besoins, en favorisant l'information et l'orientation, en développant une meilleure préparation à la vie active, en assurant des liens plus étroits avec les milieux professionnels. Sur ceci et pour finir, il est important de préciser que rien ne se fera sans la participation active des étudiants, dans la recherche de stages, d'organisations de visites d'entreprises, de conférences... Pour réussir la rénovation des Universités, cela passera par un ensemble



d'actions, d'initiatives que nous sommes résolus à mener chacun de notre côté, afin de pouvoir concrètement intervenir ensemble.

Philippe : Pour finir, on dit souvent que nous sommes les « futurs cadres » de la nation. Ce mot cadre que représente-t-il ? Dans la société française, ils sont difficiles à situer, ils donnent lieu à de nombreuses enquêtes... mais finalement qu'est-ce qu'un cadre ? Est-ce une catégorie sociale homogène ? ont-ils les mêmes intérêts, les mêmes responsabilités ?



Jacelyne GUIMEU : L'évolution numérique des Ingénieurs, Cadres, Techniciens, Agents de maîtrise, est importante sur les 20 dernières années. Les cadres sont un groupe parmi les I.C.T. Ils ont leur spécificité, ils jouent un rôle tout à fait particulier dans le cadre des rapports de production de l'entreprise.

Ce rôle est fondé le plus souvent sur des rapports hiérarchiques d'autorité, de contrainte, d'exclusion des autres collègues.

Ce rôle qu'on veut leur faire jouer, (celui

d'appliquer une politique décidée le plus souvent en dehors d'eux...) qui spolie les intérêts des salariés et plus particulièrement ceux des ouvriers et des employés.

Si la place et la fonction dans la production n'est pas la même pour tous les I.C.T. (c'est une catégorie de travailleurs qui va du polytechnicien à l'agent de maîtrise) on peut globalement insister sur le fait qu'ils partagent à des degrés divers cette situation de crise. Ils interviennent à un moment donné du processus du travail, soit en raison de leur fonction d'encadrement, de conception, de réalisation.

L'université actuelle

Dire qu'il y a un décalage entre l'université actuelle et l'université que veulent les étudiants et qu'il faut au pays, c'est peu dire.

Voici un aperçu rapide de la réalité.

L'UNIVERSITE DE L'ECHEC ET DE L'ABANDON

La première réalité c'est celle de l'échec et de l'abandon. En effet, le premier cycle est une véritable hécatombe. Quelques chiffres :

- 1 étudiant sur 5 seulement obtient son DEUG en 2 ans
- 1 étudiant sur 3 quitte l'université sans diplôme.

Au-delà des chiffres, ce sont des dizaines de milliers d'entraînés qui perdent 1 an ou 2, au prix de sacrifices importants, pour se retrouver en fin de compte aux portes de l'ANPE.

Rien ne peut justifier une telle situation. Cela représente un gâchis humain énorme à l'heure où le pays a pourtant besoin de plus en plus de cadres bien formés, ayant une bonne qualification.

Les causes sont multiples : difficultés financières et matérielles importantes, études inintéressantes, coupées de la vie.

Dans beaucoup de domaines, en s'organisant, les étudiants peuvent y remédier (en mettant en place des structures d'entraide par exemple : annales d'examen, photocopies, groupes de travail, de révision...)

D'autre part, les enseignants doivent, dans un grand nombre d'UER, adopter une attitude qui ne soit pas celle de l'accoutumance à une telle situation.

L'UNIVERSITE DE LA DEQUALIFICATION

Autre caractéristique de l'université actuelle : la déqualification.

Dans un grand nombre d'UER, la formation ne permet pas d'être vraiment formé à un métier.

UN POTENTIEL IMPORTANT

Pourtant, tout n'est pas noir. L'université française dispose d'un potentiel important, qui pourrait lui permettre de dispenser une formation de bien meilleure qualité.

Des centres universitaires répartis sur l'ensemble des territoires permettent à des dizaines de milliers d'étudiants de pouvoir faire des études supérieures.

Une grande diversité d'enseignements permet à l'université de former les étudiants dans tous les grands domaines d'activités économiques.

Un potentiel de recherche important avec un lien enseignement/recherche au niveau de chaque UER, même si la recherche manque cruellement de moyens.

Cette université a les moyens d'être une université moderne, adaptée aux besoins du pays.

Un enseignement coupé de la vie, trop théorique, abstrait, sans lien avec ce qui se passe en dehors de l'université, voilà trop souvent ce que vivent les étudiants quand ils arrivent à la fac.

Mis à part quelques filières, il n'existe pas de formation professionnelle.

Lorsque l'on arrive sur le marché du travail avec un diplôme (lorsqu'on l'a obtenu) nous sommes pas prêts à exercer le métier que nous avons choisi.

L'université fonctionne en vase clos, sans regard sur la vie de la région, celle du pays.

TEMOIGNAGE

L'un des objectifs de la loi est de résoudre un problème qui touche beau-

coup d'étudiants faisant des études supérieures : celui de la déqualification.

Etudiante en psycho, avec près de 15 000 étudiants, je m'y suis inscrite sans vraiment avoir été orientée ; c'est-à-dire, sans connaître la filière que je commençais, les débouchés, le contenu réel des études.

Les maths, la biologie, occupent une grande place dans la formation, les stages sont très rares pour ne pas dire inexistantes, l'enseignement est souvent sclérosé par des querelles entre école de psychologie. Enfin tout pour accrocher !

C'est ce qui explique le taux d'échecs, mais surtout le taux d'abandon pendant le 1^{er} cycle.

Pour ceux qui font un second cycle, voir un troisième cycle, la situation est différente, mais la question des débouchés est cruelle. Les débouchés correspondant au niveau de qualification sont rares, pour une maîtrise de psycho ou un DESS, on propose souvent un poste d'éducateur(trice). L'absence de statut du psychologue, la précarité de l'emploi est un problème pour tous les jeunes diplômés. Bon nombre d'entre eux se replient sur des concours de niveau inférieur à leur qualification. Je ne pense pas qu'il n'y ait pas de débouchés dans le secteur social, des besoins criants s'expriment, mais je pense que nous sommes très mal préparés : pas de stage, mais également aucune formation dans des domaines comme l'économie, le droit social etc...

Pour trouver un emploi, les étudiants sont contraints de compléter leur formation alors qu'ils sont titulaires d'une maîtrise ou d'une licence.

La Fac de la déqualification en psycho, ce n'est pas une vue de l'esprit ! Des chiffres :

De 15 000 étudiants en 1^{ère} année de DEUG, on passe à un peu plus de 3 000 en maîtrise !

Les dispositions de la loi

Après les événements de 1968, dans le pays, le gouvernement est contraint de changer un certain nombre de choses dans les facultés.

Le gouvernement organise donc la rédaction d'une loi « Loi d'Orientation » fixant les missions de l'université.

C'est avec cette loi que naît la participation des étudiants aux instances universitaires, le droit de décider comme les enseignants, les personnels. Ce droit, Mme SAUNIER SEITE le remettra plusieurs fois en cause.

Près de 13 ans plus tard, avec le changement de gouvernement, le désir commun aux étudiants, aux enseignants, aux personnels, de changer l'université peut enfin se concrétiser.

Peu après mai 81, des négociations s'engagent entre les organisations syndicales (d'enseignants, d'étudiants, de personnels) et le Ministère. C'est grâce à ces réunions que le Ministère met sur pieds un projet de texte de loi. Avant d'être considéré comme définitif, ce texte connaît de grandes modifications et ceci grâce à la négociation avec les universités, aux débats menés dans les amphithéâtres avec les étudiants.

L'opinion publique n'a eu connaissance de ce texte que par les affrontements entre étudiants, au printemps dernier, elle n'a pu saisir les enjeux de cette loi.

LUTTER CONTRE L'ÉCHEC ET L'ABANDON, FORMER PLUS D'ÉTUDIANTS

Cette phrase résume l'un des objectifs essentiels de cette loi. En effet, depuis plusieurs années, l'université rejette de nombreux étudiants, les difficultés à étudier sont importantes pour les plus dévalorisés, mais elles dépassent ceux-ci pour toucher plus de 50% d'étudiants d'une même année. Le taux d'échecs atteint parfois 75 à 80%, de plus 40% d'étudiants quittent l'université sans diplôme.

Sélection sociale, déqualification, formation coupée de la vie sociale, économique, sont les principaux problèmes de l'université, la loi a pour objectif de les résoudre.

MIEUX FORMER LES ÉTUDIANTS

Faite des études pour sa culture générale dans le contexte économique difficile n'est plus une aspiration majoritaire des étudiants mais bien plutôt être formé à un métier, acquérir une formation professionnelle.

Donner une formation professionnelle aux étudiants, est l'un des grands objectifs de la loi et ceci dès le 1^{er} cycle.

Extrait de la loi

« Les enseignements supérieurs sont organisés en liaison avec les milieux professionnels »

UNE UNIVERSITÉ OUVERTE SUR LA VIE

D'autre part, la loi a pour mission d'ouvrir les universités sur le monde du travail, sur la vie sociale, économique de la région.

Ceci par le biais de la formation professionnelle, mais également par des échanges, un travail en commun sur le développement de la région, ses potentialités, ses besoins.

L'université fonctionne en vase clos, les étudiants en souffrent dans leur formation qui est coupée de la vie, sclérosée.

Les grandes missions du service public de l'enseignement supérieur sont :

- la formation continue et initiale,
- les recherches technologiques ainsi que la valorisation de ses résultats,
- les coopérations internationales.

LES DEUST

La loi d'orientation a pour mission la formation professionnelle des étudiants, avec cette loi est né un nouveau diplôme du 1^{er} cycle « le diplôme est un diplôme national. Il existera dans certaines universités qui l'ont demandé. Sa mission est différente des DUT, il formera scientifiquement et techniquement les étudiants. »

Les DEUST sont à « terme », très spécialisés, avec des débouchés précis. Le nombre d'étudiants pouvant faire cette formation sera restreint.

Des possibilités de passerelles existeront pour faire un second cycle, mais l'objectif du DEUST n'est pas de former des étudiants à un deuxième cycle mais à un métier.

LA DOUBLE SESSION D'EXAMEN :

Compte tenu de l'organisation en semestre des nouveaux premiers cycles, que devient la deuxième session d'examen... ?

Elle n'est pas supprimée, elle existera d'un semestre sur l'autre, avec la possibilité d'avoir des cours de rattrapage de soutien pour repasser l'examen.

CE QU'ILS EN PENSENT

FEN

« La FEN y retrouve nombre des orientations générales qu'elle avait défendues au cours des discussions préparatoires et dans son propre projet... »

Elle contient également des affirmations importantes quant à la vocation de l'enseignement supérieur, puisqu'elle exprime la volonté d'ouvrir l'enseignement supérieur au plus grand nombre..., de mieux former, de prévenir les abandons, de limiter l'échec..., de développer la dimension de formation professionnelle dans l'ensemble des formations. »

Elle ouvre des possibilités nouvelles de développer une politique de formation et de recherche et des relations plus ouvertes avec leur environnement.

Nous aurions néanmoins souhaité que le projet définitif tienne mieux compte des amendements proposés par la FEN, ceux-ci concernent notamment :

- les conditions d'accès au 2^e cycle
- l'organisation de l'accueil, de l'information
- la composition, le rôle et les modes d'élection des différents conseils.

Notre souci est de faire de la loi le point d'appui d'une politique d'enseignement supérieur, dont la programmation du développement des enseignements supérieurs et une réforme cohérente des statuts des personnels sont d'indispensables compléments.

FEN Information n° 29 mars 83

CGT

La nouvelle loi d'orientation marque la volonté d'une très large ouverture en direction du monde du travail, en évitant, par exemple, de s'en tenir à la notion « représentants des milieux professionnels », interprétée de façon abusive par « représentants des employeurs ».

CGT Courrier Confédéral n° 495 fév. 82

SGEN CFDT

« Le projet de loi comporte des aspects positifs que le SGEN a soulignés. S'il était amélioré dans le sens que nous préconisons, il pourrait permettre à l'enseignement supérieur de repartir du bon pied. C'est pourquoi il faut faire vite. Certains mandataires appellent à maintenir le statu quo... »

Une grande partie des déclarations faites par Sovary va dans le bon sens. Il a annoncé le maintien du débat sur la loi à l'Assemblée Nationale fin mai, la possibilité d'une meilleure rédaction de l'article 13 sur le 2^e cycle, la possibilité de diminuer le pourcentage des personnalités extérieures dans les conseils d'établissements, la demande au gouvernement des moyens budgétaires pour mener à bien la Réforme. »

SNESUP

« La loi sur l'enseignement supérieur vient d'être votée en première lecture à l'Assemblée Nationale. Elle a été l'objet d'une formidable bataille dans tout le pays comme au Parlement. C'est que la droite politique et universitaire a tenté par tous les moyens de s'opposer au changement dans l'enseignement supérieur. »

Centrale d'Achat des Etudiants et des Lycéens la C.A.E.L. 1^{ère} Coopérative étudiante

Enfin ! Une vraie coopérative étudiante, implantée dans toute la France, avec de nombreuses activités.

DES PRIX ETUDIANTS

Les études ça coûte cher. Certains essaient de faire de l'argent sur le dos des étudiants. La coopérative propose pour toutes ses activités des tarifs étudiants, souvent beaucoup moins chers que dans le commerce. C'est cela que permet le rassemblement.

UN MOYEN : LA RESPONSABILITE.

Les adhérents de la coopérative sont responsables de la C.A.E.L. Les sociétaires, ce sont eux qui font vivre et qui développent les services.

En un mot, ce sont des étudiants qui décident de se rassembler pour mieux étudier.

UNE DEMARCHE : LA SOLIDARITE.

Rien à voir avec un commerce. La coopérative n'est pas faite pour faire des profits, elle est faite pour offrir les meilleurs services possibles.

Les bénéfices sont réinvestis pour améliorer les services, les développer.

La C.A.E.L. appartient au mouvement coopératif.

Les implantations

Aix-en-Provence
Angers
Besançon
Bordeaux
Brest
Clermont-Ferrand
Dijon
Grenoble
Lille
Limoges
Lyon
Marseille
Montpellier
Nancy
Nice
Nantes
Orléans
Pau
Perpignan
Poitiers
Reims
Rennes
Rouen
Strasbourg
Saint-Etienne
Toulouse

Paris I Tolbiac
Paris III
Paris IV
Paris VI et VII (Jussieu)
Paris VIII
Paris X
Paris XI
Paris XII
Paris XIII
Bichat - Pitié

Pour participer à la création de la C.A.E.L. lui donner les moyens de se développer : deviens sociétaire. Remplis le bulletin ci-dessous, renvoie-le avec un chèque à C.A.E.L./UNEF, 72, rue de Clichy, 75009 Paris.

Nom : Prénom :

Adresse :
.....

Etudiant : ☐ Lycéen : ☐

Université : Lycée :
U.E.R. : Classe :
Années d'étude :

déclare être étudiant, lycéen¹ et adhérer à la coopérative de consommation « Centrale d'Achat des Etudiants et des Lycéens ».

verse² 50 F ☐ 100 F ☐ F ☐

Fait à
Le
Signature :

¹ Rayer la mention inutile.
² Les versements doivent se faire par chèques bancaires ou par virement à l'ordre de la C.A.E.L.

Les activités de la C.A.E.L.

LA PAPETERIE.

Il s'agit de tous les articles nécessaires quand on est étudiant (cahiers, ramettes, stylos, fournitures diverses...). Le tout à des prix nettement moins chers.

LE GROS MATERIEL.

Il s'agit du matériel spécifique à certains secteurs d'études (stéthoscopes, trousses à dissection matériel pour Archi...). Mais également des cassettes audio vidéo et dans un proche avenir la Hi-Fi.

LES LIVRES.

Universitaires ou non à des prix intéressants. Pensez aux commandes groupées mais également aux achats individuels.

LES PHOTOCOPIES.

Des photocopies dans tous les locaux à 0,30 F pour les adhérents, 0,40 F pour les non-adhérents ou moins suivant les villes.

LES BILLETS D'AVION, DE TRAIN.

Pour toutes les destinations, en France ou à l'étranger, toutes les réductions, les carrés-jeunes...

LE SERVICE VOYAGES.

En France, à l'étranger, des voyages individuels ou en groupe, à la commande ou organisés, d'étude ou simplement touristiques. Des week-ends à la montagne, d'équitation, d'activité diverses, des semaines de ski... le service travaille en liaison avec l'U.C.P.A., L.V.J...

LES CAFETERIAS.

Dans un grand nombre de villes universitaires des cafétérias où on peut boire un coup, se retrouver ; un lieu de rencontres...

LES IMPRIMERIES.

A Paris, Lyon, Toulouse, Aix, Nancy, Bordeaux, Grenoble, des imprimeries où on peut tirer les thèses, les mémoires, les polys, les annales, les ronéos.

Grâce à l'appui de l'U.N.E.F. la CAEL est implantée dans la presque totalité des villes universitaires. Les locaux se situent au cœur des UER.

Que va-t-il se passer maintenant ?

LES 1^{er} CYCLES

LES 2^e CYCLES

Après les négociations sur le texte de loi qui se sont déroulées au printemps 83, la loi a été votée à l'Assemblée Nationale. La loi étant une loi cadre, cette année (fin 83, début 84) a été consacrée à la réflexion sur la mise en place concrète de nouveaux 1^{er} cycles, c'est-à-dire à la traduction, dans les faits, des grands objectifs de la loi. Les Universités ont présenté des projets de DEUG au Ministère de l'Éducation Nationale. 500 projets ont été déposés, 70 ont été acceptés. Un tiers d'étudiants sera touché par la réforme à la rentrée 84.

LE PROFIL DE CES NOUVEAUX DEUG :

Ils sont organisés en semestre. Le 1^{er} semestre est un semestre d'information et d'orientation. Il n'est pas sanctionné par un examen, il sert à choisir son cursus, à connaître les débouchés existants, à s'orienter.

Ensuite, les trois autres semestres sont sanctionnés par un examen.

La réforme ne s'applique pas, cette année, dans toutes les universités. La fin de la mise en place de la réforme est fixée à 86. Il y a donc la possibilité de changer toutes les formations universitaires des 1^{er} cycles d'ici 2 ans.

Il n'y a pas de réforme du 2^e cycle, ceux-ci restent tels qu'ils sont, mais la demande d'habilitation permet de changer le contenu, la finalité du 2^e cycle, et peut permettre de l'adapter au 1^{er} cycle renoué. Quelqu'il en soit, il est toujours possible d'apporter des modifications au 2^e cycle, de changer certaines UV, leur contenu, il est possible d'intégrer la formation professionnelle au 2^e cycle, en attendant, peut-être, une réforme des 2^e cycles... 1

Il convient de mesurer le chemin parcouru depuis les premiers projets... Le projet de loi a subi des modifications non négligeables au cours du débat et des votes à l'Assemblée Nationale. Sur certains points importants, ces modifications tiennent compte, au moins partiellement, de nos demandes d'amélioration ou de rectifications... Sur d'autres points les réponses fournies sont réellement moins satisfaisantes... la bataille pour la loi est loin d'être terminée...

La rénovation des cursus, l'accueil de plus larges publics, et la création d'enseignements correspondants aux besoins nouveaux, exigent des moyens supplémentaires.

Pierre Duhaucourt
Congrès du SNESUP Juin 83

TEMOIGNAGE

Dans mon UER, le taux d'échecs en 1^{re} année est de 50%.

Diminue le taux d'échecs, cela commence dès le début de l'année en accueillant convenablement les nouveaux étudiants. Quand nous avons travaillé à la rédaction du nouveau projet de DEUG dans le Conseil d'UER, c'est la première chose à laquelle nous avons insisté. À la rentrée, la Fac organisera plusieurs réunions d'accueil, les étudiants seront informés sur les structures de la Fac, le contenu des cursus qu'ils pourront faire, ils pourront discuter avec des Profs, les responsables des C.I.O. et puis dire, des professionnels.

Nous avons également fait des propositions concernant la formation professionnelle, cela a été plus compliqué, car nous avions très peu de contact avec les milieux professionnels.

Dans notre maquette, il est stipulé que la formation professionnelle pourra se faire éventuellement sous forme de stage. Pour le moment, nous n'avons pas ces stages, mais nous allons continuer au sein du Conseil d'UER, d'Université, à faire les démarches pour les mettre en place. Par contre, des professionnels viennent faire des cours à la Fac.

Notre projet a ou le souci de reprendre les objectifs de la loi et de les rendre réalistes. Nous allons peut-être enfin changer notre manière d'appréhender nos études, car notre projet a été accepté. Il sera donc en place à la rentrée 84. Un premier pas, en tout cas, il nous manquait seulement des moyens humains, mais on va essayer.

LA JOC

« Cette loi a pour but de développer l'aspect professionnel de la fac ; c'est une chance pour les jeunes issus de la classe ouvrière. Beaucoup de points de cette réforme sont importants comme, par exemple, ouvrir les conseils à des personnalités extérieures comme les représentants syndicaux, pour tenir compte des réalités locales. Car nous voulons une formation qui corresponde aux débouchés de la région, nous refusons de nous exotiser de la région pour manque de débouchés.

Mais si les buts de cette loi sont clairs, les moyens pour y arriver ne suivent pas.

la Jeunesse Ouvrière
n° 152 sept. oct. 83

TEMOIGNAGE

Pas de réforme du Second cycle, va-t-on attendre qu'elle nous tombe du ciel ?

Les 1^{er} cycles changent, les 2^e cycles restent en attendant de voir bien besoin d'être transformés. Pas de réforme, cela ne signifie pas qu'il n'est pas possible de changer la licence. La licence, la formation professionnelle est intégrée au D.E.U.G. sous forme de co-cursus, de stages mais bien souvent en licence on n'a même pas cela. Alors que l'un et l'autre nous ?

Il faut d'abord avec les étudiants, avec les enseignants, avec les professionnels, avec les syndicats de diplômés, en fait changer la manière de fonctionner de la fac. Alors l'Université sera-t-elle capable de faire cela ?

tout de suite certaines U.V., permet d'intégrer la formation professionnelle, les stages, la connaissance du monde du travail, de même ça facilitera, il est possible d'intégrer au cursus une formation pour chercher un premier emploi, pour entrer dans la vie active. Avec les commissions pédagogiques, avec les conseils d'U.E.R., nos élus peuvent appuyer, défendre, proposer ces changements. Mais c'est nous, qui connaissons le mieux nos études, ce qui nous manque, c'est à nous d'y réfléchir avec eux très vite, pour avoir une formation, en lien avec le monde du travail, une formation de qualité.

Thierry

TEMOIGNAGE

La non application de la réforme des premiers cycles dans une Faculté comme Paris IV Sorbonne constitue pour nous un handicap majeur. D'abord toutes les possibilités nouvelles d'enrichissement et d'élargissement de notre enseignement se voient réduites à néant dans une Fac où l'enseignement fondamental est privilégié au détriment de toute concordance avec les exigences et les découvertes nouvelles.

L'autre aspect catastrophique de la non application c'est l'ouverture plus large de l'Université à un plus grand nombre d'étudiants, notamment les plus défavorisés. Paris IV en n'est pas seulement un besoin, c'est une nécessité impérieuse pour combattre la ségrégation dans laquelle se trouve la Fac au niveau du contenu des études. Car c'est essentiellement en fonction des exigences des étudiants sur ces questions et du nombre qui se mobilisent que dépend l'avancée des structures de la Fac pour que commence à se régler cette question « être à l'Université et y réussir ».

Dès aujourd'hui nous faisons les frais d'une telle situation, puisque deux U.E.R. ont déjà pris la décision de réduire de moitié leurs inscrits en 1^{re} année en Lettres (de 1 400 à 700) et en Histoire (de 400 à 200), et ceci malgré le vote contre des élus étudiants U.N.E.F.

Enfin, et il n'est pas difficile de l'imaginer, dans ce cadre c'est toute l'expression d'une vie démocratique à la Fac qui prend un retard considérable. Ne pas mettre sur pied la réforme dans une Fac, c'est empêcher plusieurs milliers d'étudiants de réfléchir sur leur formation, leur avenir, le rôle qu'ils ont à jouer. C'est accentuer ce retard que nous vivons tous, entre les possibilités que nous donne la Fac et le gouffre immense que l'on constate sur ce qui nous est enseigné et les métiers que nous voudrions exercer. C'est empêcher les élus étudiants, à l'U.N.E.F., en particulier, puisque nous sommes les seuls à Paris IV à nous battre pour l'application de la réforme, d'exercer son rôle de réflexion et d'orientation avec les étudiants, au sein même des moyens à allouer à la réforme pour qu'elle soit mise en œuvre et qu'elle nous apporte tout ce qu'elle nous apporte.

LES PROPOSITIONS DE L'UNEF

1 — ouvrir l'université aux enfants de travailleurs : aujourd'hui 12 % d'enfants de travailleurs, accèdent à l'enseignement supérieur, 8 % au 2^e cycle et 5 % au 3^e cycle. L'université se prive de l'expérience, de la richesse des enfants de travailleurs, l'université est l'image inversée de la nation. Le pays manque de cadres, former plus d'étudiants, c'est donner les moyens aux plus défavorisés d'étudier donc de développer l'aide sociale.

2 — la formation professionnelle : ouvrir l'université vers l'extérieur, permettre aux étu-

diants de se former à un métier. Cela suppose des contacts avec les milieux professionnels, sous forme de conférences, de stages, etc... en 1^{er} cycle, en 2^e cycle.

3 — accueil : une meilleure orientation des étudiants. Ce premier contact avec l'université est déterminant. Être bien accueilli, informé, aidé, c'est un droit. Pouvoir choisir ses études, son cursus en connaissance de cause, c'est cela l'orientation que nous voulons.

4 — une université jouant son rôle pour le développement du pays, de la région. L'université avec son potentiel pédagogique de recherche, son potentiel humain doit jouer un rôle déterminant dans le développement du pays, de la région, c'est elle qui forme les cadres de demain. En travaillant avec la région, le pays, elle peut contribuer à son développement.

5 — une formation pluridisciplinaire liant contenu de la formation et débouchés professionnels. Des études dont on ne voit pas le bout, des études, des matières d'enseignement n'ayant de sens que pour elle-même, c'est fini. Ce qu'il nous faut, c'est une bonne formation pluridisciplinaire nous ouvrant pour entrer dans la vie active. Une formation dont le contenu à un lien avec les débouchés.

6 — des diplômes nationaux. C'est la seule garantie d'égalité devant les études et l'emploi. Cela reste une priorité.

7 — l'application de la réforme dans tous les 1^{er} cycles, 1/3 d'étudiants bénéficiant de la réforme cette année. Tous les étudiants en 86 ! C'est la seule condition pour que l'université joue pleinement son rôle :

- lutte contre l'échec et l'abandon,
- formation professionnelle,
- rôle dans le développement du pays.

INTERVIEW

Pour faire le point de la réforme, nous avons rencontré **Brigitte GEOFFRIAULT** responsable des questions universitaires au Bureau National de l'UNEF.

Beaucoup de gens n'ont entendu parler de la réforme qu'au travers de quelques accrochages durant l'été dernier entre quelques étudiants et les forces de l'ordre. Dans les faits qu'est-ce qu'apporte la nouvelle loi, ou plus précisément, que peut-elle apporter ?

Brigitte GEOFFRIAULT : 1 — La nouvelle loi d'orientation pour les Universités ne se résume pas à quelques accrochages entre étudiants. Cette loi part de la situation des Universités, des étudiants.

L'Université des années 80, c'est l'Université de l'échec et de l'abandon.

Cette situation est devenue préoccupante pour l'Université, pour le pays, pour les étudiants. On peut parler de véritable gâchis humain, économique.

L'un des premiers objectifs de la nouvelle loi a donc été la lutte contre l'échec et l'abandon ; de plus, la loi reconnaît que la sélection sociale est le fondement de l'Université d'aujourd'hui. En conséquence, la loi fixe à mission l'ouverture de l'Université aux enfants des couches défavorisées, donc de former mieux un plus grand nombre d'étudiants.

Cela signifie donner une formation en lien avec le monde du travail, ouvrir l'Université sur l'extérieur, permettre aux étudiants d'acquérir une formation professionnelle. La formation professionnelle est le second grand objectif de la loi sur l'enseignement supérieur.

Ces grandes dispositions de la loi changent les missions de l'Université, les améliorent afin de mieux répondre aux besoins des étudiants.

Cette loi permet de réaliser des changements concrets dans la vie quotidienne à l'Université :

- être mieux accueilli à la rentrée ;
 - être aidé pendant l'année par les professeurs ;
 - pouvoir rencontrer des professionnels, mieux connaître le monde du travail, faire des stages ;
 - acquérir une maîtrise de son cursus d'étude.
- L'UNEF, à pris, chez les étudiants, une position bien particulière. Elle a été la seule organisation à demander aux étudiants de ne pas condamner la réforme mais au contraire de l'améliorer et d'agir pour la mettre en place. Elle avait édité un journal qui s'intitulait « A nous la réforme ». Pourquoi ?

L'éditorial du journal campus « A nous la réforme » avait plusieurs motivations. Tout d'abord l'information. En effet en mai dernier, certaines organisations étudiantes répandaient des bruits :

- des soi-disant articles de la loi instituaient des concours à l'entrée de chaque année ;
- on ne pouvait plus s'inscrire là où on le voulait ;
- la fac allait être dirigée par le patronat.

En fait, il était bien difficile de s'y retrouver et de savoir à quoi cor-

respondait cette réforme, quel était son contenu, ses objectifs.

« A nous la réforme » invitait les étudiants tout en les informant objectivement (texte de la loi) à agir pour l'améliorer.

En effet, si l'UNEF appréciait toutes les avancées de ce texte de loi, il n'en restait pas moins que certains aspects du texte devaient être améliorés, notamment le fameux article 13 qui a tant fait parler de lui.

Cet article sans instituer une sélection entre le D.E.U.G. et la Licence, laissait la possibilité aux Universités de l'instaurer. Il fallait que la formulation soit sans équivoque, nos propositions allaient dans ce sens et nous avons gagné.

Un autre article posait problème : l'article 41 ; il fixait la représentativité en fonction des enseignants, des étudiants, des personnalités extérieures dans les différentes instances universitaires.

Le nombre de représentants étudiants était trop faible, le nombre de personnalités était trop élevé (environ 40 %). L'UNEF a fait d'autres propositions de répartition.

Elle ont été acceptées.

Nous avons réussi à améliorer la réforme parce que chaque étudiant a pu l'estimer dans sa globalité, analyser ce qu'elle permettait de changer dans sa vie de tous les jours.

Le journal « A nous la réforme » a été le point de départ de débats avec les parlementaires. Ces débats ont eu lieu dans de nombreuses universités, ils ont permis à tous de s'exprimer, de mieux connaître la réforme et d'agir pour qu'elle soit mise en place le plus vite possible.

Le vote à l'Assemblée Nationale a donc constitué une victoire ?

Le vote à l'Assemblée Nationale a en effet constitué une victoire. L'objectif des mouvements, des accrochages entre étudiants le printemps dernier, la désinformation systématique, ou l'information mensongère n'avait qu'un seul but :

- repousser la discussion de la loi à l'Assemblée Nationale ;
- gagner du terrain et revenir avec le temps sur les avancées que comportait le texte.

Cela n'a pas été le cas, le vote en soi constitue une victoire ; le vote avec un contenu amélioré est également une seconde grande victoire que les étudiants ont gagnée avec l'UNEF.

Aujourd'hui qu'en est-il de la réforme ? Elle devrait commencer à s'appliquer à la rentrée. Tout se passe bien ?

Après le vote de la loi, à l'Assemblée Nationale, on est passé à des discussions des travaux plus concrets sur l'application de la réforme.

Il s'agit notamment de la rénovation des premiers cycles. Les Universités ont fait des propositions au Ministère, elles ont proposé des maquettes de 1^{er} cycles qui reprennent concrètement les objectifs de la loi :

- lutte contre l'échec et l'abandon ;
- formation professionnelle.

500 projets ont été déposés au Ministère, différents groupes les ont analysés, 78 projets ont été retenus, 1/3 des étudiants entrant en 1^{er} cycle cette année seront touchés par la réforme.

Dans ces nouveaux D.E.U.G., l'accueil, l'orientation occupent une place importante sous la forme d'un semestre d'initiation et d'orientation. Or, des mesures particulières ont été prises par les Universités pour mieux accueillir les nouveaux étudiants.

La formation professionnelle est un des aspects essentiels de cette réforme, mais les projets de 1^{er} cycle sont vagues à ce sujet, les formes de formation professionnelle ne sont pas clairement définies.

D'autre part, ces projets de 1^{er} cycle demandent des moyens supplémentaires en enseignants, en personnel A.T.O.S., en matériel.

Cette question des moyens nécessaires, pour mettre en place la réforme, n'est pas réglée, la répartition des 500 postes d'enseignants pour la réforme est loin de satisfaire les besoins des Universités, le gel des créations d'emplois des PATOS est un grave problème, il handicape sans doute l'accueil des nouveaux étudiants.

Comment les étudiants peuvent-ils agir ?

On le voit, la situation n'est ni noire, ni blanche : les situations sont différentes suivant les Universités, mais partout la possibilité existe de gagner des stages, d'améliorer les contacts avec le monde du travail, d'organiser l'accueil de tous les étudiants, d'être informé sur les débouchés, de choisir, d'organiser son cursus en connaissance de cause.

Mais cela ne viendra pas d'en haut ; l'intervention des étudiants sera décisive pour que toutes les dispositions de la loi soient réellement efficaces, leur servent d'abord à eux, et pour cela, les étudiants, ensemble, réunis, organisés sont une force.

Ils l'ont montré quand avec l'U.N.E.F., ils se sont prononcés pour que cette loi soit appliquée.

Les œuvres universitaires

INTERVIEW

« DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES POUR REUSSIR »

Nous avons rencontré Antoine Valbon, tête de liste des élus Solidarité étudiante au C.N.O.

« L'U.N.E.F. accorde une place importante à la réforme des œuvres universitaires dans le renouveau de l'Université. Pourquoi ? »

Antoine VALBON : Les étudiants sont exigeants quant à leur formation, leur avenir. Nous voulons intervenir sur le contenu de notre enseignement, la pédagogie, le déroulement de nos examens ; nous voulons participer à la réalisation de toutes les transformations dans chacune de nos facs : quels stages pour nos études, quels colloques, quelles conférences, les sorties que nous voulons faire ?

Et cette participation, nous la voulons à tous les niveaux, dans tout ce qui fait notre vie à l'Université : le restaurant universitaire, le logement, les bourses, la vie culturelle.

Avec la N.L.O. et la réforme du 1^{er} cycle, on commence à rénover l'enseignement supérieur ; ses principaux objectifs sont l'ouverture de nombreux enseignements sur le monde du travail, sur notre région, la démocratisation de l'Université. Démocratiser l'Université, c'est donner la possibilité à tous les jeunes de notre pays, quelque soit leur origine sociale, d'étudier, d'obtenir une formation qualifiante, d'avoir un diplôme.

Pour des milliers de jeunes, cela veut dire concrètement qu'il faut des œuvres universitaires à la hauteur, économiquement bien sûr, avec les bourses, mais également le droit à la culture, le droit de se nourrir, de se loger.

« Il faut donc ouvrir l'Université aux enfants de familles modestes. Ce qui a été fait depuis 1981 va-t-il dans ce sens ? »

Des avancées ont été réalisées depuis 1981. En ce qui concerne les bourses notamment : en 1981 le versement d'un terme supplémentaire, une augmentation de 12 % de la bourse à la rentrée 82 et de 20 % en 83 avec le versement d'un complément Restaurant U. de 120 F par trimestre. Le nombre de boursiers a augmenté de 19,5 % en 3 ans.

Cela a été possible parce qu'avec l'U.N.E.F. des milliers d'étudiants se sont battus. Ce sont des dizaines de milliers de pétitions qui ont été signées en septembre et octobre dernier pour que les boursiers obtiennent un complément qui compense la hausse du ticket de R.U.

Avec les étudiants et leurs élus « S.E. » dans les conseils, nous avons pu obtenir que dans de nombreuses Universités, 10 % des étudiants soient exonérés de leurs droits d'inscription.

Alors oui, des avancées ont été réalisées, mais cela ne suffit pas. Le problème est beaucoup plus profond. Un tel retard a été pris qu'il convient maintenant de repenser les œuvres universitaires dans leur totalité.

« On parle de réforme des œuvres, mais quel est le contenu de cette réforme ? »

Disons plus précisément que nous portons des réformes des O.U.

Le Gouvernement quant à lui hésite à parler de réforme des œuvres universitaires. Il propose des changements, notamment dans une perspective d'augmenter rapidement l'aide directe, en augmentant d'une part les bourses et d'autre part le nombre de bourses. Cela est bien, mais pour le Ministre, cet objectif se fait au détriment de ce que nous appelons l'aide indirecte : c'est la condamnation par exemple du Restaurant-Universitaire, mais aussi du service liaison étudiant-entreprise ou encore du service logement.

De plus, le Gouvernement à aucun moment ne se place dans la perspective de rendre les œuvres aux étudiants. La gestion des services des C.R.O.U.S., de la Cité, du Restaurant U., de la bourse ou F.S.U., continue de se faire sans les premiers intéressés, c'est-à-dire sans les étudiants. Nous sommes partout tous d'accord pour dire qu'un des plus grands maux des C.R.O.U.S., c'est son éloignement de notre vie de tous les jours ; trop peu d'étudiants connaissent les services des C.R.O.U.S. donc trop peu les utilisent.

« Et cette réforme, où en est-elle alors ? »

Nous avons gagné lors de la réunion du Centre National des œuvres du mois d'avril qu'une véritable discussion ait lieu sur les œuvres et leur avenir. De plus ce débat qui commence enfin prend en considération l'ensemble de nos propositions et l'administration du C.N.O. a accepté qu'une large consultation soit faite chez les étudiants notamment en ce qui concerne la restauration universitaire.

« Justement, quelles propositions l'U.N.E.F. souhaiterait-elle voir retenues ? »

Nos propositions vont tout naturellement dans le sens d'un accroissement du rôle des O.U. pour donner à chacun les moyens nécessaires à la réussite de ses études, et vers une participation des étudiants à tous les niveaux de la gestion, de la politique des œuvres : ce que nous résumons par ce slogan « rendre les œuvres aux étudiants ».

Nous proposons par exemple, en ce qui concerne la participation des étudiants, que des conseils de restaurant-U. élus soient mis en place, permettant à chacun d'entre nous d'intervenir sur tous les choix concernant la restauration universitaire.

En ce qui concerne le logement universitaire nous proposons une extension du rôle du Conseil de résidence avec un pouvoir délibératif, qu'il n'a toujours pas aujourd'hui, et la construction immédiate de 10 000 nouvelles chambres en cité universitaire...

Nous sommes, actuellement en train d'établir un rapport avec ces propositions quant à la réforme des O.U. Nous faisons très largement écho à ces propositions en en débattant dans chaque fac dans le mois de juillet, août et septembre en la diffusant largement auprès des étudiants.

« Comment les étudiants peuvent-ils intervenir ? »

Je rappelais précédemment que seule l'intervention massive des étudiants peut permettre la concrétisation des revendications. Cela est vrai à tous les niveaux.

Le R.U. par exemple : cela ne va pas aujourd'hui, nous en sommes tous conscients. Pourtant, l'intervention isolée de quelques élus dans les C.R.O.U.S. ne peut suffire.

Dans chacun de nos amphithéâtres, nous devons débattre tous ensemble du R.U. que nous voulons, de la file d'attente, du cadre du R.U. en passant par le prix du ticket. C'est ensemble que nous devons organiser l'action, que ce soit les pétitions, la délégation au C.R.O.U.S., ou la manifestation que nous faisons.

Il ne peut y avoir de recette, mais ce qui est sûr c'est que seule une « démarche collective » associant l'ensemble des étudiants peut permettre d'aboutir.

A NOUS DE JOUER

Pour conclure, nous avons rencontré Christophe PRUDHOMME, Trésorier Administrateur de l'UNEF.

Quels changements vont apporter les réformes des universités et des œuvres universitaires ?

Christophe PRUDHOMME : Le texte de loi sur la réforme des universités propose quelques grandes orientations : lutte contre la sélection sociale, nécessité d'une véritable qualification et plus particulièrement d'une qualification professionnelle, meilleure liaison entre l'université et la vie économique et culturelle du pays, lutte contre l'échec et l'abandon...

Ces orientations montrent une volonté de changer ce qui ne va pas à l'université aujourd'hui.

De même pour la réforme des œuvres qui va bientôt être mise en chantier. C'est la première fois depuis bien longtemps que notre problème n'est pas de limiter la casse et la dégradation de ces services mais de discuter de leur transformation et de leur développement.

Ces mesures répondent-elles aux problèmes que rencontrent les étudiants ?

40 % d'échec et d'abandon en 1^{re} année, un nombre de diplômes délivrés ridicule, une formation bien souvent désuète, sans lien avec les réalités du monde professionnel, à peine plus de 10 % d'enfants d'ouvriers à l'université. Ce sont les problèmes que rencontrent les étudiants.

Quant un étudiant entre à l'université, son but ce n'est pas d'en ressortir 2 ans plus tard sans aucun diplôme. Il faut mesurer le gâchis humain et financier que cela représente.

Face à l'évolution des sciences et des techniques, il faut de plus en plus de gens qualifiés, or les formations que l'on nous propose dans bien des domaines, sont désuètes, n'ont pas évolué depuis des dizaines d'années.

Où, on peut dire que les orientations de la réforme des universités

vont dans le bon sens et que leur application peut permettre d'avoir des études qui correspondent mieux à ce que nous voulons.

La loi de réforme des universités a été votée en juin 83. Dès la rentrée 84 elle va commencer à entrer en application. Quelle peut-être la place des étudiants à ce niveau ?

Une loi comme celle-ci, ce ne sont que quelques phrases au journal officiel. Ce qu'elle devient effectivement sur le terrain cela dépend beaucoup de la manière dont elle est appliquée.

Durant toute l'année universitaire 83-84, dans les conseils et dans les amphithéâtres, ont été discutés avec les élus « solidarité étudiante » de l'UNEF, les nouveaux 1^{er} cycles. C'est à ce niveau là que beaucoup de choses se jouent et où nous pouvons réellement faire entendre notre voix. En participant aux commissions, en invitant des professionnels à débattre, en discutant avec les enseignants, nos idées peuvent être prises en compte et intégrées aux différents projets.

Bien sûr. Mais les étudiants comptent-ils vraiment ? Les décisions ne sont-elles pas prises par des spécialistes dans les Ministères ?

C'est effectivement une possibilité. Cependant, nous avons des élus dans les différentes instances consultées, y compris au Ministère de l'Éducation Nationale.

Des élus, c'est bien, mais ce n'est pas suffisant. Si ils sont isolés, et que nous ne débattons pas des problèmes en amphithéâtre, il y a des fortes chances que l'on décide sans nous.

Mais ce qui fait notre force, c'est notre nombre et que le fondement de l'université ce sont les étudiants qui y sont en formation. Ne pas tenir compte de leurs aspirations, ce serait s'exposer à de graves déboires.

C'est pourquoi je pense que nous avons toute notre place à prendre dans les décisions et qu'il ne faut pas rester passif.

Où mais, comment faire ? Que propose l'UNEF ?

Ce que propose l'UNEF, tout d'abord, c'est de se rassembler dans nos associations, ne pas rester isolés de s'entraider pour réussir.

C'est la première garantie pour pouvoir étudier dans de bonnes conditions.

La deuxième garantie, c'est de ne pas laisser décider sans nous. L'UNEF n'a pas de propositions toutes prêtes. C'est dans nos TD, dans nos amphithéâtres, avec nos associations, avec chacun d'entre nous, que se forgent les propositions de l'UNEF.

Il ne suffit pas de dire que rien ne se fera sans nous, il faut s'en donner les moyens. Alors, à nous tous de jouer.

otu ORGANISATION POUR LE TOURISME
UNIVERSITAIRE
137 Bd. Saint Michel 75005 Paris. Tel: 329.12.88
et dans votre CROUS et votre CROUS.

ÉTUDIANTS!



- L'OTU vous fournit toute l'année, à des tarifs préférentiels tous vos billets d'avion, de train, de bateau ou de car.
- L'OTU vous propose dans ses brochures Hiver-Printemps et Été, week-ends, séjours, circuits, grands voyages.
- L'OTU vous délivre :
— la carte internationale d'étudiant
— les contrats d'assurance ISIS
— une garantie OTU-Accident

Consultez l'OTU Paris,
ou le bureau OTU de votre CROUS !



L'UNION NATIONALE DES ETUDIANTS DE FRANCE

Un sigle connu, une présence quotidienne dans la Fac, dans la vie d'étudiant. Et pour cause, l'UNEF vit dans toutes les villes universitaires de France. Et pour cause, il n'est pas une question qui intéresse les étudiants, l'Université, le pays sur laquelle l'UNEF soit absente.

C'est normal, parce que l'UNEF c'est le syndicat des étudiants. L'UNEF c'est le syndicat original que se donnent, et où se rassemblent, tous ceux et toutes celles qui veulent réussir leurs études, décider de leur vie à la Fac, qui veulent construire une Université nouvelle.

Les associations :

Mais l'UNEF c'est avant tout, l'UNEF dans les amphis, les UER, l'UNEF c'est avant tout le syndicalisme au cœur des études, l'UNEF c'est le rassemblement des étudiants dans leur UER, l'UNEF ainsi, c'est des centaines d'Associations d'UER.

A LA FAC, SE RASSEMBLER : UN BESOIN

Se rassembler, c'est ne pas rester isolé, c'est pouvoir compter à chaque fois sur les autres, c'est être plus efficace.

POUR BIEN ETUDIER, POUR REUSSIR. IL FAUT SE RASSEMBLER.

Etudier seul dans son coin, c'est faire appel au système D ; non seulement cela n'est pas à la portée de tous, mais en plus, ce n'est pas efficace. C'est tellement plus simple de pouvoir réviser avec d'autres, de se faire expliquer telle ou telle partie du programme par les copains du T.D. ou de l'année supérieure.

C'est utile pour rester au niveau, pour ne jamais prendre un retard souvent difficile à rattraper.

C'est utile pour juger à chaque étape de l'année, de son niveau, de ses connaissances.

C'est utile à l'approche des examens pour s'exercer avec d'autres, pour réviser, pour se sentir plus armé face à l'examen qui est souvent une grande inconnue.

Se rassembler, c'est pouvoir constituer un

groupe de révision, c'est pouvoir échanger des cours, des bouquins.

Mais ce n'est pas tout.

Être étudiant, c'est aussi pouvoir connaître d'autres gens, organiser ses loisirs, ses sorties.

Cela, c'est aussi nécessaire pour bien étudier. Tout seul, ce n'est pas possible. Se rassembler, c'est pouvoir organiser des repas d'amphis, des bours, des sorties au théâtre, en week-end.

C'est d'autant nécessaire que trop souvent, à la Fac, rien n'est prévu pour tout cela.

ABATTRE TOUTS LES OBSTACLES

A la Fac, rien n'est forcément simple. Préparer un examen dans de bonnes conditions, pouvoir être toujours au niveau, cela n'est pas prévu.

- les annales d'examens sont rares,
- les polycopiés manquent trop souvent dans des matières essentielles,
- le Prof ? un personnage lointain, peu soucieux de notre compréhension,
- la B.U., souvent bien pauvre.

C'est tout cela, trop souvent qui nous pousse à nous replier sur nous-même.

Pourtant, ce qui est efficace, c'est de se rassembler pour sortir les annales corrigées, c'est de se battre ensemble pour changer les examens, c'est de se mettre ensemble pour faire une commande groupée de bouquins.

Tu le vois, bien étudier, réussir, cela veut dire beaucoup de questions, beaucoup trop quand on se bat seul.

POUR JOUER UN RÔLE ACTIF, POUR DECIDER A LA FAC, IL FAUT SE RASSEMBLER !

Nous sommes étudiants pour 2, 3, 5 ans, voire plus. A la Fac nous jouons notre avenir, une bonne partie de notre vie.

Les études, nos conditions de travail, notre vie d'étudiant, nous devons nous en occuper activement.

Pourtant, aujourd'hui, il n'en est rien.

Entre les Profs qui décident de faire des examens une bonne gullotine, entre ceux qui décident de ne rien créer à la Fac pour la rendre vivante, entre ceux qui décident de ne pas appliquer la réforme dans beaucoup trop de Facs, entre ceux qui décident de ne rien changer au contenu et à la forme des cours ; entre tous ceux-là, nous n'avons pas notre mot à dire. Un peu comme si les Profs, l'administration jouaient à la Fac, leur propre avenir, leurs propres intérêts. Cela, ce n'est pas normal.

Mais cela, tout seul, nous n'y pouvons rien, notre avis n'est pas pris en compte.

Ensemble, nous sommes plus forts, nous pouvons imposer nos propositions, nous pouvons peser sur toutes les décisions qui nous concernent.

Et si, ensemble si on s'y met, personne n'est en mesure d'imposer quelque chose dont on ne veut pas.

Tu le vois, avec les Associations, le syndicalisme, c'est plus efficace.

BREF, POUR CHANGER LA FAC... IL FAUT SE RASSEMBLER !

La Fac telle que nous la connaissons aujourd'hui, ne colle pas. Elle ne colle pas avec ce que nous voulons, avec les besoins de notre époque.

- La Fac qui colle, c'est la Fac où réussir, c'est la voie normale.
- La Fac qui colle, c'est la Fac qui nous forme à un métier.
- La Fac qui colle, c'est celle de la qualification, c'est celle où il fait bon vivre.

Tout cela, nous l'obtiendrons, en agissant ensemble dans nos UER.

TEMOIGNAGE

Cette année, l'association de Saint-Charles a organisé une visite de l'observatoire de Marseille pour la licence de physique. Olivier raconte.

L'an passé déjà, l'association avait organisé une visite de l'observatoire avec les DEUG 1^{re} année : cela avait permis d'ouvrir des perspectives aux étudiants de l'ampli.

Cette année, tous les étudiants de la licence de physique ont décidé d'organiser la visite de l'observatoire. C'est-à-dire qu'ils sont allés là-bas une première fois, pour établir un premier contact, pour se rendre compte de ce qu'il était intéressant d'y faire, de qui il faudrait rencontrer. Et la visite de l'observatoire trois semaines plus tard, a eu un tout autre contenu que l'an dernier. Cela a été un moment de débats avec toutes les catégories de personnel de l'observatoire (les enseignants, les chercheurs, les techniciens...). Ils y ont parlé des filières de formation, des débouchés. De tout ce qui est aujourd'hui absent de notre formation. Il est certain aujourd'hui, et beaucoup peuvent en porter témoignage, que les étudiants de la licence ne voient plus leurs études de la même manière.

C'est une transformation dans la façon dont ces étudiants envisagent leurs études.

Je crois que c'est d'abord pour une raison : c'est la première fois que ces étudiants entendaient parler de débouchés. C'est la première fois qu'est apparue une perspective professionnelle. Mais je crois surtout, et pour avoir participé à la première visite, j'en sais quelque chose, que de voir des gens qui ont fait les mêmes études que soi, travailler, se passionner pour leur travail, cela apporte quantité de motivations pour ses études.

Une visite comme celle-ci a le défaut de ne durer qu'une demi-journée, que l'on n'a pas la possibilité d'appliquer soi-même les connaissances qu'on a. C'est pourquoi, à la lumière d'une visite de l'observatoire, il me semble que des stages en laboratoires, en entreprises, doivent être vraiment enthousiasmants pour ses études, vraiment enrichissants. Et je crois que lorsqu'on fait des études de sciences pour sa formation, pour ses perspectives personnelles, pour ses propres motivations, pouvoir faire trois ou quatre semaines de stage est tout à fait normal.

L'ASSOCIATION DES ETUDIANTS DE L'UER

Tu le vois se rassembler, constituer à la Fac une vraie collectivité, c'est bien cela qui est nécessaire.

Pourtant, on le comprend, être ensemble, ce n'est pas une question qui se pose du temps en temps pendant l'année. Il y a trop d'occasions : être ensemble, c'est une préoccupation quotidienne.

Pour cela, l'Association UNEF de l'UER c'est le seul moyen efficace qui le permet.

L'Association rassemble les étudiants de l'UER sur leurs préoccupations. Ainsi, elle permet d'intervenir sur toutes les questions.

Pour être plus efficace et permettre à tous de prendre sa part de responsabilité, de participer, l'Association organise autour de chaque question une commission qui travaille, réfléchit et agit. La commission « Journal », la commission « photocopies et annales », la commission « examens », bien d'autres encore sur tout ce qui concerne notre vie dans l'UER.

L'Association est dirigée par un Bureau élu qui permet de coordonner, de donner à toutes les commissions les moyens de travailler. Il organise l'information en éditant le courrier aux adhérents notamment.

L'ASSOCIATION DE L'UER : C'EST CELA LE SYNDICALISME ETUDIANT

Tu le vois, l'Association des étudiants de l'UER, c'est pouvoir dès qu'il le faut, agir ensemble, c'est être plus forts.

À l'Université, c'est cela le syndicalisme étudiant.

Rien à voir, comme tu le vois, avec les vieilles images que l'on veut bien donner du syndicat.

Le syndicalisme, c'est celui qui est adapté aux étudiants, décidé par tout le monde, où chacun peut s'y retrouver, où chacun y a sa place.

C'EST LE SYNDICALISME QUI PERMET DE NOUS DEFENDRE

Au cas par cas ou collectivement, lorsque nous sommes rassemblés nous pouvons nous défendre, défendre toutes nos revendications, lutter.

C'EST LE SYNDICALISME QUI PERMET DE NOUS ENTRAIDER

Pour les examens, pour animer l'UER, pour avoir de meilleures conditions d'études, rassemblés nous pouvons nous entraider, mettre en place ce qui est nécessaire : une COOP, un foyer, des annales d'examen... tout cela c'est possible parce que nous sommes à l'Association.

C'EST LE SYNDICALISME QUI PERMET DE DECIDER

Parce que nous sommes dans l'Association, nous pouvons discuter de ce dont nous avons besoin, de ce qu'il nous est utile, nous pouvons décider, agir pour que nos propositions soient mises en place.

TEMOIGNAGE

Pour les étudiants du département Musique de la Fac d'Aix en Provence, la rentrée 83-84 s'annonçait très difficile. En effet, au lieu des 840 heures complémentaires initialement prévues pour la mise en place du cursus complet des études du DEUG au CAPES, l'attribution définitive se limitait à 300 H.C. Face à cette situation, qui aboutissait à la remise en cause de la validation de nos diplômes, dès le 20 octobre, les étudiants au cours d'une assemblée générale rédigèrent une première lettre au Président de la Fac, accompagnée d'une pétition recueillant plus de 120 signatures. L'université délivra 150 H.C.

Une seconde lettre adressée au Ministère de l'Éducation nationale, accompagnée elle aussi d'une pétition allait être rédigée. Devant l'inertie administrative, il nous est apparu urgent de nous regrouper et de nous organiser dans une association UNEF pour bénéficier dans un premier temps de l'appui d'une force nationale, puis pour avoir des élus solidaires étudiants au conseil d'UER.

Au cours d'une nouvelle assemblée générale, on décidait d'envoyer le conseil d'université. Devant la mobilisation des étudiants de musique, le conseil débloque à nouveau 150 H.C. sur les crédits de remplacement des profs malades.

Deux mois plus tard, suite à la lettre envoyée au Ministère, celui-ci débloquent les 300 H.C. manquants. Cette action et la victoire qu'elle représente pour les étudiants de l'UER, a été à la base d'une prise de conscience chez tous les étudiants qui ont compris qu'on se mobilisait et en se rassemblant au sein d'une association UNEF (Musique) on pouvait agir vite, on pouvait agir bien. De plus, maintenant, l'association développe diverses activités qui contribuent à améliorer les conditions d'études de chacun (coop musique, groupes de révision, animation musicale de la Fac...).

Exig de l'association de musique d'Aix en Provence



L'Association Générale des Etudiants

Dans chaque ville universitaire pour la province, ou chaque université pour la région parisienne, les associations d'U.E.R. se retrouvent rassemblées dans l'Association Générale (A.G.E.).

Ce que fait l'association, ses modalités d'intervention, c'est dans chaque U.E.R. que cela se décide avec les étudiants concernés. Dans ce cadre, l'association générale représente un outil décisif pour tous ceux qui, avec leur association, dans leur amphithéâtre, interviennent, décident, proposent.

TEMOIGNAGE

Depuis deux ans déjà, avec l'association, nous avons participé activement au projet de réforme du 1^{er} cycle de la fac de sciences. Nos élus dans le conseil de l'UER du premier cycle se sont démenés « comme des bêtes » pour la faire accepter, ce fut chose faite. Mais après il a fallu obtenir du conseil de l'université que celui-ci demande l'habilitation du projet du Ministère. Heureusement, avec l'A.G.E. nous avons pu contacter les élus au conseil d'université des autres associations UNEF et faire soutenir notre projet. Là aussi, nous avons gagné. Mais cela n'est pas fait pour que le Ministère accepte le projet, j'ai pris contact avec les élus UNEF au CNESE pour qu'ils « poussent à la roue » comme on dit. Et là encore, on a gagné.

Sans les structures de l'UNEF, on y serait jamais arrivé, même si tous les problèmes ne sont pas encore résolus. L'Union Nationale des Etudiants de France en fait partie, c'est le gage de l'efficacité pour chaque association.

ELARGIR L'ACTIVITE DE CHAQUE ASSOCIATION

La solution à de nombreux problèmes dépasse souvent le cadre de l'U.E.R., l'existence de l'A.G.E. permet d'intervenir sur des questions devant lesquelles une association seule serait inefficace :

- en mettant en contact les associations d'U.E.R. concernées, elle permet à celles-ci d'intervenir sur des problèmes qui concernent l'ensemble de l'Université (budget, dotes de rentrée, service des sports, rénovation, constructions des locaux, demandes d'habilitation...);

- en mettant en contact les associations d'U.E.R. concernées, l'A.G.E. permet à celles-ci de se préoccuper du C.R.O.U.S., d'intervenir sur les cités U., les restos U., le service liaison étudiants — entreprises, d'informer les étudiants de l'U.E.R. des décisions du conseil d'administration du C.R.O.U.S.;

Nous aussi, nous voulons décider, être partie prenante de toutes les décisions, nous voulons discuter des cours, des TP, des examens, du cadre de vie à la Fac. D'autant que nous avons des idées, des remarques, des propositions.

AIDER CHAQUE ASSOCIATION

En envoyant régulièrement un bulletin d'information à chaque adhérent, l'A.G.E. permet à ceux-ci d'être informés sur tout (ou presque !) ce qui concerne l'université, l'activité des différentes associations, de l'A.G.E. ; elle permet là aussi à encore plus d'adhérents de mieux participer aux activités de son association.

En mettant en place des imprimeries (Lyon, Toulouse, Paris), des coopératives (Grenoble, Aix...), des ciné-clubs (Nancy, Brest...), elle aide de nombreuses associations, les rend plus efficaces.

En éditant un supplément au guide national, elle permet une réelle information de tous les étudiants.

L'INTERLOCUTEUR PRIVILEGE DE NOMBREUSES INSTANCES

L'intervention de l'A.G.E. auprès des maires, conseils généraux, conseils régionaux, des députés, permet de mieux faire prendre en compte par les élus, les problèmes de logements et transports étudiants.

L'Association Générale est aussi l'interlocuteur du rectorat ou de la préfecture.

Elle peut prendre contact avec de grosses entreprises pour rechercher des stages, organiser des visites...

Sous de multiples formes, l'Association Générale des Etudiants est une aide indispensable à chaque association et permet à ces dernières d'enrichir leur activité, d'être plus efficace, de permettre à chaque adhérent de s'occuper de ce qui l'intéresse.

TEMOIGNAGE

Au début de l'année de nombreux étudiants de l'association étaient préoccupés par la question du restaurant universitaire qui est juste en face du local. On voulait faire des trucs pour obtenir la carte d'abonnement, mais rien que l'association d'histoire c'était un peu léger pour faire des choses d'ampleur. C'est pourquoi on a proposé aux autres associations de la fac (Eco, AES, Langues) d'organiser un boycott du restaurant universitaire.

Avec l'imprimerie qu'a créée l'association générale des étudiants à Lyon, on a tiré quatre pages expliquant le problème, nos propositions. Le jour du boycott, avec l'aide de la cafétéria que gère l'AGEL, on a préparé des sandwiches... pour que tout en boycottant les étudiants puissent manger, ce qu'on fait 60 % des étudiants.

Notre action a eu d'autant plus d'échos que sur la fac de sciences, l'association de sciences a boycotté deux restaurants universitaires. Le lendemain, on était reçu par le directeur du CROUS, interviewé par FR 3, bref cette coopération a fait avancer les choses.

Philippe

TEMOIGNAGE

On parle d'une fac ouverte sur la vie mais où est-elle ?

Ce n'est pas dans un cube de béton, stérile, que nous nous épanouirons humainement.

Au congrès de l'UNEF, nous l'avons compris : c'est pour cela que notre congrès s'est voulu aussi une rencontre culturelle.

Dès le premier jour nous avons pu admirer de nombreux tableaux de peintres provinciaux. Un débat avec Gilles Perrault, auteur d'« un homme à part » (Henri Curjel) a montré l'intérêt des étudiants pour l'histoire et la littérature ; parallèlement le spectacle de M. Maréchal au théâtre de la Criée a eu un grand succès. Enfin d'un bout à l'autre du congrès, afin de soutenir notre réflexion syndicale, nos tendres cerveaux, pouvaient prendre un bain de jouvence entre la cité du livre et les minitels. Ici à Paris XIII, on peut dire qu'on n'a pas attendu le congrès. Dès le 25 mars dernier, on a vu se mettre en place une association culture-loisir-sport.

Bien sûr, elle n'a eu que peu d'impact quant aux propositions pour le printemps de Bourges. Cependant, son audience s'est accrue avec les sorties-cylo. Faire du sport, aller au cinéma, organiser une boum, partir au ski, nous de jouer !

Bartim

L'Union Nationale des Etudiants de France

L'U.N.E.F., c'est le rassemblement de toutes les associations au niveau national. Cette union décuple l'efficacité, l'activité des associations.

PORTE-PAROLE NATIONAL DES ETUDIANTS

L'U.N.E.F. permet de faire entendre, de faire prendre en compte, les préoccupations des associations, des A.G.E. auprès des différents Ministères. En menant ces négociations, l'U.N.E.F. contribue de manière décisive à la concrétisation d'importants acquis nationaux ou locaux.

Les élus U.N.E.F., au Centre National des Œuvres, au Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche sont des relais déterminants pour faire aboutir dans ces instances nationales les revendications des associations d'U.E.R., des A.G.E. Leur activité est indispensable pour chaque association.

L'Union Nationale rencontre régulièrement les organisations syndicales d'enseignants, de travailleurs, de cadres. En toute indépendance, l'U.N.E.F. recherche à dégager toutes les convergences possibles, pour développer la coopération intersyndicale. Ce travail intersyndical régulier, permet d'envisager sous un autre angle la coopération avec les enseignants pour améliorer la formation, les examens, avec les travailleurs, les cadres pour obtenir des stages, des conférences sur les débouchés. Cette coopération intersyndicale enrichit l'activité de chaque association, lui ouvre des perspectives.

TEMOIGNAGE

Dans mon association, on avait discuté des questions d'examen, parce qu'une moyenne de 4 à un parti, des sujets sans rapport avec les programmes étudiés, on était tous d'accord pour dire que c'est la guillotine mais pas une évaluation de nos connaissances. Les élus en ont parlé au conseil d'U.E.R., mais ça n'avait pas été bien loin parce qu'on avait pas vraiment trouvé de propositions à faire.

A la commission examen du congrès, on a discuté de toutes ces questions. Ce que racontent les mecs d'autres associations m'a donné des idées pour agir dans mon U.E.R. On a défini des propositions précises pour améliorer les contrôles des connaissances sans qu'il s'agisse pour cela de brader les diplômes. On a rédigé une charte des examens qui propose des garanties sur les modalités d'examens (sujets multiples, double correction, jurys d'examens) que chaque association discutera dans les amphes et qu'on demandera au conseil d'U.E.R. de voter. En rentrant, on en a discuté à la réunion d'association et on a décidé de présenter la charte des examens la semaine prochaine aux étudiants de l'amphi avant de la présenter au conseil d'U.E.R. Avec les examens qui approchent, tout le monde se sent concerné ! Pas de doute, grâce à la discussion du congrès, les examens casse-gueule, ça va commencer à changer.

LE RASSEMBLEMENT DE TOUTES LES ASSOCIATIONS

TEMOIGNAGE

Devant les bibliographies fleuves que donnent les professeurs en début d'année (tout particulièrement en sciences humaines et sociales) on a des difficultés à sélectionner les livres essentiels, qu'il faut lire absolument, à choisir d'abord les plus abordables. On passe du temps à la bibliothèque et dans les librairies à chercher un bouquin dont on s'aperçoit qu'il n'a rien à voir, mis à part le titre, avec ce que l'on cherche. On passe à côté de livres intéressants. On achète des livres inutiles... Dans ce domaine, les conseils des « années supérieures » de l'association étaient précieux pour mieux s'y retrouver mais insuffisants. On a donc organisé petit à petit, dans l'association, une banque de fiches de lecture à partir des notes prises sur les bouquins lus par les étudiants de l'association. Mais, le nombre de fiches restait limité, limitant aussi l'intérêt du fichier... mais avec l'U.N.E.F. on en est venu à constituer une banque nationale à partir des fichiers de chaque association un peu partout en France. Le fichier, déjà important, devient petit à petit, avec les apports de chacun un outil précieux que chaque association met à la disposition de tous.

En proposant des initiatives nationales l'U.N.E.F. donne à chaque association qui le souhaite une ampleur nationale à son expression.

— L'U.N.E.F. coordonne l'activité des associations :

- le 22 novembre 1983 a été organisé un boycott national des restos U ;
- le 25 avril 1984 dans toute la France les associations, les A.G.E. ont participé aux initiatives du CNAL pour la rénovation de l'enseignement public de la maternelle au supérieur ;
- le 26 avril 1984 journée nationale d'action pour l'obtention de la carte à tarif réduit ou Resta U.

— L'U.N.E.F. une force de propositions :

- le 11 novembre 1983 au Panthéon (Paris) première rencontre nationale des associations par secteurs d'étude pour faire le bilan de la rentrée, et se doter de propositions concrètes pour la réforme ;
- 3-4 mars 1984 conventions nationales par secteurs d'étude pour faire le point sur la réforme, avancer de nouvelles propositions ;
- 31 mars 1984 Toulouse : convention aide sociale, pour élaborer les propositions de l'U.N.E.F. pour la réforme des œuvres ;

- 28-29-30 avril & 1^{er} mai : 69^e congrès national de l'U.N.E.F. à Gardanne « Avec l'U.N.E.F. agir pour construire une université nouvelle ».

AIDER CHAQUE ASSOCIATION, CHAQUE A.G.E.

En développant ses publications, « le nouveau Campus », « l'U.N.E.F. Informe », « la B.E.E. » (bulletin de liaison des élus), elle permet une meilleure circulation de l'information, donne à chaque association les moyens de son expression.

En éditant chaque année ce guide national de l'étudiant l'U.N.E.F. permet à des centaines de milliers d'étudiants de mieux connaître la fac, ses problèmes, leurs droits.

L'Union Nationale avec ses services (imprimerie nationale, banque nationale des fiches de lecture...) contribue de manière décisive à ce que chaque association puisse répondre aux problèmes posés dans chaque U.E.R.

Le travail de réflexion, de proposition mené par grands secteurs d'étude (Sciences, I.S.H., Di-Eco-Gestion, Santé, Langues, U.I.T., Archi, E.P.S.) a permis à l'U.N.E.F. à chaque association de faire des propositions précises pour la réforme des premiers cycles. Cette réflexion, ces structures par secteurs d'études ont permis de mieux faire prendre en compte l'avis des étudiants.

Le travail par secteur d'activité (examen, accueil, étudiants étrangers, relations internationales...) permet là aussi une plus grande efficacité en faisant des propositions précises susceptibles d'être enrichies, mises en œuvre dans chaque U.E.R. par les associations.

Dans tous les domaines, sous de multiples formes, l'Union Nationale enrichit l'activité de chaque association, la rend plus efficace, permet à plus d'étudiants d'y participer.

Partout, sur toutes les questions, tous les étudiants peuvent agir avec l'U.N.E.F. pour défendre leurs intérêts, faire des propositions pour changer l'Université.

TEMOIGNAGE

« **S**ans nul doute, il y a eu un froid lorsque, invité au 69^e Congrès de l'U.N.E.F., le délégué du SNES-UP nous a annoncé : « Grève totale des examens dans toute la France ! », quand on a décidé trois jours durant que rien ne se ferait sans les étudiants, quand les maîtres mots de responsabilité, participation, concertation, invitent les délégués à s'engager à fond dans la bataille des nouveaux DEUG, on se rend compte qu'un tel verdict ne pouvait être accueilli autrement. »

Dans la car qui nous entraîne vers Besançon, malgré la fatigue, on discute ferme (par-dessus le roulement des Lyonnais) et on décide que, si grave il y a, on a tout intérêt à s'y associer. Ne serait-ce que pour que cela se passe dans les meilleures conditions possibles : pas question de baisser les bras et comme dit le proverbe : Franc Comtois rend toi ! Nenni ma foi ! Car une grève des examens, ça n'est pas sans poser de problèmes : il y a ceux qui ont besoin de leurs notes en juin (pour les transferts, le Service National), ceux qui bossent en juillet-août et qui ont peu le loisir de réviser, les étudiants étrangers à qui la suppression de la session normale pose un tas de difficultés etc...

Quelques jours plus tard, la section locale du SNES-UP se réunit. Le meilleur moyen d'y être entendu, c'est de s'inviter soi-même. Là, les délégués UNEF discutent longuement sur le pour, sur le contre, sur les revendications, sur les modalités d'action. Les profs se rendent compte alors de la gravité du mot d'ordre national. C'est déjà ça !

Mais, parce qu'ils ne décident pas de l'avenir des étudiants à huit clos, les délégués de l'AGEB-UNEF convoquent une Assemblée générale d'étudiants pour y donner toute l'information nécessaire et agir pour que Savary engage le plus rapidement la concertation.

Un lundi donc, dans l'Amphi Denzelot : plein à craquer (environ 300 personnes). Ça ne commence pas trop bien : « La grève ça nous emmerde ! » « Les profs sont des privilégiés ! » « Quand ont fait 13 heures de cours, on peut en faire 20 ! » etc.

Alors il faut expliquer et quoi donc ?

Que les enseignants sont aussi des chercheurs et que c'est cela qui garantit la qualité des cours ; moins de recherche, c'est condamner l'Université à n'être plus qu'un collège du supérieur comme le voulait Saunier-Séité. Que si les enseignants réclament des moyens pour appliquer les nouveaux DEUG, personne ne peut être indifférent à cette revendication : pas de crédits, c'est pas d'informatique, pas de matériel audiovisuel, c'est l'Université de l'âge de pierre à l'heure de la révolution technologique. Que 33 % de charges horaires en plus (dans les nouveaux DEUG) sans qu'aucune embauche soit créée, c'est idiot ! des centaines d'étudiants attendent pour enseigner, des milliers attendent d'être formés mieux et plus, pour acquérir une réelle qualification, pour avoir eux aussi un métier etc.

Après quelques heures, on réussit à se mettre d'accord. Tous le monde a compris (ou presque) que le premier responsable de la grève c'est le Ministère. On décide une manif jusqu'au rectorat. Une cinquantaine d'étudiants nous aident à la préparer. En deux heures, des centaines d'affiches sont réalisées, des communiqués s'acheminent vers FR 3, l'Est Républicain (aussi appelé « Est Républicain »), les radios libres. Bizarrement, ceux qu'on avait pas vus jusqu'ici (« UNEF », ID, PSA-PSU pour ne citer personne), viennent pleurer pour être de la partie : à défaut d'organiser, de susciter le débat, on peut toujours le récupérer ! Pourtant, dans les bus, les salles de cours, les bistrot on parle de la grève, des revendications, de l'UNEF de la manif.

Dernière minute : le SNES-UP appelle à soutenir le mouvement. De leur position de « lanterne rouge », les étudiants avec l'UNEF passent à l'Avant-Garde !

Sous une pluie battante on défile, on invective Savary... et on s'enrhume ! Mais ça ne refroidit personne. A l'heure qu'il est, rien n'est encore joué, mais les étudiants sont mobilisés prêts à intervenir encore si il le faut ! Quelles conclusions faut-il en tirer ?

Les délégués UNEF ont su faire franchir la pas aux étudiants, les faire passer de la réaction « épidermique » et négative, à l'action décidée, organisée, revendicative ! Non parce qu'ils sont maîtres dans l'art de « récupérer ». Mais parce qu'ils ont informé, expliqué, débattu, tant qu'il a fallu sur les nouveaux DEUG, les examens, sur l'UNEF et la fac...

Tout le monde y trouve son compte et les délégués de l'AGEB maintenant on les connaît !

Lex Elus Solidarité Etudiante

QUELQUES ACQUIS DE L'U.N.E.F.

Sur les œuvres Universitaires

- 1982 : blocage sur 6 mois de tous les tarifs du C.R.O.U.S. ;
- octobre 1983 : 40 millions de francs débouqués pour le remboursement des hausses aux boursiers ;
- 1982 : échelon supplémentaire de bourses ;
- 1983 : mise en place de Commissions Restaurant-U. dans les C.R.O.U.S.

Sur la loi des Enseignements Supérieurs :

- mai 1983 : l'U.N.E.F. gagne le passage en première lecture de la loi à l'Assemblée Nationale ;
- décembre 1983 : avec le S.N.E.S.U.P., maintien des objectifs de la loi dans sa deuxième lecture au Parlement ;
- avril 1984 : maintien du caractère national des D.E.U.S.T. Garantie d'une deuxième session d'examens.

L'U.N.E.F. ET LES MINISTÈRES

Ministère de l'Éducation Nationale

Renccontres avec M. A. SAVARY ou avec ses collaborateurs. Participation à l'élaboration des décrets sur la réforme des études médicales.

Ministère de la Santé

Pour les études médicales et paramédicales.

Ministère de la Formation Professionnelle

Pour la réforme de la taxe d'apprentissage et les stages en entreprises.

Elysée

La dernière entrevue a eu lieu le 25 novembre 1983 au sujet de la situation des œuvres universitaires.

Ministère de la Culture

Relations marquées notamment par la présence d'un représentant au 62^e Congrès de l'U.N.E.F.

Ministère des Armées

L'U.N.E.F. ET SES RELATIONS INTERSYNDICALES

S.N.E.S.U.P. : 14 mai rencontre U.N.E.F. avec J.F. TOURNADRE (Secrétaire général S.N.E.S.U.P.)

U.G.I.C.T. : 18 avril rencontre avec Alain ABADIA (Secrétaire général UGICT)

C.G.T. : 25 mai rencontre d'une délégation de la C.G.T. conduite par H. KRASUCKI

F.E.N. : rencontre avec J. POMMATEAU (Secrétaire général de la F.E.N.)

J.O.C. : (Jeunesse Ouvrière Chrétienne)

J.I.C. : (Jeunesse Indépendante Chrétienne)

J.E.C. : (Jeunesse Étudiante Chrétienne)

S.G.E.N./C.F.D.T. : (Syndicat Général de l'Éducation Nationale)

S.N.E.S. : Relations établies notamment sur le problème des MISE

S.N.E.P. : Relations établies durablement grâce à l'ONEPS UNEF (Office National des Étudiants en EPS)

C.N.I. : Confédération Nationale du Logement - relations établies notamment dans le domaine des œuvres universitaires

S.N.M.G. : (Syndicat National des Médecins de Groupe)

S.M.G. : (Syndicat de la Médecine Générale)

Syndicat des Centres de Santé

Syndicat des Internes en psychiatrie

F.R.U.F. : (Fédération des Résidences Universitaires de France)

U.G.E. : (Union des Grandes Ecoles)

M.R.A.P. : Relations concernant notamment la lutte contre le racisme.

L'U.N.E.F. SIEGE AUSSI AU :

Mouvement de la Paix :

Appel des 100 :

C.N.A.J.E.P. : (Coordination Nationale des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire)

Commission Armée-Jeunesse :

U.C.P.A. : (Union des Centres Sportifs et de Plein Air)

O.T.U. : (Organisation du Tourisme Univ.)

U.I.E. : (Union Internationale des Étudiants)

I.S.M.U.N. : (Jeunes des Nations Unies)

I.F.M.S.A. : (Fédération Internationale des Associations d'Étudiants en Médecine)

C.S.E.N. : Conseil Supérieur de l'Éducation Nationale.



Où trouver l'UNEF ?

PARIS

PARIS I

Université Panthéon Sorbonne
12, place du Panthéon - 75005 Paris
584.11.66 poste 438
Tolbiac - 90, rue Tolbiac - Paris XIII*
Salle A 401

PARIS I - SORBONNE

17, rue Sorbonne - 3^e étage UER-
Histoire

PARIS III

Université Sorbonne Nouvelle
Salle 332 - 17, rue de la Sorbonne
75005 Paris - 570.12.90 Poste 454

PARIS IV

Université Panthéon Sorbonne
1, rue Victor-Carlin - 75005 Paris
033.33.83/84 Poste 009
Clignancourt - S.208
Grand Palais - S.5 B

PARIS V

Université René Descartes
17, rue de l'École-de-Médecine
- 75006 Paris. Tél. : 329.21.27

PARIS VI

Université Pierre et Marie Curie
Bâtiment K préfabriqué
4, place Jussieu - 75005 Paris
336.25.25 Poste 37.45

PARIS VIII

Bâtiment K préfabriqué
2, place Jussieu - 75005 Paris
329.21.49 Paris 37.45

PARIS VII

Bâtiment G - 2^e étage
Avenue de la Liberté - 93500
St-Denis
821.63.64 poste 12.87

PARIS X

Université de Paris Nanterre
Bâtiment F
200, avenue de la République
92001 Nanterre Cedex
725.92.34 - Poste 672

PARIS XI

Université de Paris Sud - Local
AGEO
près de Cité Bures Nord
Rue Georges-Clémenceau - 91405
Orsay
941.65.38

PARIS XII

Université Paris Val-de-Marne
Avenue du Général de Gaulle
94010 Créteil cedex
866.11.79 poste 686

PARIS XIII

Université de Paris Nord
Avenue Jean-Baptiste-Clement
93340 Villetaneuse
821.61.70 Poste 51-85

CHU-LARIBOISIÈRE

Sous-sol Villemain, Rue des Récollets
75010 Paris
203.94.26 Poste 447

PROVINCE

AIX-EN-PROVINCE

UGEA-UNEF Fac. des Lettres - Salle
106
29, rue R. Schumann -
13100 Aix-en-Provence
[42] 59.99.30 Poste 506

AMIENS

UNEF Fac. des Lettres
Campus Chemin du Thil - 80044
Amiens

ANGERS

UNEF Fac. de Droit
Boulevard Beaussier -
Belle Baie 49000 Angers

BESANÇON

AGEB-UNEF
Cité Carnot - Quai Vail-Picard
Local 5

BORDEAUX

AGEB-UNEF
125, avenue d'Alsace Lorraine
33000 Bordeaux
[56] 52.71.40

BREST

AGEB-UNEF Fac. des Lettres
Avenue le Gorgeau - 29200 Brest
[98] 03.06.87 Poste 291

CAEN

ACE-UNEF
Université de Caen - 14032 Caen
[31] 94.81.40 Poste 3366

CLERMONT

49, boulevard Gergavin,
BP 32
63001 CF

DIJON

Campus Universitaire
de Montmuzard
BP 138 21004 DIJON
Local R-U, Montmuzard
Ugeil pavillon Rameau

GRENOBLE

AGEG-UNEF
Campus Universitaire - 38400 St.
Martin d'Hères
[76] 44.82.18 Poste 480
[76] 54.81.78 Poste 294

LE HAVRE

UNEF-IUT
Place R. Schumann - 76077 Le Havre

LILLE

AGEB-UNEF
Dom. Univ. Tétréaire
59630 Villeneuve d'Ascq
[20] 91.92.22 Poste 24-86

LYON

AGEB-UNEF
8, rue Volney - 69008 Lyon
[78] 74.89.08

MARSEILLE

AGEB-UNEF Faculté Saint-Charles
Place Victor-Hugo - 13000 Marseille
[91] 95.90.71 Poste 474

METZ

UNEF (Ancien Arsenal Bât. C et D)
Ile de Saulcy - 57000 Metz

MONTPELLIER

UGEM-UNEF
Université Sciences III
Techniques du Languedoc
Place Eugène-Bataillon
- 34000 Montpellier
[67] 63.91.44 Poste 299

NANCY

AGEN-UNEF
1, rue Gustave-Simon - 54000
Nancy
[28] 335.48.46

NANTES

UNEF Fac. de Droit
Rue de la Sensive du Tertre
- 44000 Nantes

NICE

UGEM-UNEF Foyer UNEF-Sciences
Université Parc Valrose - 06034 Nice
[93] 51.91.00 Poste 468

ORLÉANS

Château de la Source Orléans 2
BP 6057 - 45017 ORLÉANS CEDEX

PAU

UNEF Faculté de Droit
Avenue Poplawski - 64000 Pau

PERPIGNAN

Avenue de Villeneuve
66025 PERPIGNAN

POITIERS

UNEF
40, avenue du Recteur Pineau
- 86000 Poitiers
[49] 46.25.75 - Poste 06

REIMS

AGEB-UNEF Fac. des Sciences
Rue des Crayons - Moulin de la
Housse -
51000 Reims

RENNES

UNEF
Complexe de Dauphine - 35031
Rennes
[99] 36.48.15 Poste 2119

ROUEN

UNEF-ROUEN
Boulevard de Braglie
76130 Mont-Saint-Aignan
[35] 98.69.30 Poste 289

SAINT-ETIENNE

UGES-UNEF
3, rue Trébellin - 42000 Saint-Etienne
[77] 25.22.02 Poste 493

STRASBOURG

AGEB-UNEF - Salle 011 - Bât. S
22, rue Descartes - 67084
Strasbourg

TOULOUSE

AGEB-UNEF
15, rue des Lois - 31000 Toulouse
[61] 23.31.34

TOULON

UNEF
Château Saint-Michel - 83100
Toulon

A TOI DE JOUER

Tu arrives à la fin de ce guide
Maintenant, à toi de prendre tes études en main
à toi de décider de ce que tu fais de ta vie d'étudiant.

**POUR TE SYNDIQUER
A L'ASSOCIATION UNEF DE TON UER
REMPLEIS LE BULLETIN CI-DESSOUS**

L'UNEF : le syndicat qui défend les intérêts de
tous les étudiants, qui agit pour construire une
Université nouvelle.

S'informer pour décider :
Unef Inform
le bulletin de l'âge
le journal de l'association
le nouveau campus

S'entraider pour réussir :
une coopérative
polys, annales, thèses
guide de l'étudiant
le service voyage
l'animation (théâtre, cinéclubs)
le service emploi-logement.

Nom :
Prénom :
Adresse :

Code postal :

Ville :

Etudes

Cotisation : 30 F

Je suis particulièrement intéressé par les activités suivantes :

PEPSI

UN FRAIS PLAISIR



Marlboro

London

Marlboro

Briquets

EN VENTE DANS LES BUREAUX